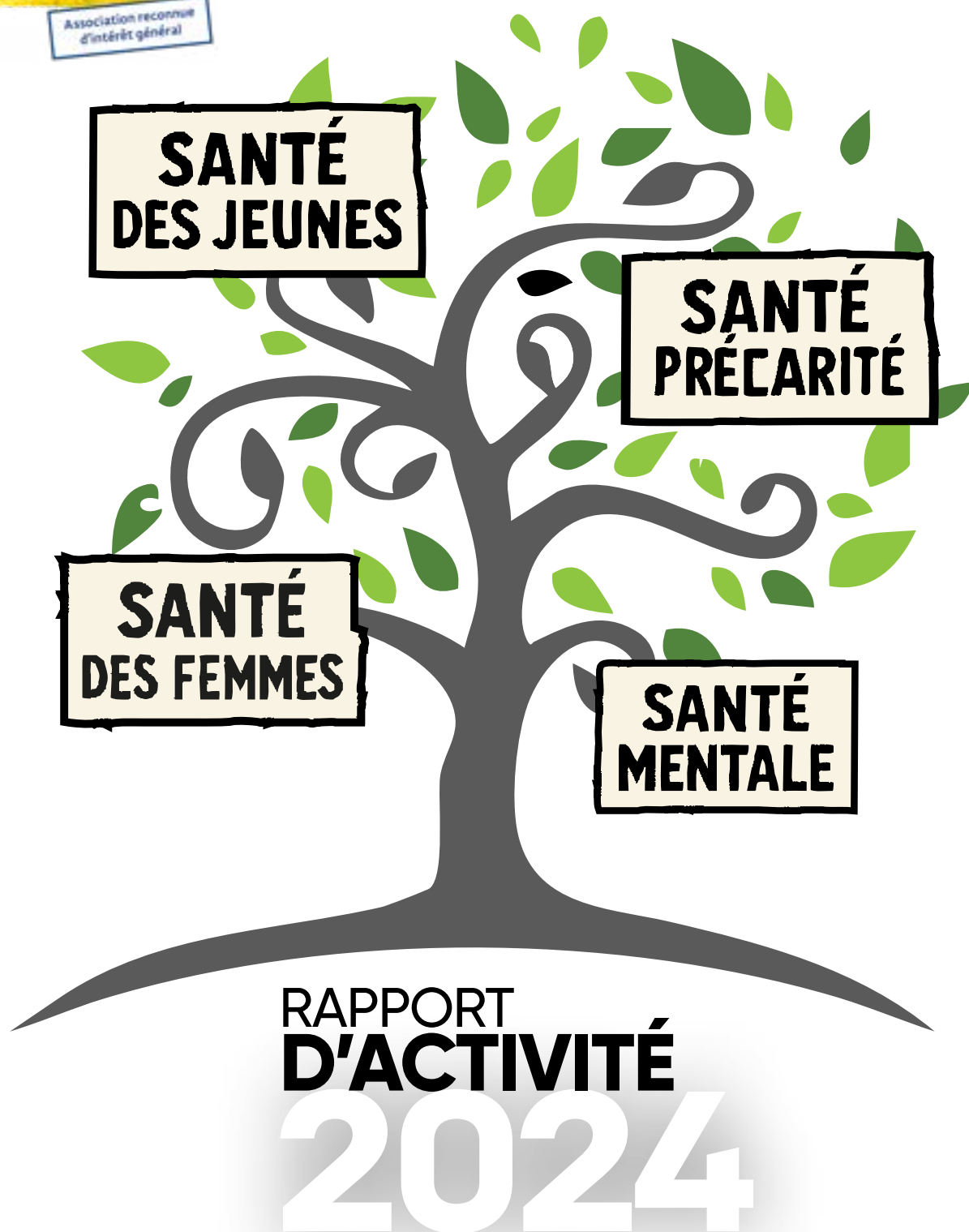




INTRODUCTION	4
1 LES MISSIONS DE LA MAISON DE LA PRÉVENTION – POINT ÉCOUTE JEUNES	7
1.1 Présentation de l'association	8
1.2 La gouvernance de l'Association	9
1.3 Une équipe salariée pluridisciplinaire et quelques changements	10
1.4 La vie de l'association en 2024	11
1.5 Les modalités de fonctionnement de l'association	12
2 LE PÔLE SANTÉ JEUNES REPRÉSENTÉ PAR LE POINT ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES (PAEJ)	14
2.1 Présentation du Point Accueil Ecoute Jeunes de Fontenay-sous-Bois	15
2.1.1 Les missions du Point Ecoute Jeunes	15
2.1.2 Le réseau des PAEJ du Val de Marne	15
2.1.3 Permanences d'écoute	16
2.1.4 La composition de l'équipe du Point Ecoute de Fontenay-sous-Bois	17
2.1.5 Les financements du PAEJ	17
2.1.6 Cartographie des 11 lieux d'accueil du PAEJ	18
2.2 L'accueil individuel des jeunes	19
2.2.1 Vue d'ensemble	19
2.2.2 Les jeunes accueillis	21
2.2.3 La situation des jeunes reçus.es	24
2.2.4 Les problématiques	25
2.2.5 L'origine géographique des jeunes	30
2.3 L'accueil individuel des parents	31
2.3.1 Vue d'ensemble	31
2.3.2 L'origine géographique des parents	35
2.4 Les actions collectives	35
2.4.1 Vue d'ensemble	35
2.4.2 Le module citoyenneté	37
2.5 Les actions partenariales	38
2.6 La consultation jeune consommateur	39
2.7 Les partenaires	40
2.7.1 Le travail avec les autres PAEJ	40
2.7.2 Le partenariat avec la Maison de l'Adolescent du Val de Marne	41
2.7.3 Visites de nos partenaires financeurs dans les locaux de la Maison de la Prévention – Point Ecoute jeunes	41
3 L'ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ	42
3.1 Le REAAP : différentes formes d'actions proposées aux parents	43
3.2 La participation au Réseau Parentalité du Val de Marne	43
4 LE PÔLE SANTÉ PRÉCARITÉ PROXIMITÉ	45
4.1 Les territoires d'intervention du Pôle Santé Précarité-Proximité	46
4.1.1 La Ville de Fontenay-sous-Bois, commune d'implantation de la Maison de la Prévention–Point Ecoute Jeunes	46
4.1.2 Le rôle de la Maison de la Prévention dans les quartiers Politique de la Ville	46
4.1.3 Les permanences infirmières et les actions collectives dans les deux foyers de migrants	48
4.1.4 Une participation aux initiatives de la Ville de Fontenay-sous-Bois	48
4.1.5 La participation au développement de la Mutuelle Communale de Fontenay-sous-Bois	49

4.2 Le partenariat avec la ville de Champigny-sur-marne	49
4.2.1 La Ville de Champigny-sur-Marne, autre territoire d'intervention de la Maison de la Prévention	49
4.2.2 Le partenariat avec la direction de la santé de Champigny-sur-Marne	49
4.2.3 Le partenariat avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS)	50
4.2.4 La coordination du dispositif de la Coopérative d'Acteurs « Sport, Nutrition, Santé au Bois l'Abbé »	74
4.3 L'équipe mobile psychiatrie précarité du Val de Marne	79
4.4 La prévention des cancers	80
4.4.1 Octobre rose 2024	81
4.5 La prévention et le dépistage du VIH/IST	85
4.6 Les actions de prévention des addictions	86
4.6.1 Un éventail d'activités concernées par la prévention des addictions	86
4.6.2 Le tabac	88
4.6.3 Actions collectives de prévention des addictions auprès des élèves de collèges et de lycées	88
5 LE PÔLE SANTÉ DES FEMMES	90
5.1 Un projet de constitution, d'animation et de coordination d'un réseau informel « Femmes et Santé » en 2024	91
5.1.1 L'organisation de deux matinées sur la thématique Femmes et Santé	92
5.2 La Prévention des cancers féminins et la campagne « Octobre Rose »	93
5.2.1 L'activation d'un partenariat local dans le cadre du Pôle Santé Précarité-Proximité	94
5.2.2 La participation à la Commission municipale sur le Projet Alimentaire de Territoire	94
5.2.3 Le partenariat avec le Territoire Paris Est Marne et Bois	94
5.3 La Prévention des violences sexistes et sexuelles et la prise en charge psychologique individualisée des victimes de violences conjugales et intrafamiliales	94
5.3.1 Les actions de sensibilisations effectuées en direction des professionnels, intervenant auprès des publics jeunes	94
5.3.2 La prise en charge psychologique des victimes et co-victimes des violences conjugales et intrafamiliales	95
5.3.3 Les interventions de prévention des violences sexistes et sexuelles sur la thématique du consentement dans les Quartiers Politique de la Ville	95
5.3.4. La participation active au réseau local de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales de Fontenay-sous-Bois et aux groupes du CLSP sur cette thématique	95
5.3.5 Bilan de la permanence du Mouvement du Nid au sein de la Maison de la Prévention – Point Ecoute Jeunes en 2024	96
6 LE PÔLE SANTÉ MENTALE	97
6.1 La gouvernance du CLSM de Fontenay : des instances participatives avec une vision stratégique	98
6.1.1 Comité de pilotage de 2024 : le 30 mai	99
6.1.2 La SISM (Semaine d'Information sur la Santé Mentale)	99
6.1.3 Groupe de travail « accès aux soins en santé mentale » en 2024	100
CONCLUSION ET PERSPECTIVES	102

INTRODUCTION

L'année 2024 a été une année bien remplie, quels que soient les domaines d'activités et ce, malgré quelques turbulences dans l'équipe salariée du fait de plusieurs départs et de difficultés de recrutement, notamment d'éducateur/trice et d'infirmier/e.

Cette période de transition a été mise à profit pour opérer des réorganisations du service devenues nécessaires afin de faire face aux enjeux et défis liés à la mise en œuvre d'une politique de prévention promotion de la santé répondant au mieux aux besoins du territoire.

La Maison de la Prévention repose sur des fondations solides : des valeurs de citoyenneté, d'émancipation, d'engagement et de convivialité... et un savoir-faire en termes « d'aller vers et faire avec » en relation avec les habitants-citoyens-usagers du territoire d'actions de l'association.

Le travail de la Maison de la Prévention – Point Ecoute Jeunes est connue et reconnue par ses partenaires financeurs qui renouvellent leur confiance à l'association.

Aussi, en 2024, la Maison de la Prévention a pu répondre avec une équipe renouvelée aux nouveaux enjeux que sont :

- La mise en place de la nouvelle prestation de service PAEJ (Point Accueil Ecoute Jeunes) de la CAF ;
- Le développement du réseau Femmes & Santé associant divers partenaires locaux, départementaux et nationaux ;
- Les évolutions des actions de santé dans le cadre des nouveaux partenariats et du renouvellement des Contrats Locaux de Santé des Villes de Fontenay-sous-Bois et des relations avec la CPTS de Champigny sur Marne.

S'agissant de l'évolution de l'action du PAEJ, la présidente a été nommée au cours de l'année déléguée départementale de l'ANPAEJ (Association Nationale des PAEJ) dans l'objectif de fédérer les quatre PAEJ du département en particulier dans le dialogue et la concertation avec la Maison de l'Ado et avec les partenaires institutionnels, principaux financeurs des PAEJ que sont la CAF, le Département et l'ARS.

De façon transversale à tous les axes d'activité de l'association, les rencontres-débat « **Matinales de la Maison de la Prévention** » se sont poursuivies durant l'année 2024.

Ces « **Matinales** » rencontrent un succès croissant auprès des différents publics : habitant.es, professionnel.les, élu.es, parents et jeunes et deviennent pour certains un rendez-vous régulier. Elles ont abordé des sujets variés en lien avec l'actualité.

Elles sont emblématiques des fondements de l'association, car ces matinées d'échanges mettent en exergue les principes d'actions de l'association :

- L'approche globale de la santé,
- L'action sur les différents déterminants de santé,
- L'implication de tous les acteurs avec la gratuité, l'ouverture à tous,
- L'invitation et l'encouragement à la participation de tous les habitants, usagers et citoyens,
- La co-construction d'actions avec des professionnels, notamment la Direction de la Santé de la Ville, mais aussi avec des élus, des chercheurs et des associations de personnes concernées.



Ainsi, durant l'année 2024, **10 Matinales de la Maison de la Prévention** ont été organisées :

→ 30 janvier 2024

Pourquoi faut-il inscrire le droit à l'IVG dans la Constitution ?

Débat introduit par un spectacle proposé par la compagnie du Plateau

→ 6 février 2024

La santé des enfants commence avec vous

Matinale organisée dans le cadre de la coopérative d'acteurs
Maison pour Tous Joséphine Baker à Champigny sur Marne

→ 5 mars 2024

**L'intimité comme champ de bataille féministe :
revendiquer les droits des femmes dans leur vie affective et sexuelle**

Avec les interventions de Lucie PERRON, Coordinatrice départementale 94 et de
Emmanuelle AZUELOS, militante de l'association AIDES.

→ 2 avril 2024

Qu'est-ce que prendre des risques, peut-on prévenir ?

Pourquoi, comment se met-on en danger ?

Avec l'intervention de Jean-Marc BALEYTE, Directeur de la Maison de l'Adolescent du Val de Marne

→ 28 mai 2024

Cyberpédocriminalité et prévention des risques liés aux écrans.

Avec les interventions de Chloé DJADEL, Responsable prévention à l'association CAMELEON Socheata SIM, Responsable de la Mission Sociale France chez CAMELEON

→ 18 juin 2024

S'informer pour prévenir et dépister le cancer du col de l'utérus.

Avec les interventions du Docteur Céline COCOZZA, Médecin généraliste en charge des consultations de Santé de la femme des Centres Municipaux de santé de Fontenay-sous-Bois et de Madame Noufisa BOUZIR, Chargée de prévention au Centre régional de coordination des dépistages des cancers IDF (94).

→ 24 Septembre 2024

La place des écrans dans la famille

Intervenant : Hervé Duparc, psychologue du Paej de Champigny

→ 15 Octobre 2024

Questions d'inceste : Repérage et impact sur les victimes

Intervenante : Soraya de Moura Freire, psychologue, association des Docteurs BRU

→ 19 Novembre 2024

Eduquer sans punir, mythe ou réalité ?

Intervenante : Claire Guelfucci, psychologue

→ 10 Décembre 2024

Réduction des risques dans les conduites addictives chez les jeunes

Intervenante Justine Jambu, infirmière Maison de la Prévention et Isabelle Fernandez, directrice Visa 94

1

LES MISSIONS DE LA MAISON DE LA PRÉVENTION - POINT ÉCOUTE JEUNES



1.1 Présentation de l'association

La Maison de la Prévention-Point Ecoute Jeunes est une association de prévention et de promotion de la santé qui s'appuie sur la définition de la charte d'Ottawa de 1986 de l'OMS :

« La promotion de la santé est le processus qui confère aux populations les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé, et d'améliorer celle-ci. Cette démarche relève d'un concept définissant la « santé » comme la mesure dans laquelle un groupe ou un individu peut d'une part, réaliser ses ambitions et satisfaire ses besoins et, d'autre part, évoluer avec le milieu ou s'adapter à celui-ci.

Il s'agit d'un concept positif mettant en valeur les ressources sociales et individuelles, ainsi que les capacités physiques. Ainsi donc, la promotion de la santé ne relève pas seulement du secteur sanitaire : elle dépasse les modes de vie sains pour viser le bien-être. »

L'activité de l'association s'articule autour de quatre grands pôles d'activités

Le Pôle Santé Jeunes (qui correspond au Point Accueil Ecoute Jeunes)

Ce pôle destiné aux jeunes âgées de 11 à 25 ans contient deux dispositifs principaux :

- Le Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ)
- Une Consultation Jeunes Consommateurs (CJC),

En lien avec le Pôle Santé Jeunes, un volet de présentation de l'activité est consacré aux **actions d'accompagnement à la parentalité**. Même si les parents d'adolescents sont largement représentés dans les actions d'accompagnement à la parentalité, ces actions « parentalité » s'adressent à un public plus large de parents que les familles accueillies dans le cadre du Point Accueil Ecoute Jeunes.

Le Pôle Santé Précarité

Dans ses missions visant la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé, l'association porte une attention particulière aux personnes en situation de précarité sociale, notamment dans les quartiers politiques de la ville, les foyers d'hébergement, les résidences sociales... Son action vise à faciliter l'accès au droit commun, à apporter les informations favorables à la santé et à accompagner vers les dispositifs et les structures de prévention, de dépistage et de soins.

Le Pôle Santé des Femmes

L'association mène un accompagnement spécifique en direction des femmes compte-tenu des inégalités persistantes qui impactent leur santé.

Dans le même sens, un travail de prévention et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles est développé au sein de ce pôle afin :

- de prévenir les violences sexistes et sexuelles en milieu scolaire et dans les lieux accueillant les jeunes,
- de prendre en charge de façon individualisée les victimes et co-victimes des violences conjugales et intrafamiliales,

- d'accueillir les personnes fragilisées par un parcours prostitutionnel, notamment avec une permanence hebdomadaire du Mouvement du Nid.

En 2023, un réseau « Femmes et santé » a été mis en place par la Maison de la Prévention.

Le Pôle Santé Mentale

La promotion de la santé mentale est transversale à toutes les activités de l'association.

A ce titre, le pilotage par l'association de Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) de Fontenay-sous-Bois illustre cette priorité donnée à la promotion du bien-être. Le CLSM est une plateforme de concertation réunissant les acteurs sociaux, médicaux, les Elus(es), la psychiatrie adulte et infanto-juvénile, les personnes concernées pour décroiser les pratiques professionnelles, améliorer la prévention, l'accès aux soins, promouvoir l'inclusion sociale et la lutte contre la stigmatisation. Pour ce faire, elle s'appuie sur une démarche participative.

Ces 4 pôles d'activités ne sont pas cloisonnés entre eux, mais au contraire sont interreliés. Chaque Pôle « profite » aussi de l'interdisciplinarité de l'équipe de salariés.

1.2 La gouvernance de l'Association

Le Conseil d'Administration de l'association

Le Conseil d'Administration est composé de personnes intéressées aux problématiques traitées par l'association, chacune dispose d'une expertise citoyenne, expérientielle, professionnelle permettant de nourrir le projet associatif et d'enrichir ses orientations en relation étroite avec l'équipe salariée. Durant l'année 2024, le Conseil d'Administration s'est réuni à 3 reprises : le 23/02, le 17/09 et le 3/12.

Font partie du Conseil d'Administration en 2024

Martine ANTOINE, Intervenante en promotion de la santé et Militante associative

Monique ESTEVE, Conseillère pédagogique d'Académie de l'Education Nationale en retraite

Pierre DUCROQ, Secrétaire Général d'une Fondation pour l'aide à l'Enfance

Pascal PEIGER, Directeur d'une association de prévention spécialisée

Laetitia BRUNO, Présidente d'un Groupe d'Entraide Mutuel (GEM)

Cathy EVENS, Cadre Territorial

Michèle LE GAUYER, Cadre d'un Organisme social retraitée

Nathalie GAUTRAIS, Citoyenne fontenaysienne, militante associative, Cadre territoriale

Sophie GLOUX, Fonctionnaire territoriale, travailleuse sociale

Maryline HAMON, Psychologue et Directrice Adjointe de la Maison de l'Adolescence

Frances NORDMANN, Militante féministe

Anna ROS, Enseignante de l'Education Nationale, Citoyenne fontenaysienne

Isabelle FERNANDES, Directrice Visa 94

Membres de Droit

Sokona NIAKHATE, Conseillère Départementale du Val de Marne et adjointe au Maire déléguée à la jeunesse

Nassim LACHELACHE, représentant le Maire de Fontenay-sous-Bois (titulaire)

Nicolas LEBLANC, représentant le Maire de Fontenay-sous-Bois (suppléant)

Les membres du Bureau de l'association en 2024 sont :

Martine ANTOINE, Présidente

Pascal PEIGER, Trésorier

Pierre DUCROQ, Trésorier adjoint

Michèle LE GAUYER, Secrétaire

Sophie GLOUX, Membre du Bureau

Cathy EVENS, Membre du Bureau

1.3 Une équipe salariée pluridisciplinaire ... et quelques changements

L'équipe salariée est composée des 12 professionnels (9 femmes et 3 hommes) qualifiés et diplômés suivants :

Brigitte HEIMROTH, Directrice / 1 ETP jusqu'au 31 mai 2024 puis

Sophie CUADROS à partir du 1 septembre 2024

Samira MIR, Cheffe de projets et Coordinatrice du CLSM / 1 ETP - Directrice par intérim du 01/06 au 31/08 - Directrice adjointe à compter du 01/09/24

Jérémy BONNARD, Chargé de projet et Coordinateur de la Coopérative d'acteurs Sport, Nutrition, Santé au Bois l'Abbé/ 1 ETP jusqu'au 25/06/24

Stéphane ECANVIL, Educateur spécialisé / 1 ETP (Maître d'apprentissage de Luna PRAT) jusqu'au 08/05/24

Luna PRAT, Educatrice spécialisée en contrat d'apprentissage/ 1 ETP jusqu'au 25/07/24

Charly-Nam HECQUET, Psychologue / 1 ETP jusqu'au 01/05/24 puis

Claire GUELFUCCI à compter du 16/06/24

Nathalie MOREIRA, Psychologue / 1 ETP jusqu'au 08/06/24 puis

Adèle MARRONE à compter du 5 juin 2024

Amira MANAI, Assistante administrative et chargée d'accueil / 1 ETP puis Assistante de direction à compter du 1/12/24

Danfi DIALLO, Médiatrice Santé / 1 ETP - retour de congé maternité le 2 mai 2024

Emilie ABOUCAYA, Infirmière, jusqu'au 30/01/24 puis

Justine JAMBU à compter du 21 mai 2024 jusqu'au 18 décembre 2024

Asha GOKOOL, Agent d'entretien / 0,2 ETP

1.4 La vie de l'association en 2024

Au début du mois de janvier, pour bien commencer l'année 2024

Le Conseil d'Administration et l'équipe salariée ont invité les élu.es, les partenaires et les usager.es de l'association aux vœux de l'association en partageant la galette.

Le passage de relais entre l'ancienne et la nouvelle directrice le 1^{er} octobre 2024

INVITATION

Après cinq années passées à s'employer activement et efficacement à développer l'activité de la Maison de la prévention-Point écoute jeunes, Brigitte Heimroth rejoint son administration d'origine.

Sophie Cuadros la remplace désormais dans la fonction de directrice.

Pour remercier Brigitte de son engagement sans faille et pour accueillir Sophie, le Conseil d'Administration et l'équipe salariée vous invitent à partager un moment convivial en présence de Jean-Philippe Gautrais, Maire de Fontenay-sous-Bois.

mardi 1^{er} octobre
à partir de 17h30
dans les locaux
de l'association.

Merci de confirmer votre présence
au 01 48 75 94 79 ou par email :
maison.prevention@orange.fr



Le départ programmé de la directrice Brigitte Heimroth en juin, qui après 5 années consacrées au développement de l'association, a regagné son administration d'origine, a été préparé en concertation avec elle et le bureau de l'association afin d'assurer au mieux la continuité de l'activité.

Le choix du recrutement de Sophie Cuadros en tant que nouvelle directrice, s'est appuyé sur son expérience de direction de structures du champ médico-social et de sa connaissance des partenaires locaux et départementaux.

Elle a eu l'occasion de se présenter, avant sa prise de fonction en septembre, aux adhérent.es de l'association à l'occasion de l'Assemblée Générale ainsi qu'à l'équipe facilitant ainsi sa prise de poste.

La communication de l'association

Le site internet de l'association a été recomposé et une nouvelle brochure de présentation a été réalisée, facilitant la relation avec les usager.es et les partenaires. La Présidente de l'association et la directrice ont rencontré le service communication de la Ville de Fontenay- sous-Bois pour améliorer la diffusion de l'information (réseaux sociaux de la Ville, journal municipal, panneaux lumineux).

Les formations professionnelles de l'équipe salariée en 2024

L'association accorde une grande importance à la formation continue des salarié.es en utilisant les dispositifs de formation continue (OPCO Santé). Une grande partie des professionnels de l'association a bénéficié à sa demande et sur son temps de travail, d'une formation en lien avec sa pratique professionnelle (colloques, journées de formation)..

Amira MANAI a continué durant l'année 2024, sa Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) en vue de l'obtention du BTS « Support à l'action managériale » en bénéficiant d'un accompagnement dans cette démarche. Elle a obtenu sa VAE le 26/11/2024.

Danfi DIALLO a débuté une VAE Conseillère en Economie Sociale et familiale et a repris ses cours de permis B.

1.5 Les modalités de fonctionnement de l'association

L'association reçoit le public en entretien individuel et elle organise des actions collectives dans ses locaux et dans des locaux extérieurs. Elle organise aussi des initiatives permettant d'aller vers les différents publics : jeunes, personnes vulnérables, habitants, migrants...

Modalités des entretiens individuels

Les entretiens se font essentiellement sur rendez-vous, mais cela n'exclut pas l'accueil inconditionnel et immédiat. L'assistante, Amira MANAI, qui assure l'accueil physique et téléphonique, fixe les rendez-vous avec les délais les plus courts possible, (le délai d'attente moyen est compris entre 4 et 20 jours, en dehors de la Consultation Jeunes Consommateurs où les délais peuvent être un peu plus longs.

En essayant de tenir compte des souhaits et des disponibilités des demandeurs, l'assistante organise la gestion des agendas numériques des professionnels en lien avec leurs permanences à l'extérieur des locaux de l'association. Certaines situations complexes sont prises en charge par un binôme de professionnels.

Les entretiens ont pour objectifs de proposer un espace d'échange et d'écoute permettant aux personnes de venir déposer une problématique ou un questionnement autour de la santé, au sens global.

En fonction de l'évaluation faite, le professionnel proposera un suivi en interne si nécessaire ou orientera vers un partenaire. Le suivi est donc individualisé et sa durée sera propre à chaque individu.

Modalités des actions collectives

Elles sont mises en place en partenariat avec les acteurs locaux (Education Nationale, Villes, associations locales...). Tout en répondant aux objectifs des conventions qui lient l'association à ses financeurs, le contenu des actions est élaboré en cohérence avec les valeurs associatives, dans le but de développer les compétences psycho-sociales des participants, en s'appuyant sur les démarches participatives, permettant de **faire avec** les usagers.

Les horaires

L'Association est ouverte au public du lundi au vendredi de 10h à 13h et de 14h à 18h (accueil immédiat et inconditionnel, sauf les mardis matin où se tiennent les réunions d'équipe et les rencontres avec des partenaires) et exceptionnellement le samedi de 10h à 12h, (uniquement sur rendez-vous).

Les règles éthiques

- ➔ Gratuité et absence de toute rétribution quelle qu'en soit la forme,
- ➔ Libre adhésion des usagers pour participer aux entretiens individuels.



LE PÔLE SANTÉ JEUNES REPRÉSENTÉ PAR LE POINT ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES (PAEJ)



2.1 Présentation du Point Accueil Écoute Jeunes de Fontenay-sous-Bois

L'Association est un Point Accueil Écoute Jeunes (PAEJ), Antenne locale de la Maison de l'Adolescent du Val de Marne, la Maison de l'Adolescent du Val de Marne étant située à Créteil.

La Caisse d'Allocations Familiales du Val de Marne, le Département 94, le Territoire Paris Est Marne et Bois, l'ARS et la Ville de Fontenay-sous-Bois et la CPAM sont les principaux financeurs du Point Écoute Jeunes de Fontenay-sous-Bois.

Le PAEJ de Fontenay-sous-Bois utilise, pour le suivi de son activité en faveur des jeunes, le site internet « PAEJstat » développé par l'ANPAEJ (Association Nationale des Points Écoute Jeunes), dont l'association est adhérente et dont Martine ANTOINE est déléguée départementale depuis 2024.

2.1.1 Les missions du Point Écoute Jeunes

S'adressant à des jeunes de 11 à 25 ans, le Point Accueil Écoute Jeunes a comme missions principales : l'écoute confidentielle, l'évaluation des situations, l'information et l'orientation, le soutien psychologique, l'accompagnement socio-éducatif et la proposition de réponses à des besoins de santé globale.

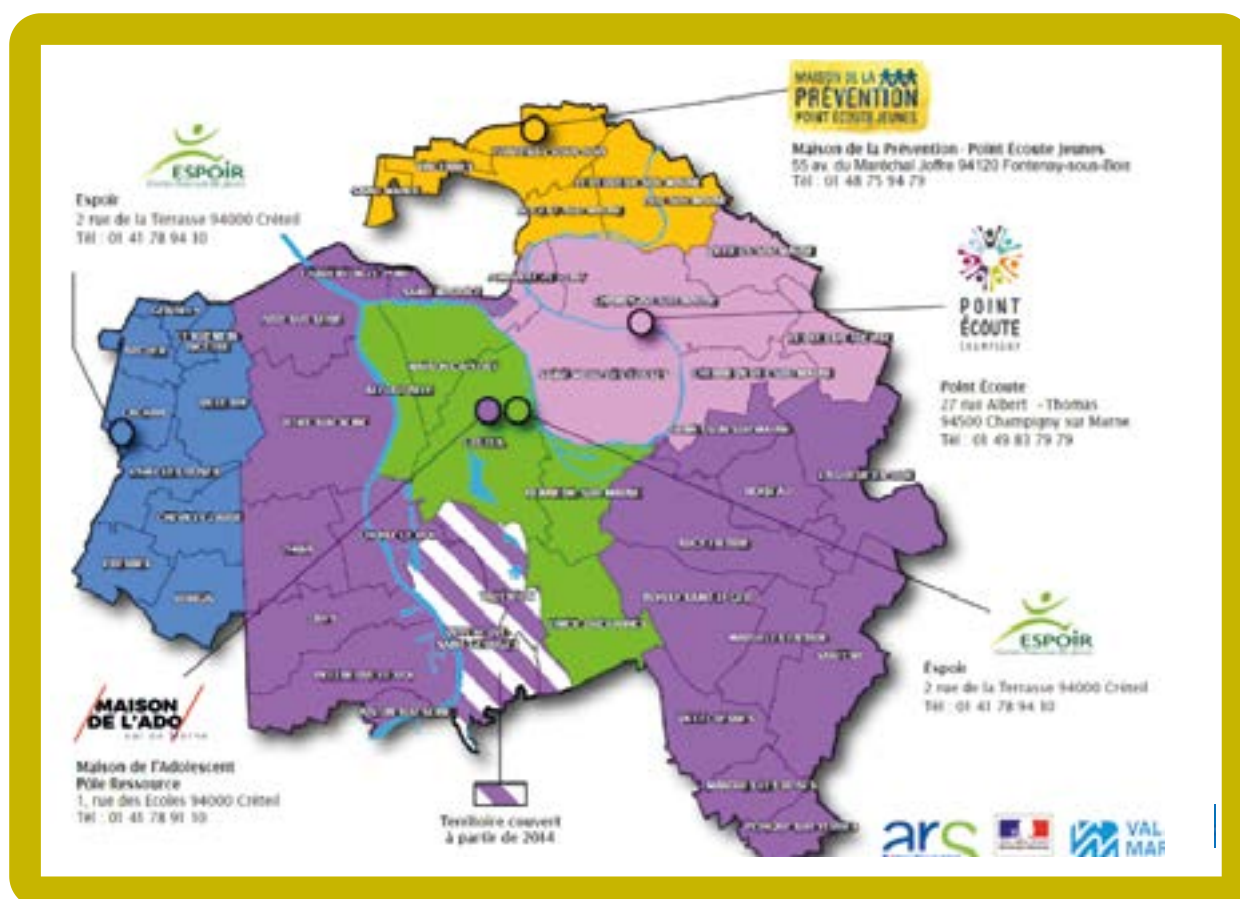
Le PAEJ s'inscrit dans une approche généraliste et intervient dans le champ de la prévention individuelle et collective.

Ce lieu se structure autour d'un(e) :

- Lieu d'accueil, dédié aux jeunes, pour leur permettre de parler à des professionnels de toutes les questions liées à l'adolescence, à la sexualité, aux conduites à risques (cannabis, tabac, alcool...), aux relations avec la famille, aux pairs, à l'école...
- Lieu d'accueil, d'écoute et d'information destiné aux parents confrontés à des interrogations ou des problèmes dans la relation avec leur adolescent.
- Une équipe pluridisciplinaire (psychologues, éducateurs, chargé d'accueil, cheffe de projet...) qui organise :
 - Des actions dans les collèges, lycées et autres lieux accueillant des jeunes (permanences de psychologues, actions collectives pour la prévention des conduites à risques...).
 - Des ateliers destinés aux adolescents pour les aider à surmonter les difficultés qu'ils rencontrent.
 - Des rencontres collectives avec les parents et des professionnels pour échanger et réfléchir sur des questions éducatives.

2.1.2 Le réseau des PAEJ du Val de Marne

Le Point Écoute de Fontenay-sous-Bois s'inscrit dans un réseau des 4 PAEJ, antennes de la Maison de l'Adolescent du Val de Marne avec qui les PAEJ ont signé une convention de partenariat. Ces 4 PAEJ sont situés à Fontenay-sous-Bois, à Champigny sur Marne, à Créteil et à Cachan.



Les territoires d'intervention des 4 PAEJ, Antennes de la Maison de l'Adolescent du Val de Marne

Chaque PAEJ couvre un territoire de plusieurs villes du Département du Val de Marne.

Le Point Ecoute de Fontenay couvre un territoire de six villes : Saint-Mandé, Vincennes, Fontenay-sous-Bois, Nogent-sur-Marne, Le Perreux-sur-Marne et Bry-sur-Marne.

2.1.3 Permanences d'écoute

LOCALISATION DE LA PERMANENCE D'ÉCOUTE	NOM DE LA PERMANENCE D'ÉCOUTE
FONTENAY-SOUS-BOIS	CJC, COLLÈGES JEAN MACÉ, JOLIOT CURIE, VICTOR DURUY, LYCÉES MICHELET, ET PABLO PICASSO
NOGENT-SUR-MARNE	LYCÉE EDOUARD BRANLY
VINCENNES	COLLÈGE NOTRE DAME DE LA PROVIDENCE (JUSQU'EN MAI 2024), PERMANENCE CARRÉ JEUNES (SERVICE MUNICIPAL JEUNESSE)
BRY-SUR-MARNE	COLLÈGE ST THOMAS DE VILLENEUVE

Les permanences d'écoute permettent aux jeunes de venir rencontrer les psychologues du PAEJ sur leur temps scolaire, et sans en aviser leurs parents. Les permanences peuvent être à la journée ou à la demi-journée en fonction des besoins, hebdomadaires ou bi-mensuelles en fonction des lieux d'accueil.

Elles sont mises en place de la rentrée à la fin de l'année scolaire. Tout comme les entretiens dans les locaux du PAEJ, les permanences ont pour objectif un soutien psychologique; une orientation et non un suivi psychothérapeutique. Les entretiens sont posés par le jeune lui-même ou par un professionnel du lieu d'accueil (infirmier, CPE, assistante sociale...).

Les permanences permettent aussi de travailler de manière plus globale l'accès aux professionnels de la santé mentale (première porte d'entrée dans le soin). Le jeune sait-il pourquoi il a été orienté ? Sait-il à quoi sert un psy ? Est-il capable de formuler une demande, de reconnaître son mal-être ?

En général, les psychologues reçoivent des jeunes qui souhaitent échanger d'eux-même avec un-e psychologue, ou des jeunes orientés par l'établissement scolaire sans problématique apparente liée aux apprentissages.

2.1.4 La composition de l'équipe du Point Ecoute de Fontenay-sous-Bois

Répartition du nombre de professionnel.le.s par type de métier

QUALIFICATION	
DIRECTEUR	1
PSYCHOLOGUE	2
COORDINATEUR/COORDINATRICE	1
ASSISTANTE DE DIRECTION	1
EDUCATEUR	1
APPRENTIE EDUCATRICE	1
AIDE MÉNAGÈRE	1

2.1.5 Les financements du PAEJ

Les principaux financeurs institutionnels :

- CAF (prestation de service : accord national CNAF/ANPAEJ) : 75662 €
- Conseil Départemental 94 : 70 000 €
- Ville de Fontenay-sous-Bois : 20 000 €
- Territoire Paris Est Marne et Bois : 15 000 €

Complémentairement des financements sur AAP :

- ARS : (Addictions, VIH/IST, prev violences sexistes et sexuelles, santé globale des jeunes) : 61 000 €
- Etat (QPV, BOP 104, MILDECA) : 19 000 €

Diverses prestations :

- Ville de Vincennes : Permanence au Carré Jeunes : 2602 €
- Collège St Thomas de Villeneuve : 4669 €
- Collège La Providence : 3360 €

2.1.6 Cartographie des 11 lieux d'accueil du PAEJ



1, 2, 4, 5, 6, 8, 10	PERMANENCE PRINCIPALE (FONTENAY-SOUS-BOIS), PERMANENCE D'ÉCOUTE CJC (FONTENAY-SOUS-BOIS), PERMANENCE D'ÉCOUTE À JEAN MACÉ (FONTENAY-SOUS-BOIS), PERMANENCE D'ÉCOUTE À JOLIOT CURIE (FONTENAY-SOUS-BOIS), PERMANENCE D'ÉCOUTE À MICHELET (FONTENAY-SOUS-BOIS), PERMANENCE D'ÉCOUTE À PABLO PICASSO (FONTENAY-SOUS-BOIS), PERMANENCE D'ÉCOUTE À VICTOR DURUY (FONTENAY-SOUS-BOIS)
3	PERMANENCE D'ÉCOUTE À EDOUARD BRANLY (NOGENT-SUR-MARNE)
7, 11	PERMANENCE D'ÉCOUTE À NOTRE DAME DE LA PROVIDENCE (VINCENNES), PERMANENCE D'ÉCOUTE AU CARRÉ JEUNES DE VINCENNES (VINCENNES)
9	PERMANENCE D'ÉCOUTE À ST THOMAS DE VILLENEUVE (BRY-SUR-MARNE)

2.2 L'accueil individuel des jeunes

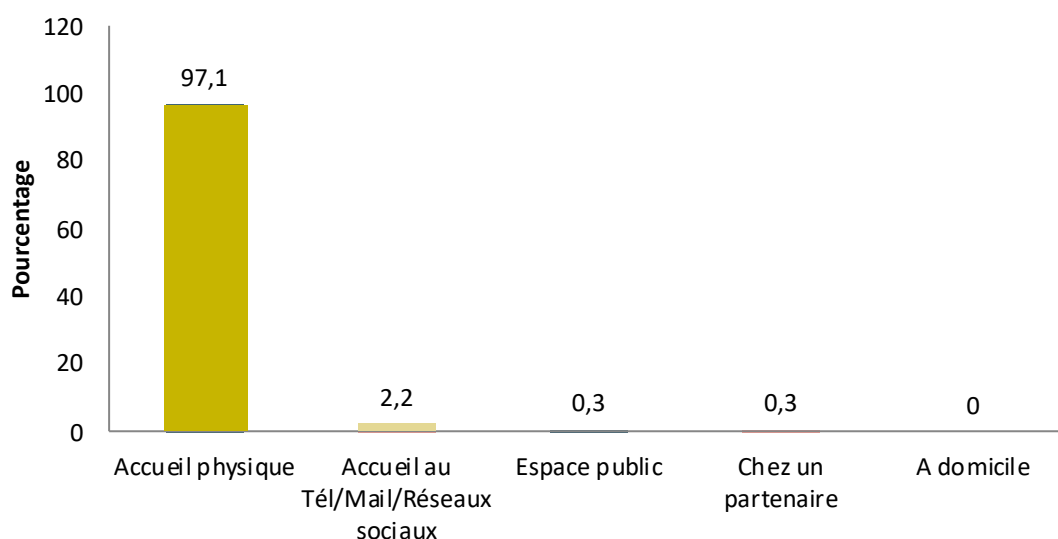
2.2.1 Vue d'ensemble

Le PAEJ a suivi **233 jeunes et 35 parents**. Les professionnels ont réalisé **640 entretiens**. Spécifiquement **560 entretiens** avec des jeunes et **80 entretiens avec des parents**.

Un bilan en recul comparé à 2023 du fait d'arrêts de travail répétitifs suivis de départ des deux psychologues au cours des 5 premiers mois de l'année et du non remplacement de l'éducateur et de l'apprenti faute de candidature répondant au profil de poste.

L'activité a repris son cours à partir de septembre notamment grâce aux permanences dans les collèges et lycées avec l'accueil de 69 nouveaux jeunes à partir d'octobre et, s'agissant des parents, du fait des nouvelles relations partenariales mises en place par l'équipe renouvelée.

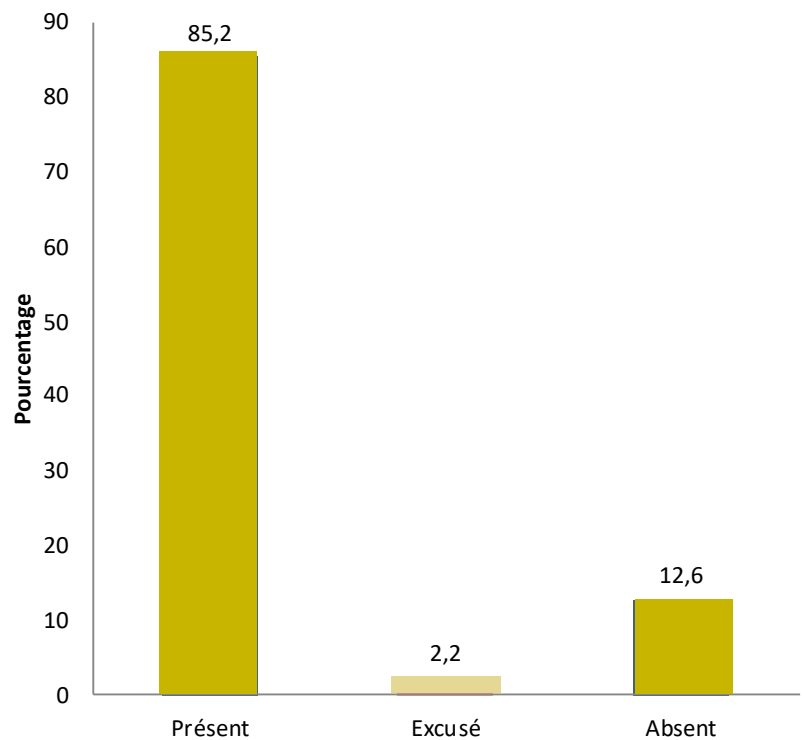
Types d'entretien



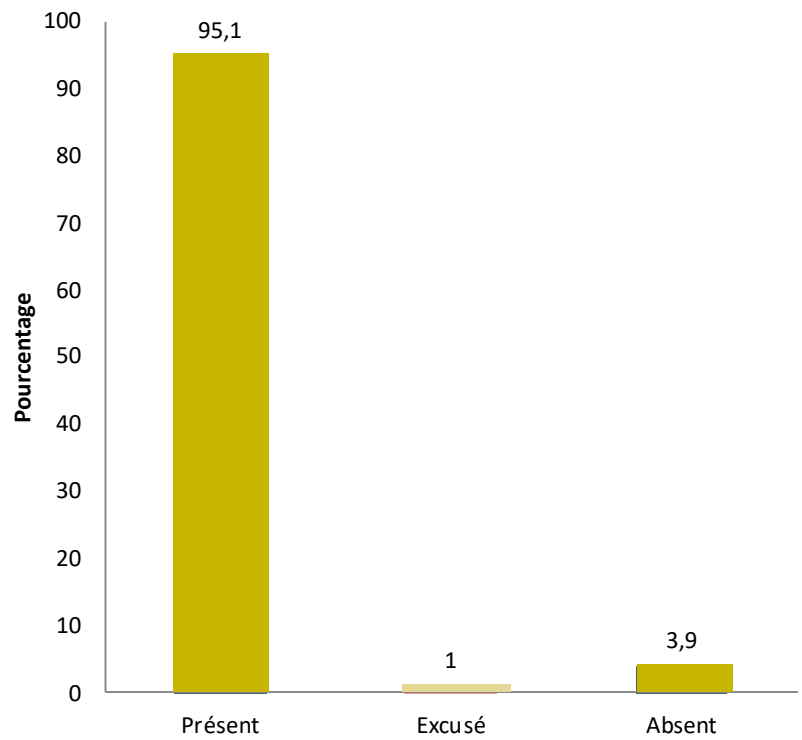
Au sein du PAEJ, **559 entretiens** ont été réalisés sur rendez-vous, et 1 sans rendez-vous.

Pour la période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Proportion de rendez-vous honorés



Pour la même période l'année précédente :



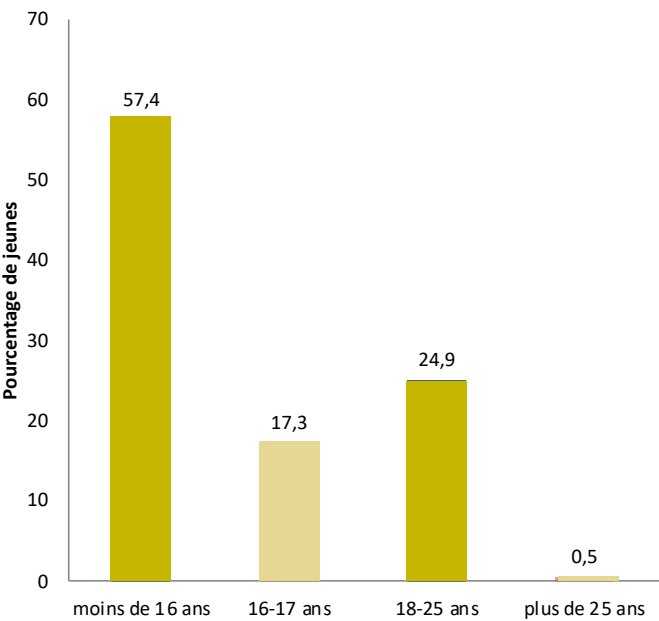
Le nombre d'entretiens par lieux d'accueil

LIEU	NOMBRE D'AC- CUEILS TOTAL	NOMBRE TOTAL D'ENTRETIENS POUR LES JEUNES	NOMBRE TOTAL D'ENTRETIENS POUR LES PA- RENTS
PERMANENCE PRINCIPALE	338	328	52
PERMANENCE À ST THOMAS DE VILLENEUVE (PERMANENCE D'ÉCOUTE)	57	56	1
CJC (PERMANENCE D'ÉCOUTE)	40	33	13
PERMANENCE À NOTRE DAME DE LA PROVIDENCE (PERMANENCE D'ÉCOUTE)	38	36	2
PERMANENCE À VICTOR DURUY (PERMANENCE D'ÉCOUTE)	23	23	0
PERMANENCE À JOLIOT CURIE (PERMANENCE D'ÉCOUTE)	21	21	0
PERMANENCE À JEAN MACÉ (PERMANENCE D'ÉCOUTE)	20	20	10
PERMANENCE AU CARRÉ JEUNES DE VINCENNES (PERMANENCE D'ÉCOUTE)	17	17	1
PERMANENCE À PABLO PICASSO (PERMANENCE D'ÉCOUTE)	15	15	1
PERMANENCE À MICHELET (PERMANENCE D'ÉCOUTE)	6	6	0
PERMANENCE À EDOUARD BRANLY (PERMANENCE D'ÉCOUTE)	4	4	0
NON RENSEIGNÉ	1	1	0

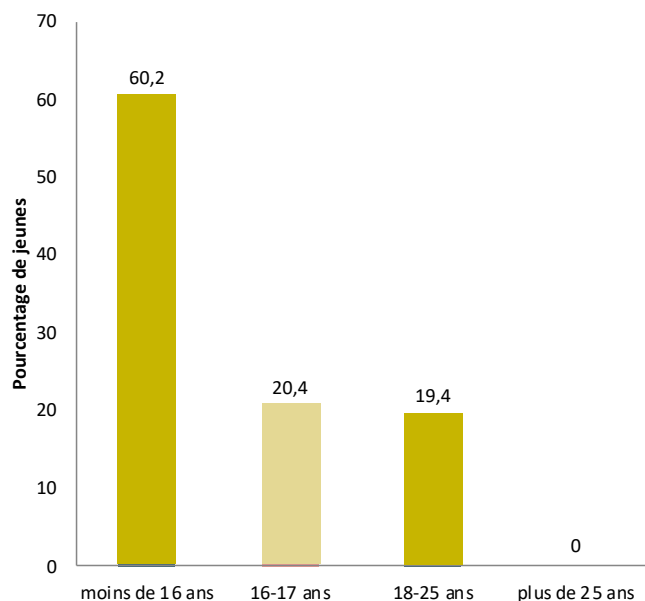
2.2.2 Les jeunes accueillis

Les jeunes suivis par le PAEJ ont **en moyenne 15.5 ans** lors de la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Le pourcentage des jeunes accueillis par tranches d'âge



Pour la même période l'année précédente :

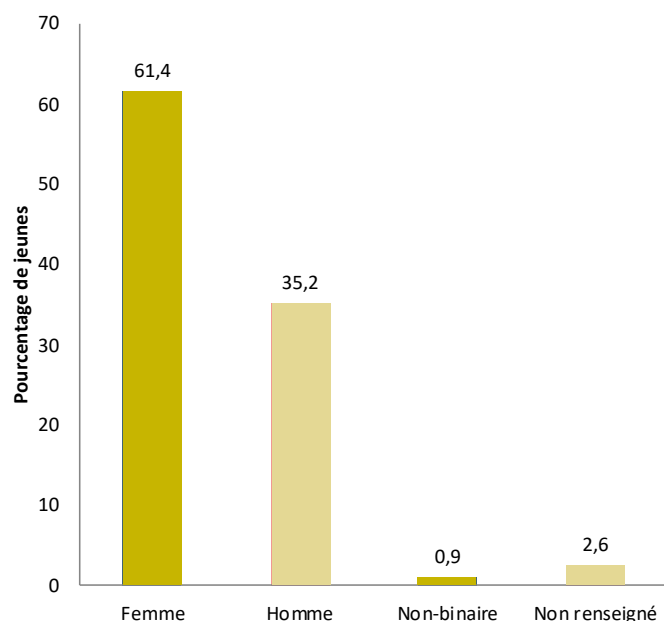


En 2024, une large majorité des jeunes accueillis au PAEJ sont des adolescents de moins de 16 ans, ce qui représente 55 % des suivis et ce depuis plusieurs années.

Toutefois, une évolution notable concerne l'augmentation du nombre de jeunes majeurs pris en charge : leur proportion est passée de 19,4 % en 2023 à 24,9 % en 2024. Cette hausse pourrait s'expliquer par le développement de certains partenariats, notamment avec Fontenay Cité Jeunes (association fontenaysienne de prévention spécialisée) et les missions locales, ce qui entraîne une plus grande visibilité de l'association auprès des jeunes adultes.

Le PAEJ accueille des personnes de différents genres répartis comme suit :

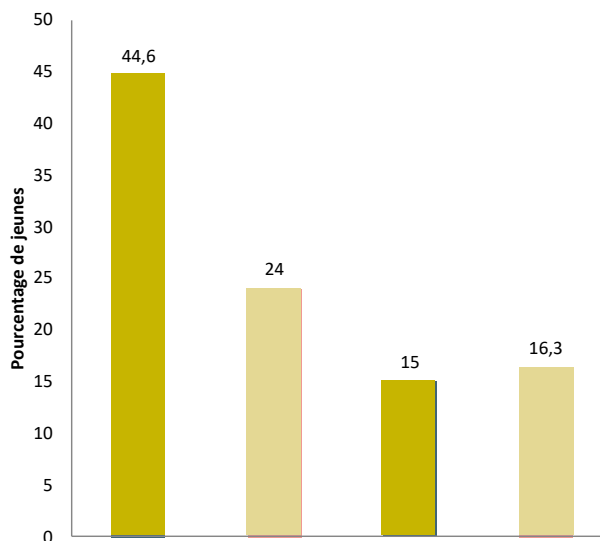
Représentation du genre parmi les jeunes accueillis.



164 personnes venues en entretien individuel avaient déjà été en contact avec le PAEJ précédemment.

En général, les jeunes reviennent au PAEJ :

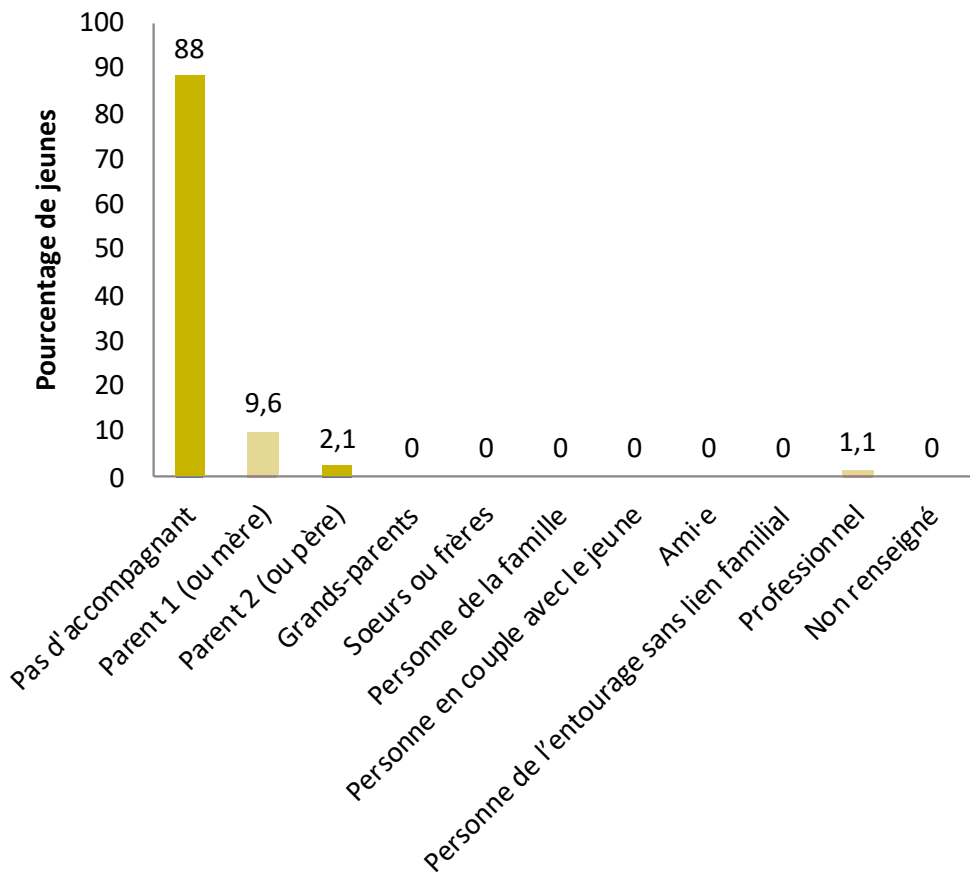
Nombre moyen de visites des jeunes global



Le taux élevé de jeunes ne venant qu'à un seul entretien en 2024, qui s'élève à 44,6 %, peut s'expliquer par plusieurs facteurs notamment le turn-over de l'équipe qui a pu entraîner des ruptures dans le suivi des jeunes pendant un trimestre. L'interruption des prises en charge et le manque de continuité dans l'accompagnement pourraient ainsi expliquer ce taux relativement important d'entretiens uniques.

Les jeunes viennent parfois accompagnés.

Les accompagnants les plus fréquents



La majorité des jeunes accueillis en 2024 se présentant seuls aux permanences représentent 88,87% des entretiens.

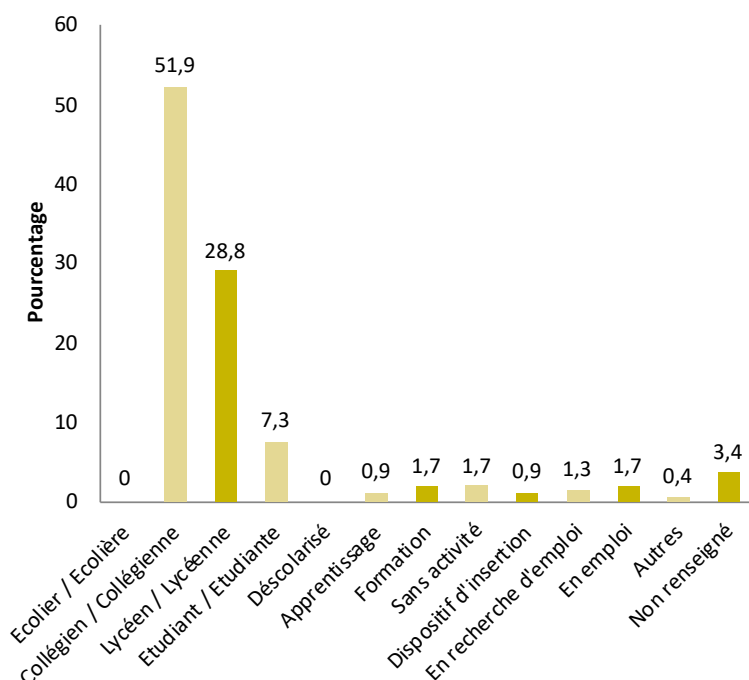
Ce chiffre s'explique d'une part, parce que le PAEJ est une structure accessible sans autorisation parentale et d'autre part, parce que les permanences au sein des établissements scolaires permettent aux adolescents de consulter sans nécessiter l'accompagnement d'un adulte. Enfin, on observe une augmentation du nombre de jeunes majeurs fréquentant le PAEJ en 2024, ce qui contribue également à cette tendance.

2.2.3 La situation des jeunes reçus.es

Pour la période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Les jeunes qui fréquentent le PAEJ ont des situations d'insertion variées :

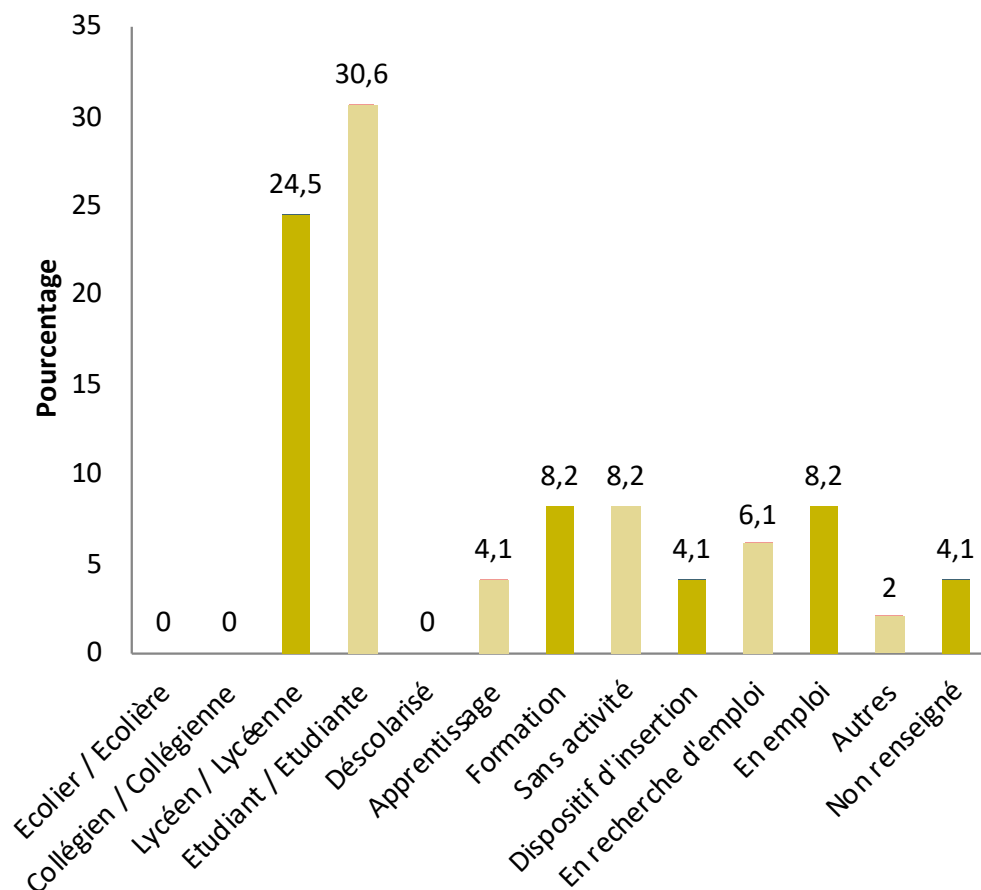
La situation d'insertion des jeunes accueillis



Collégiens et lycéens :

La majorité des jeunes accueillis en 2024 sont des collégiens, avec 60,2 % ayant moins de 16 ans, contre 39,8 % de lycéens et jeunes majeurs. Cette répartition reste stable par rapport à 2023. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette prédominance des collégiens. D'une part, le PAEJ a renforcé ses permanences d'écoute en milieu scolaire, avec des plages horaires plus étendues dans les collèges, ce qui peut favoriser un plus grand recours des élèves à ce dispositif. D'autre part, nos psychologues interviennent dans cinq collèges contre seulement trois lycées, et y assurent un nombre d'heures de permanence plus important. Enfin, la diminution de nos interventions dans certains lycées, notamment en raison de la perte de notre convention avec le lycée Notre-Dame de la Providence en septembre 2024, a pu limiter l'accès des lycéens à nos services.

La situation d'insertion des jeunes accueillis de 18 à 25 ans



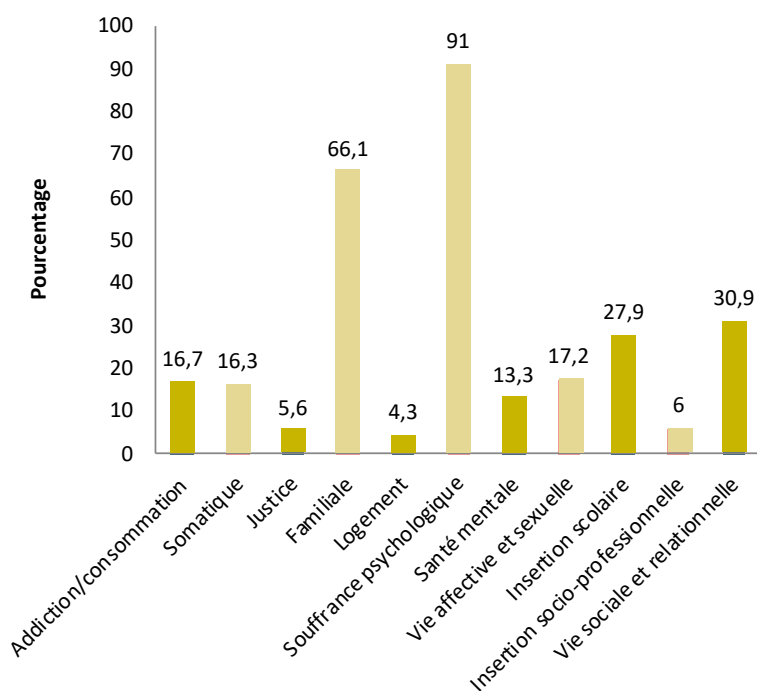
Jeunes majeurs de 18 à 25 ans

Parmi les jeunes âgés de 18 à 25 ans accueillis en 2024, une majorité sont étudiants (31 % poursuivent des études supérieures), tandis que 24 % sont encore lycéens.

L'association est présente dans trois lycées, ce peut faciliter l'accès des élèves à la permanence d'écoute, mais pas dans les universités. La saturation des structures de soins, notamment les CMP, et l'allongement des délais d'attente pourraient inciter davantage d'étudiants et de lycéens à se tourner vers le PAEJ comme première ressource en matière d'écoute et d'accompagnement psychologique.

2.2.4 Les problématiques

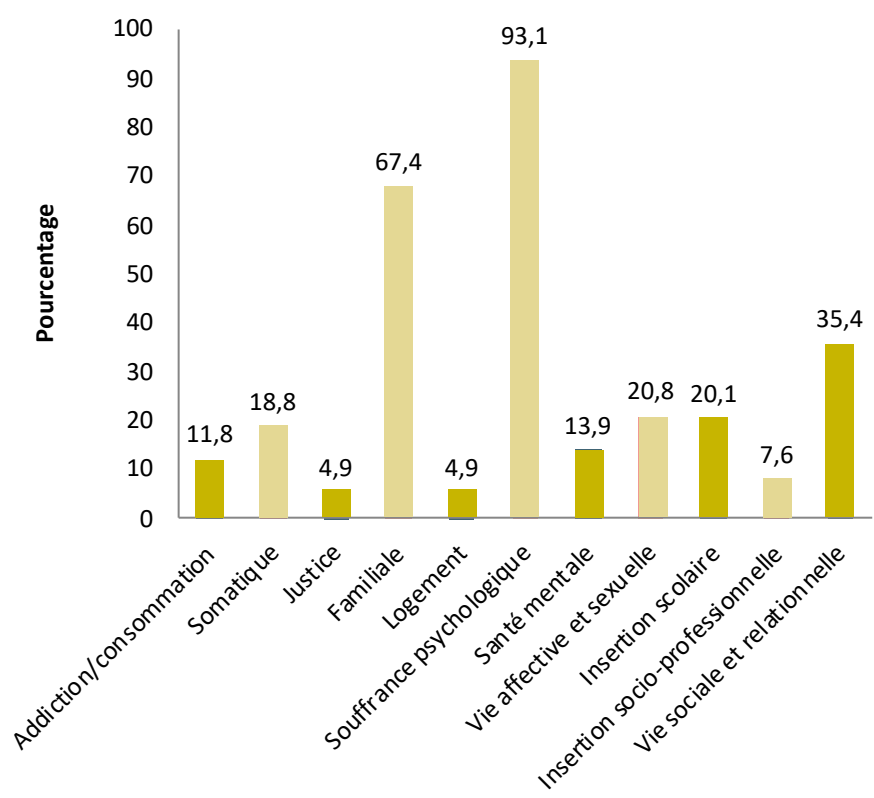
Les jeunes concernés par les suivis du PAEJ ont des problématiques variées, qui peuvent se cumuler et évoluer au fur et à mesure du suivi. Les pourcentages exprimés plus bas renseignent sur le taux de mention d'une problématique pour les 233 jeunes rencontrés.



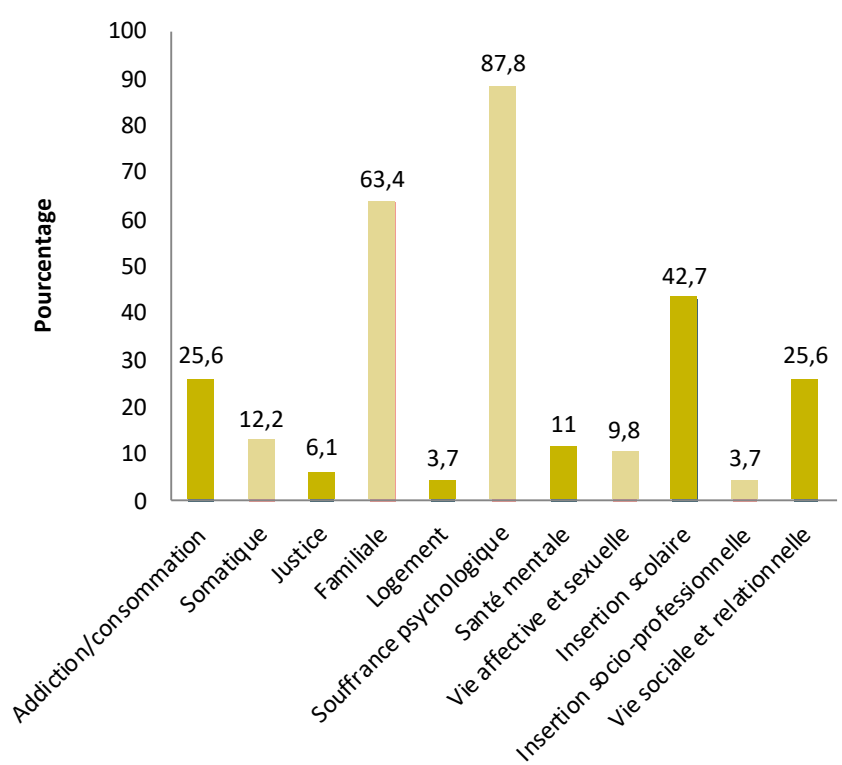
Le pourcentage par problématique précise

ORIENTATION PSYCHIATRIQUE EN RÉFLEXION (SANTÉ MENTALE)	6.9
TROUBLES DU SOMMEIL (SOMATIQUE)	6.4
PARENT ISOLÉ (FAMILIALE)	6.4
RAPPORT À L'AUTORITÉ / CADRE (INSERTION SCOLAIRE)	6.4
QUESTIONNEMENTS LIÉS À L'INSCRIPTION DANS LE LIEN SOCIAL (VIE SOCIALE ET RELATIONNELLE)	5.2
QUESTIONNEMENTS LIÉS À LA PLACE / LE RÔLE DE PARENTS (FAMILIALE)	4.7
PHOBIE SCOLAIRE (INSERTION SCOLAIRE)	4.7
HANDICAP MOTEUR OU SENSORIEL (SOMATIQUE)	4.3
TABAC (ADDICTION/CONSUMMATION)	4.3
HARCÈLEMENT / AGRESSION SEXUELLE (SUBI) (VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE)	3.4
ALCOOL (ADDICTION/CONSUMMATION)	3.4
ACCOMPAGNEMENT PSYCHIATRIQUE PASSÉ ET/OU EN COURS (SANTÉ MENTALE)	3
AUTRES (INSERTION SCOLAIRE)	3
VICTIME (JUSTICE)	2.6
HÉBERGEMENT PRÉCAIRE (LOGEMENT)	2.6
PRATIQUE SEXUELLE (VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE)	2.6
JEUNE EN PRÉCARITÉ (INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE)	2.6
JEUX... INTERNET (ADDICTION/CONSUMMATION)	2.6
RUPTURE RADICALE (SOUFFRANCE PSYCHOLOGIQUE)	2.1
DIFFICULTÉS D'ACCÈS AUX SOINS PSYCHIATRIQUES (SANTÉ MENTALE)	2.1
PROBLÈME D'IDENTITÉ SEXUELLE/ORIENTATION SEXUELLE (VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE)	2.1
ÉCHEC SCOLAIRE (INSERTION SCOLAIRE)	2.1
DÉSCOLARISATION (INSERTION SCOLAIRE)	2.1

Le pourcentage par problématique pour les jeunes de genre féminin



Le pourcentage par problématique pour les jeunes de genre masculin



Le tableau met en évidence des différences notables selon le genre.

Chez les jeunes de genre féminin, la grande majorité (93,1 %) évoquent une souffrance psychologique, suivie de difficultés familiales (67,4 %) et de problématiques liées à la vie affective et sexuelle. Cette tendance pourrait s'expliquer par une plus grande aisance à verbaliser les émotions, en lien avec les représentations sociales qui encouragent les femmes à exprimer leurs ressentis. De plus, elles semblent plus concernées par les questions affectives et sexuelles que leurs homologues masculins (9,8 %), probablement en raison d'une socialisation qui favorise ces discussions entre femmes et d'une attention portée à leur vie psychique et corporelle.

Chez les jeunes de genre masculin, bien que la souffrance psychologique soit également prépondérante (87,8 %), les problématiques liées à l'insertion scolaire (42,7 %) et aux addictions (25,6 %) apparaissent plus marquées. Cette différence pourrait refléter une tendance à exprimer une souffrance via les passages à l'acte plutôt que par la parole. Les difficultés d'ordre scolaire, souvent liées à des troubles du comportement, ainsi que le recours aux conduites addictives, peuvent ainsi être des manifestations de leur mal-être, en écho à une moindre attention portée à leur vie psychique.

Les pourcentages de problématiques par tranches d'âges :

pour les jeunes de moins de 16 ans

En 2024, la principale problématique évoquée par les jeunes accueillis est la souffrance psychologique (35%). La souffrance psychologique désigne un mal-être général pouvant se manifester par de l'anxiété, de la dépression, des troubles émotionnels ou encore des difficultés relationnelles. Elle est souvent le reflet d'une détresse plus large qui peut toucher plusieurs aspects de la vie du jeune. Les autres problématiques les plus fréquemment citées sont les difficultés familiales et l'insertion scolaire, cette dernière représentant 14 % des cas. Cette répartition des problématiques reste stable par rapport à 2023.

L'importance des problématiques psychiques et familiales chez les jeunes de moins de 16 ans peut s'expliquer par les bouleversements liés à l'entrée dans l'adolescence, période marquée par des tensions familiales et une quête identitaire pouvant impacter l'insertion scolaire. En revanche, chez les plus de 16 ans, les problématiques changent : l'école n'étant plus obligatoire, la souffrance psychologique peut s'exprimer différemment, notamment à travers des difficultés d'insertion sociale et professionnelle, des questionnements sur l'avenir ou des conduites à risque.

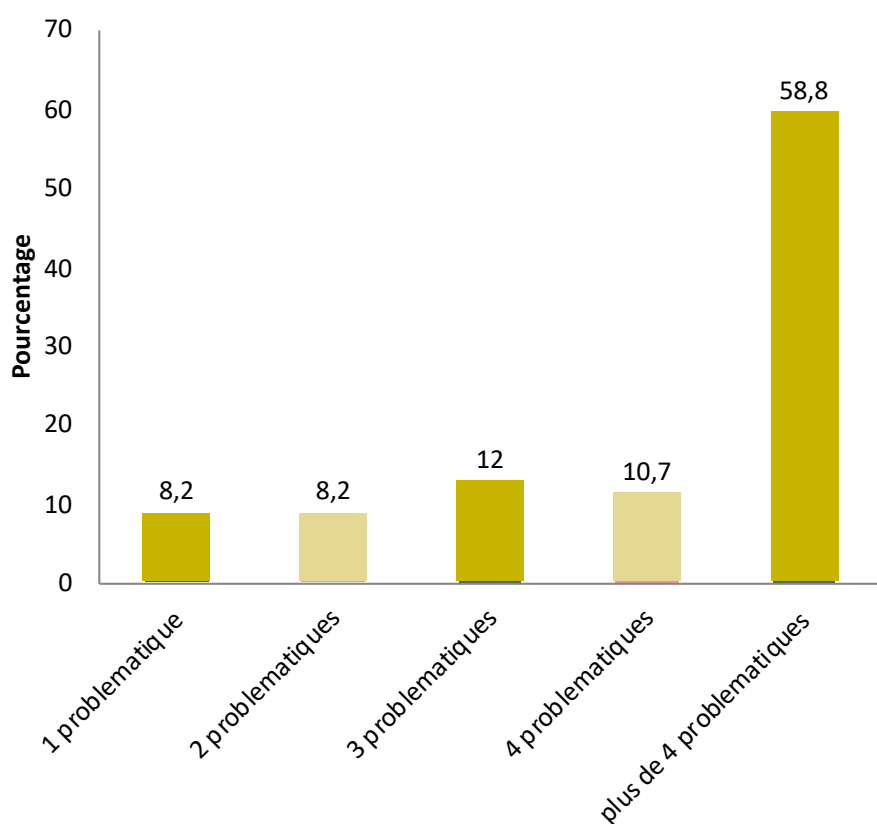
pour les jeunes de 16 à 17 ans

Chez les jeunes de 16 à 17 ans, les principales problématiques sont la souffrance psychologique familiale et la vie sociale et relationnelle. Nous faisons l'hypothèse qu'à cet âge, les enjeux liés à la vie sociale et relationnelle prennent une place plus importante, représentant 11 % des motifs de consultation. Cette évolution peut s'expliquer par la complexification des relations interpersonnelles à l'adolescence : à mesure qu'ils grandissent, les jeunes sont confrontés à davantage de dynamiques sociales, jonglant entre différents groupes d'appartenance (scolaire, familial, amical). Cette période est marquée par des expérimentations relationnelles et identitaires, ce qui peut générer des tensions et des questionnements sur leur place au sein de ces différents cercles sociaux.

pour les jeunes de 18 à 25 ans

Chez les jeunes adultes de 18 à 25 ans, la souffrance psychologique reste également prédominante (24 %), suivie des difficultés familiales (17 %). Toutefois, une différence notable apparaît : les problématiques liées aux addictions et aux consommations arrivent en troisième position. Cet âge coïncide avec une plus grande accessibilité aux substances psychoactives, mais aussi avec des enjeux de séparation et de transition : arrêt de la scolarité, départ du domicile parental, ou encore ruptures affectives. Ces pertes et ces bouleversements peuvent favoriser des conduites addictives, que ce soit comme réponse à un mal-être ou dans un contexte d'expérimentation. Par ailleurs, la présence d'un dispositif de Consultation Jeunes Consommateurs (CJC) au sein du PAEJ pourrait également contribuer à une plus grande identification de ces problématiques liées aux addictions.

Le cumul des problématiques chez les jeunes



2.2.5 L'origine géographique des jeunes



LOCALISATION D'HABITATION DES JEUNES	NOMBRE DE JEUNES DANS LA COMMUNE
NOISIEL	1
AULNAY-SOUS-BOIS	1
MONTREUIL	2
NEUILLY-SUR-MARNE	1
NOISY-LE-GRAND	2
ROSNY-SOUS-BOIS	1
BRY-SUR-MARNE	16
CHAMPIGNY-SUR-MARNE	5
FONTENAY-SOUS-BOIS	97
NOGENT-SUR-MARNE	13
LE PERREUX-SUR-MARNE	22
SAINT-MANDÉ	2
VILLIERS-SUR-MARNE	1
VINCENNES	38

6.87% des personnes venues au PAEJ vivent dans un Quartier Politique de la Ville.

Répartition des personnes dans les QPV du territoire du PAEJ

NOM DE LA COMMUNE	NOM DU QPV	NOMBRE DE JEUNES RÉSIDANT SUR LE QPV
FONTENAY-SOUS-BOIS	LA REDOUTE (LE FORT-MICHELET)	4
AULNAY-SOUS-BOIS	LES BEAUDOTTES	1
FONTENAY-SOUS-BOIS	LES LARRIS	1
FONTENAY-SOUS-BOIS	LES LARRIS - JEAN ZAY	9

2.3 L'accueil individuel des parents

35 parents ont été accueillis et 80 entretiens réalisés en 2024

Les psychologues du PAEJ peuvent être amenées à rencontrer les jeunes, et leurs parents et ce dans plusieurs situations :

- La demande vient du jeune et advient un moment où il est intéressant de rencontrer le parent avec lui et avec son accord afin de travailler à plusieurs un point de tension.
- la demande vient du parent pour le jeune : le jeune et le parents sont reçus pour évaluer la demande et proposer un cadre de travail :
 - le jeune peut être reçu seul par une psychologue
 - le jeune peut être reçu par une psychologue mais des rencontres individuelles pour le parent peuvent lui être proposées avec l'autre psychologue du PAEJ afin qu'il puisse prendre le temps de réfléchir à sa parentalité et aux éléments de sa vie qui l'empêchent de la vivre sereinement.

Il est important, à la fois dans le travail de confiance avec les adolescents, mais aussi dans un cadre de réflexion autour des pratiques professionnelles, de ne pas mélanger les espaces de rencontre entre les différents membres d'une même famille afin que chacun puisse déposer en toute sécurité des éléments de sa vie psychique, de sa vie intime, sans avoir à douter du cadre de confidentialité du psychologue.

Il est d'ailleurs arrivé qu'une psychologue reçoive une mère en grande souffrance, après l'orientation de sa collègue qui recevait le jeune.

2.3.1 Vue d'ensemble

Caractéristiques des parents accueillis

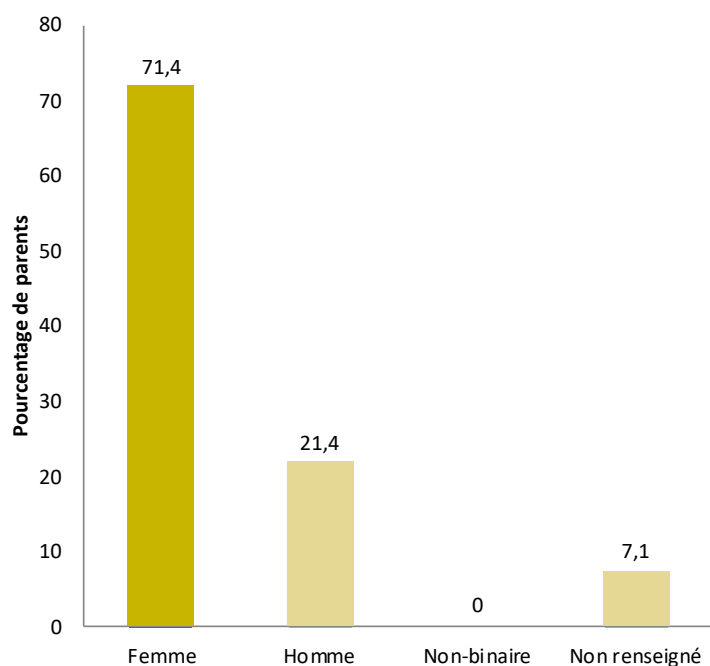
Pour les 35 parents accueillis :

- 71 % de mères
- 21 % de pères (% en augmentation par rapport aux années précédentes)
- 17 % de familles mono-parentales
- Près de 1 sur 5 entrent en contact avec le PAEJ sans leur enfant.

Représentation du genre parmi les parents accueillis.

Parmi les parents accueillis, la majorité sont des mères. Cependant, le nombre de pères a augmenté par rapport à 2023 qui était alors de 9.5%. Bien que les mères restent largement majoritaires, cette tendance pourrait être liée aux représentations sociales genrées de la parentalité et des rôles parentaux, où les mères sont souvent perçues comme les figures principales dans l'accueil des enfants. De plus, cette situation pourrait être en lien avec le taux élevé de familles monoparentales à Fontenay-sous-Bois.

Madame Tulipe (le nom a été anonymisé) est reçue suite à l'orientation de ma collègue qui a reçu son adolescent de 17 ans à deux reprises. La mère était à l'origine de la demande du premier rendez-vous de son fils, suite à des difficultés liées au cadre. Rapidement Madame demande à échanger avec la psychologue et se livre presque instantanément sur ses difficultés familiales, ses parents, ses proches... Afin de laisser au fils l'espace de parole dont il a besoin, un rendez-vous avec moi est proposé à la mère. Je la recevrai quelques fois, afin qu'elle puisse dire quelque chose de sa propre souffrance et se rendre plus disponible à celle de son fils. Au bout de quelques mois Madame Tulipe annulera un rendez-vous, et ne viendra plus pendant que son fils continuera à être reçu par ma collègue et ainsi investir son espace.

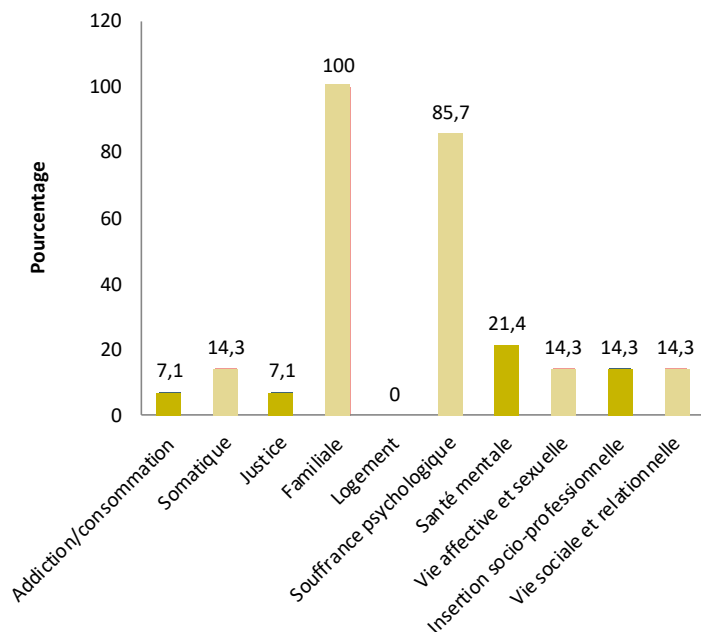


Nombre moyen d'entretiens des parents

Le nombre moyen d'entretiens des parents (21.4%) a augmenté par rapport à l'année précédente (14.3%) , ce qui indique une fréquence plus régulière des visites. Cette tendance suggère que les psychologues parviennent à travailler de manière plus efficace le soutien à la parentalité avec les parents. Cela témoigne d'une amélioration dans l'accompagnement des parents.

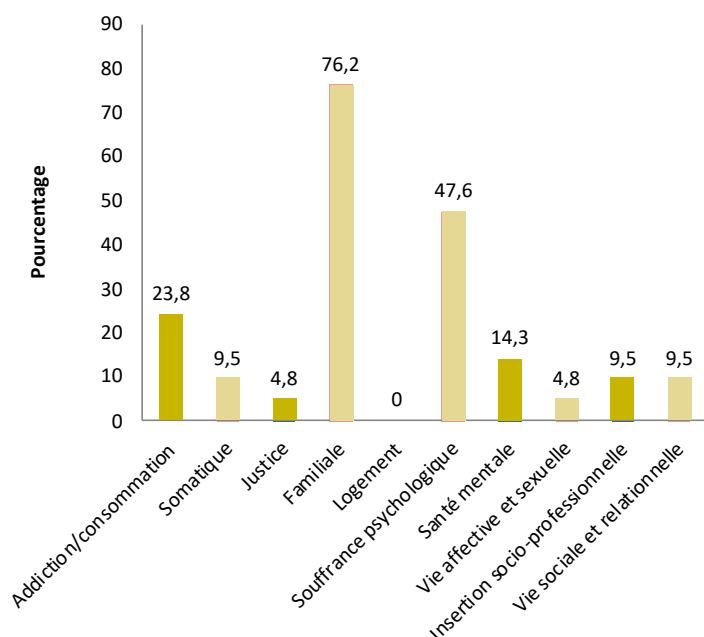
Les problématiques globales rencontrées par les parents

Le pourcentage par problématique globale



En 2024, les problématiques rencontrées par les parents sont principalement d'ordre familial, suivies de près par des souffrances psychologiques (31 %, telles que des états dépressifs ou anxieux) et des troubles de santé mentale nécessitant une orientation psychiatrique. En comparaison avec l'année 2023, on note une augmentation des problématiques familiales, passant de 80 % à un pourcentage encore plus élevé cette année. De plus, les problématiques de violences intrafamiliales ont considérablement augmenté, alors qu'en 2023, les conflits concernaient davantage les relations avec les enfants. Cette évolution pourrait être liée à une meilleure identification du dispositif d'accompagnement des femmes victimes de violences, permettant ainsi de mieux repérer et prendre en charge ces situations.

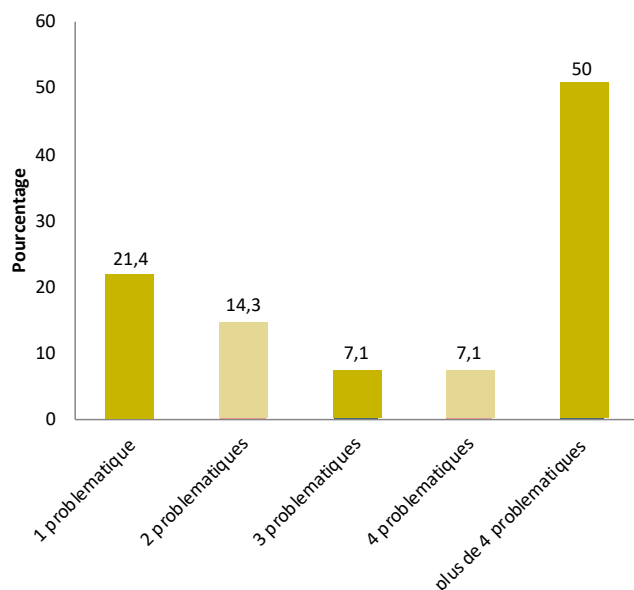
Pour la même période l'année précédente 2023



Le pourcentage par problématique précise

VIOLENCE INTRA-FAMILIALE (FAMILIALE)	57.1
ÉTAT DÉPRESSIF / ÉTAT ANXIEUX (SOUFFRANCE PSYCHOLOGIQUE)	57.1
CONFLIT AVEC LES ENFANTS (FAMILIALE)	50
MAL-ÊTRE (SOUFFRANCE PSYCHOLOGIQUE)	50
TRAUMATISME (SOUFFRANCE PSYCHOLOGIQUE)	42.9
PARENT ISOLÉ (FAMILIALE)	35.7
VIOLENCE SUBIE (SOUFFRANCE PSYCHOLOGIQUE)	35.7
CONFLIT ENTRE INTER-COUPLE (FAMILIALE)	28.6
PROBLÉMATIQUES DE SÉPARATION ET / OU DE RECOMPOSITION (FAMILIALE)	28.6
CRISES D'ANGOISSE (SOUFFRANCE PSYCHOLOGIQUE)	28.6
TENTATIVE DE SUICIDE (SOUFFRANCE PSYCHOLOGIQUE)	21.4
IDÉES SUICIDAIRES (SOUFFRANCE PSYCHOLOGIQUE)	21.4
QUESTIONNEMENTS LIÉS À LA PLACE / LE RÔLE DE PARENTS (FAMILIALE)	14.3
ORIENTATION PSYCHIATRIQUE EN RÉFLEXION (SANTÉ MENTALE)	14.3
DIFFICULTÉ À VIVRE SA SEXUALITÉ (VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE)	14.3
PRÉCARITÉ (INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE)	14.3
RELATION À L'AUTRE / AUX AUTRES (VIE SOCIALE ET RELATIONNELLE)	14.3
MALADIE INVALIDANTE (SOMATIQUE)	7.1
ACCÈS AUX SOINS (SOMATIQUE)	7.1
TROUBLES DU SOMMEIL (SOMATIQUE)	7.1
INCARCÉRATION (JUSTICE)	7.1
RUPTURE AVEC L'ENFANT / LE JEUNE (FAMILIALE)	7.1
VIOLENCE AGIE (SOUFFRANCE PSYCHOLOGIQUE)	7.1
DEUIL/PERTE (SOUFFRANCE PSYCHOLOGIQUE)	7.1
ÉTAT ÉMOTIONNEL EXACERBÉ (SOUFFRANCE PSYCHOLOGIQUE)	7.1
NON PRÉCISÉ (SOUFFRANCE PSYCHOLOGIQUE)	7.1
ACCOMPAGNEMENT PSYCHIATRIQUE PASSÉ ET/OU EN COURS (SANTÉ MENTALE)	7.1
LIEN D'ATTACHEMENT AMOUREUX (VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE)	7.1
ÉCHEC D'INSERTION (INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE)	7.1
SANS REVENU (INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE)	7.1
TABAC (ADDICTION/CONSOMMATION)	7.1
AUTRES (FAMILIALE)	7.1

Le cumul des problématiques chez les parents



On observe une majorité de cumul des problématiques chez les parents, en effet, une problématique entraîne souvent une autre, par exemple un conflit familial est à même d'engendrer un mal être, un état dépressif etc. De plus, les personnes en situation de précarité ont tendance à cumuler à la fois des problématiques familiales, financières, de logement...

2.3.2 L'origine géographique des parents

La majorité des parents viennent de Fontenay et ont eu connaissance du PAEJ soit par eux même (recherches internet) soit ont été orientés par les différents établissements scolaires.

2.4 Les actions collectives

2.4.1 Vue d'ensemble

Durant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024, le PAEJ a mené **15 actions collectives** qui ont touché **855 personnes** réparties en trois types de public :

- **Les jeunes : 835**
- **Les parents : 2**
- **Les professionnels : 18**

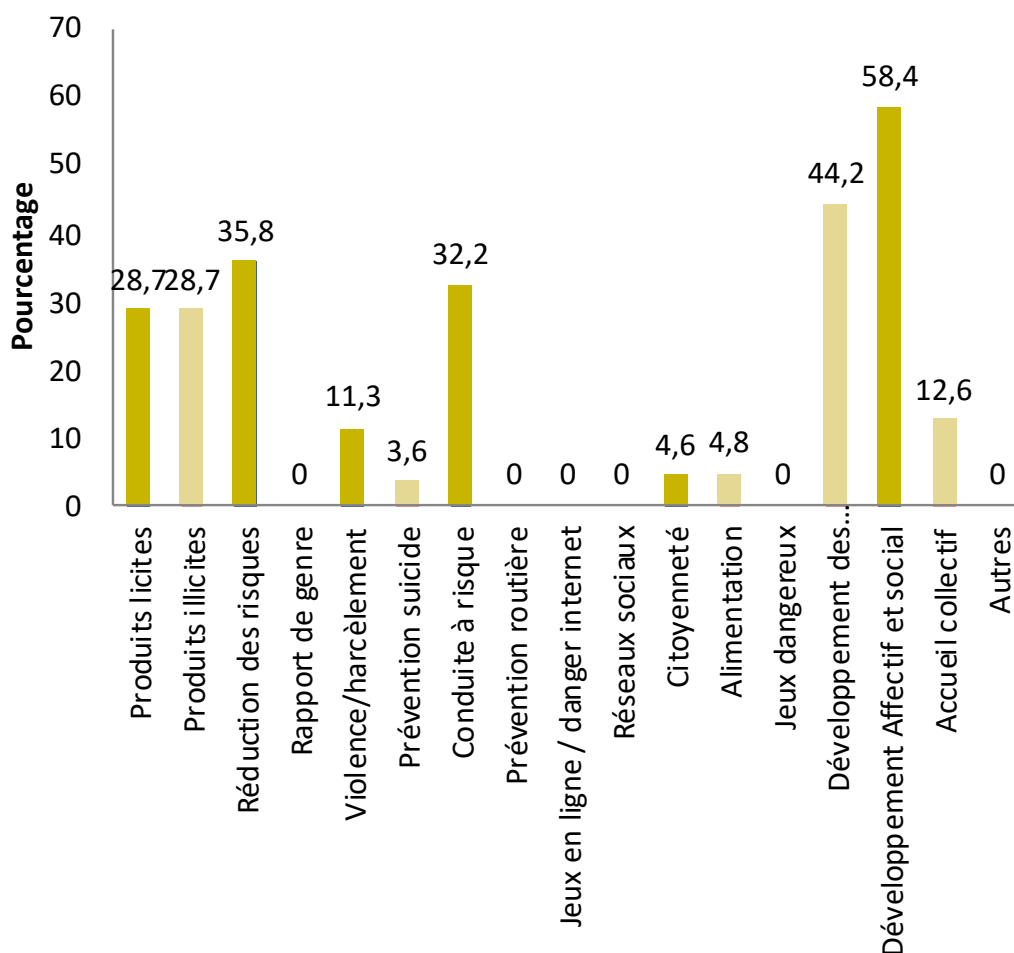
La majorité des actions se faisant dans le cadre d'établissements scolaires, ce sont les jeunes qui sont touchés en majorité.

Parmi les actions collectives faites en 2024 nous pouvons citer la première séance de ciné débat lors du mois de juillet où les deux psychologues ainsi que l'infirmière de la maison de la prévention ont emmené un groupe de 9 collégiens au Kosmos voir "Vice Versa 2". La séance de cinéma s'en est suivie d'un goûter-débat où les jeunes ont pu aborder leurs questionnements et leurs représentations des émotions et de l'adolescence.

Nous pouvons aussi mettre en avant la présentation de la nouvelle psychologue faisant les permanences à Duruy à toutes les classes de l'établissement, ce qui a permis de présenter le travail du psychologue et de questionner sur les représentations de mal être à l'adolescence.

Il y a également eu une intervention au lycée Paul Doumer au Perreux par une psychologue et l'infirmière de la Maison de la prévention concernant les addictions et risques associés.

Les thématiques abordées avec les jeunes



Plusieurs thématiques peuvent être abordés lors d'une action collective, on retrouve donc majoritairement le "développement affectif et social" qui sous tend toute relation, elles mêmes re-questionnées lors du travail de l'adolescence ainsi que celui des compétences psychosociales soutenues par la compréhension des émotions et de l'empathie.

À cela s'ajoutent les actions de prévention plus ciblées sur les conduites à risques : addictions, violences sexistes et sexuelles, automutilation ...

Localisation des actions collectives



2.4.2 Le module citoyenneté

Le PAEJ propose un groupe photolangage dans le cadre du module citoyenneté via le partenariat avec le Service Municipal Jeunesse de la ville de Fontenay Sous-Bois.

Le module citoyenneté s'adresse aux collégien.nes [de Fontenay sous-bois] qui perturbent leur environnement scolaire. Il vise à aider les jeunes à mieux comprendre leurs actions, à faire des choix plus responsables, et à renforcer les liens entre l'école, les familles et la ville. «Lorsqu'un jeune rencontre des problèmes de comportement au collège, la ville considère qu'il est essentiel de l'accompagner pour éviter la dérive». Le module de citoyenneté permet de transformer une situation difficile en opportunité de réflexion et de changement."

3 à 7 jeunes par session venant de chaque collège de Fontenay y participent (Jean Macé, Joliot Curie et Victor Duruy).

Le groupe photolangage consiste à les faire associer et discuter en groupe sur leurs représentations de la scolarité et de leur place de collégien.ne à travers des images diverses préalablement sélectionnées. Jeunes et adultes participent activement afin de multiplier les représentations et travailler le vivre ensemble.

3 dates ont été fixées en 2024 à partir de septembre et le groupe est prévu jusqu'en juin 2025.

A chaque séance, 2 professionnels du PAEJ sont présents avec l'animateur référent du SMJ. Le PAEJ souhaite renouveler cette action pour l'année scolaire 2025/2026, mais sous une autre forme. Au total pour le dernier trimestre de 2024, une dizaine de jeunes ont pu participer à ce groupe.

C'est aussi un moment pour faire découvrir le PAEJ aux jeunes. Suite à ce module, une des psychologue a pu rencontrer un jeune et sa famille à deux reprises :

David a 12 ans et participe au module citoyenneté : il a été exclu une semaine pour des problèmes de comportement au collège. David se saisit bien du groupe, et à travers une image peut nous expliquer la difficulté qu'il a au collège d'être séparé de son frère, et du reste de sa famille pour qu'il s'inquiète. Quelques semaines plus tard, c'est sa mère qui appelle pour lui prendre un rendez-vous avec une des psychologues. Madame et David sont reçus ensemble afin d'évaluer la demande et de poser le cadre, le fonctionnement des entretiens au PAEJ. Elle décrit David comme très triste à la maison, très peiné par cette exclusion et la séparation d'avec son frère. Quand David est reçu seul, il ne tient pas en place, il bouge beaucoup, est dans l'impossibilité d'élaborer sa pensée et fait même de la provocation "je m'en fous de l'école". afin de se protéger de ses propres pensées et mettre à distance la psychologue. Un deuxième rendez-vous lui est proposé afin de le laisser prendre un peu de distance, qui sait, peut-être investira-t-il mieux le prochain rendez-vous ?

David reviendra une dernière fois : le rendez-vous a été tout aussi difficile pour lui, et vu son agitation, une orientation vers le CMP de Fontenay à été proposée à la maman afin que David puisse bénéficier d'une séance de psychomotricité.

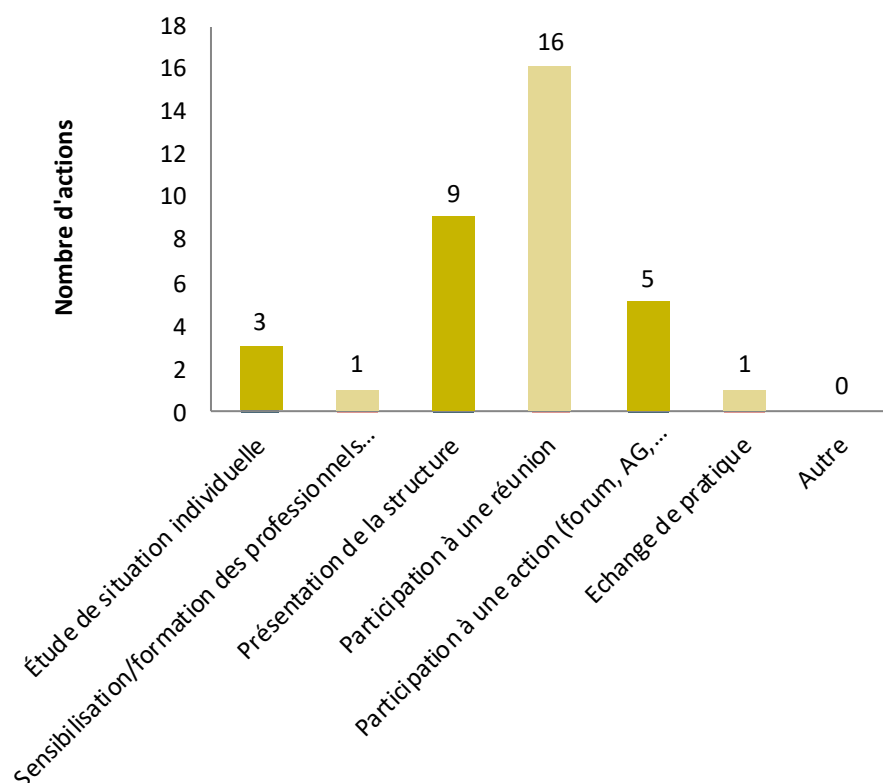
L'atelier relais : 1 session au premier semestre 2024

2.5 Les actions partenariales

Les professionnels du PAEJ participent à de nombreuses réunions ou actions partenariales, et ce dans le but de proposer un maillage contenant et les orientations les plus adaptées possibles aux jeunes et aux parents.

Parmi les partenariats les plus efficaces nous pouvons mettre en avant sont l'Education Nationale avec les différents établissements scolaires; avec qui nous travaillons la mise en place et le bon déroulement des permanences, des actions collectives, des orientations... Également les différents services de la ville de Fontenay sous-bois (santé, culture, jeunesse, CCAS, politique de la Ville), l'association de prévention spécialisée Fontenay cité jeunes, les CMP et CMPP de Fontenay sous-bois, l'EDS, l'atelier relais, la Maison des Adolescents à Créteil, le Point Information Jeunesse à Vincennes et les missions locales...

Nature des actions partenariales



2.6 La consultation jeune consommateur

La consultation Jeunes Consommateurs (CJC) est un dispositif d'accompagnement psychologique, de réduction des risques, d'évaluation et d'orientation adapté aux besoins psychologiques du jeune.

Cette C.J.C est destinée aux jeunes de 15 à 25 ans ayant des problématiques addictives par rapport à certains produits (cannabis, tabac, cocaïne, héroïne etc.) ou à certains comportements (addiction aux jeux en ligne, aux jeux d'argent etc.). La CJC peut également accueillir des jeunes en obligation de soins, des jeunes ayant été condamnés pour des infractions liées à la consommation de substances. Dans le cadre de leur suivi socio-judiciaire, doivent entreprendre un suivi dans une structure spécialisée dans l'accompagnement des addictions.

La consultation Jeunes Consommateurs s'adresse également aux parents, ou autres personnes de l'entourage de ces jeunes, afin de les accompagner dans leur posture et leur apporter des informations utiles pour amener le jeune vers le soin ou la réduction des risques.

Le dispositif est coanimé par un psychiatre addictologue – le Docteur Martial PROUHEZE- et une psychologue salariée de l'association. La permanence a lieu dans les locaux de la Maison de la Prévention Point Ecoute Jeunes. La consultation se tient une fois toutes les deux semaines, le mercredi de 10h à 18h.

La CJC a pour but d'intervenir en amont, avant que les usages ne deviennent problématiques, en offrant un espace de parole et d'accompagnement aux jeunes expérimentant ou régularisant leur consommation. La CJC constitue une porte d'entrée privilégiée pour aborder la question des consommations addictives et en analyser les fonctions psychiques. Elle permet d'identifier d'autres problématiques sous-jacentes, comme des états dépressifs. Ainsi, le projet vise à instaurer un climat de confiance favorisant l'expression des jeunes, en privilégiant l'expression de la parole plutôt que l'acte.

ANNÉE	2023	2024
NOMBRE DE JEUNES REÇUS	37	37
NOMBRE DE PARENTS /ENTOURAGE REÇUS	10 PERSONNES	18 PERSONNES
NOMBRE D'ENTRETIEN	96	163
NOMBRE D'ENTRETIEN PARENTS/ENTOURAGES	11	43

En 2024, la Consultation Jeunes Consommateurs a suivi, 37 jeunes et 18 parents et/ou personne issus de l'entourage du jeune. On observe à la fois une augmentation significative des entretiens des jeunes et du nombre de parents et/ou personnes issus de l'entourage du jeune par rapport à 2023. Cette augmentation pourrait s'expliquer par le fait que les parents ou l'entourage se tiendrait alors plus informé par les addictions des jeunes, plus investi par cette problématique, la CJC serait aussi mieux repéré.

En 2024, la moyenne des jeunes reçus est de 19,5 ans, les jeunes sont plus âgés qu'en 2023 où l'âge moyen était de 18,8 ans. Il y a en moyenne 20 garçons et 17 filles. Puis 7 jeunes étaient en injonction de soin.

ADDICTION AVEC OU SANS SUBSTANCE	TAUX DE CONSOMMATION
CANNABIS	7,5 %
ALCOOL	7,5 %
TABAC	7,5%
CYBERADDICTION (INTERNET, JEUX VIDÉO)	7,5%
OPIACÉS ET LEURS MÉSUSAGES (CODÉINE, LES MORPHINIQUES)	7 ;5%
COCAÏNE	5%
JEUX D'ARGENT	5%
AMPHÉTAMINES	2,5%

2.7 Les partenaires

2.7.1 Le travail avec les autres PAEJ

→ Réunions avec les autres Points Accueil Ecoute Jeunes du Val de Marne : le vendredi 29 mars 2024, à l'antenne PAEJ de Champigny

- Martine Antoine a été nommée déléguée départementale de l'ANPAEJ en 2024.
- Participation à l'Assemblée générale de l'ANPAEJ, le 19 février 2024 à Paris. Lors de cette AG, la Directrice est intervenue à la demande de l'ANPAEJ pour présenter un exemple d'action collective en choisissant l'action de Prévention des Violences Sexistes et Sexuelles réalisée dans les collèges et lycées.
- Participation et vote aux Assemblées Générales extraordinaires portant sur la modification des statuts de l'ANPAEJ, les lundis 18 et 24 mars 2024.
- Journée nationale de l'ANPAEJ le 9 octobre 2024 à laquelle toute l'équipe du PAEJ ainsi que la présidente ont participé et la Présidente, en tant que déléguée départementale pour le Val de Marne de l'ANPAEJ, a animé un atelier sur la démarche participative.
- Des rencontres régulières ont eu lieu depuis avec l'ANPAEJ notamment pour présenter le nouvel outil de communication : PAEJ Connect.

2.7.2 Le partenariat avec la Maison de l'Adolescent du Val de Marne

- Matinale avec Jean-Marc BALEYTE, Directeur de la Maison de l'Adolescent du Val de Marne Le 2 avril 2024 matin sur : **Qu'est-ce que prendre des risques, peut-on prévenir ? Pourquoi, comment se met-on en danger ?** À la Maison du Citoyen et de la Vie Associative, à Fontenay-sous-Bois.
- Rencontres régulières entre les PAEJ et Maison des ados
- Participation à la Porte Ouverte de la Maison des ados le 1/10/24
- Rencontre entre les 4 Paej et la Maison des Ados le 24/10/24

3.7.3 Visites de nos partenaires financeurs dans les locaux de la Maison de la Prévention – Point Ecoute jeunes

- Le 6 février 2024, visite de Madame Vanessa ANACLET, de la CAF à la Maison de la Prévention pour échanger au sujet de l'action REAAP (réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents) menée par l'association.
- Le 9 avril 2024, visite à la Maison de la Prévention de Madame GOSSELIN et de Madame LAMA, deux responsables de la CPAM.
- Le 8 novembre 2024, visite de Madame MOSER YIP, préfecture du Val de Marne
- Le 7/10: Mme Blanchard, intervenante au commissariat spécialisée «violences faites aux femmes»
- Le 25/11: rencontre avec l'ensemble de l'équipe de la médiathèque de Fontenay sous Bois
- Le 30/12 : Mme Savoldelli, responsable du CCAS de Fontenay

3

L'ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ



3.1 Le REAAP : différentes formes d'actions proposées aux parents

Dans le cadre du dispositif du REAAP (Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement) soutenu par la CAF du Val de Marne, la Maison de la Prévention-Point Ecoute Jeunes a organisé **des temps d'échanges parents enfants destinés principalement aux parents d'adolescents et de préadolescents**. Ces actions collectives ont pour but de soutenir, d'accompagner et d'impliquer les parents dans le domaine de la parentalité, à un moment où la relation avec leur enfant peut être compliquée, c'est-à-dire au moment de l'adolescence.

Ces temps d'échanges parents enfants ont permis de renforcer le lien et rompre l'isolement. Ils ont également permis d'aborder certaines représentations liées à la fonction parentale (autorité parentale, violences intrafamiliales, comportements addictifs, santé...). A travers ces actions (conférences-débats, temps d'échanges, ateliers bien être ...) nous avons permis aux parents de se sentir moins seuls face aux problématiques inhérentes à leur relation parent enfants, de prendre conscience de l'existence de certains dispositifs et institutions qui seraient en mesure de les soutenir en cas de besoin.

Pour toucher des parents qui habituellement ne participent pas aux actions ou aux réunions destinées aux parents, la médiatrice santé, Danfi DIALLO, intervient auprès du public avec une démarche « **d'aller-vers** », notamment dans les structures de proximité des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville. Cela a permis la participation de nombreux parents aux rencontres-débat « **Mati-nales** » organisées par l'association.

D'autre part, la Maison de la Prévention a initié une réunion partenariale d'état des lieux sur toutes les actions de soutien à la parentalité sur la Ville de Fontenay le 10/12/24 à la Maison du Citoyen. Lors de cette rencontre, différents services de la Ville ont souhaité reprendre à leur compte ce diagnostic qui verra le jour en 2025.

3.2 La participation au Réseau Parentalité du Val de Marne

La Maison de la Prévention- Point Ecoute Jeunes fait partie du Réseau Parentalité du Val de Marne animé et coordonné par Nathalie SEIGNEURIN, de l'APCE 94 sous l'égide de la Caisse d'Allocations Familiales du Val de Marne.

La participation à ce réseau départemental permet de construire collectivement, au niveau du Département, une culture commune autour de la parentalité, d'échanger sur les différentes pratiques de soutien et d'accompagnement des parents, ainsi que sur les problématiques rencontrées par les parents ou par les professionnels et les sujets.

A ce titre, la directrice de l'association s'est impliquée dans le réseau parentalité du Val de Marne en participant régulièrement aux réunions inter-opérateurs, organisées dans différentes villes pour préparer la Journée départementale de réseau qui se tient annuellement.

Le Réseau se réunit notamment en vue de préparer une Journée Départementale qui se tient chaque année au mois de décembre et qui réunit un très grand

nombre d'acteurs du département autour d'un sujet en lien avec la parentalité. Michèle LEGAUYER, administratrice de l'association et Brigitte HEIMROTH, la directrice se sont impliquées ensemble dans ce réseau en participant aux différentes réunions durant l'année 2024.

DATES DES RÉUNIONS DU RÉSEAU PARENTALITÉ 94
LE MERCREDI 10 JANVIER 2024
LE MARDI 30 JANVIER 2024 1ÈRE RENCONTRE INTER OPÉRATEURS DU RÉSEAU PARENTALITÉ 94
LE VENDREDI 9 FÉVRIER 2024
LE MERCREDI 6 MARS 2024
LE MERCREDI 3 AVRIL 2024
LE LUNDI 3 JUIN 2024

La Journée départementale s'est déroulée le 9 décembre 2024 avec la participation des psychologues, de l'infirmière, de la médiatrice santé, de la directrice et de la présidente. Samira Mir, directrice adjointe a animé un atelier.

4

LE PÔLE SANTÉ PRÉCARITÉ PROXIMITÉ



Les missions de l'association consistent, d'une part, à « **aller vers** » les personnes confrontées aux inégalités sociales en santé, afin de créer des liens de confiance, d'effectuer des actions de prévention, d'orienter et d'accompagner vers le soin.

D'autre part, les activités de la Maison de la Prévention ont comme visée de contribuer à une réflexion des citoyens sur leurs besoins en matière de santé et de co-construire des actions favorables à leur propre santé. Ceci dans une logique de « **faire avec** ».

Ainsi, « **aller vers** » et « **faire avec** » sont les deux grands principes d'actions appliqués par l'association dans sa lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé.

En effet, les actions de l'association s'inscrivent dans les priorités définies sur le plan national et régional par l'ARS Ile de France et dans les axes prioritaires des dispositifs locaux tels que les Contrats Locaux de Santé (CLS) et le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM).

4.1 Les territoires d'intervention du Pôle Santé Précarité-Proximité

Au niveau de la prévention et de la promotion de la santé, l'Association Maison de la Prévention – Point Ecoute Jeunes intervient principalement sur deux territoires : Fontenay-sous-Bois et Champigny-sur-Marne.

la convention avec la ville de Fontenay sera renouvelée en 2025

4.1.1 La Ville de Fontenay-sous-Bois, commune d'implantation de la Maison de la Prévention-Point Ecoute Jeunes.

Les actions de prévention et de promotion de la santé portées par l'Association à Fontenay-sous-Bois s'inscrivent notamment dans le cadre de la convention d'objectifs et de moyens (2022-2024) établie suite à la délibération du Conseil Municipal du 17 février 2022.

La Maison de la Prévention porte la coordination du Conseil Local de Santé Mentale de Fontenay-sous-Bois, animé par Samira MIR, Coordinatrice CLSM, salariée de l'association.

Cette convention devra être renouvelée au cours de l'année 2025.

4.1.2 Le rôle de la Maison de la Prévention dans les quartiers Politique de la Ville

Dans l'objectif de lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé, les actions en direction des habitants des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville sont privilégiées.

Pour atteindre cet objectif, la démarche "d'aller vers" est considérée comme la plus efficace pour rencontrer les habitants en situation de vulnérabilité sociale, afin de les informer et de les orienter vers des dispositifs de droits communs. Ces différentes actions permettent aux usagers d'intégrer la notion de la santé dans leur parcours d'insertion sociale.

Un réseau d'acteurs de proximité pour rencontrer les publics concernés

Si les rencontres avec les habitants des QPV ont souvent lieu dans l'espace public, elles s'organisent aussi grâce au partenariat avec des structures publiques et associatives qui accueillent dans leurs locaux, les ateliers de prévention santé préparés par la Médiatrice.

Ainsi la médiatrice santé et l'infirmière de la Maison de la Prévention ont noué des partenariats avec le Centre Municipal de Santé Roger Salengro, le Centre social Intergénérationnel des Larris, l'association Larris au Cœur, l'Espace citoyen de la Redoute, le Centre d'hébergement d'urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA) géré par l'association Aurore...

La mise en place d'ateliers de sensibilisation sur la santé dans des structures de quartiers

La médiatrice santé et l'infirmière préparent et animent des ateliers santé sur différentes thématiques telles que la santé de la femme, le sommeil, l'alimentation, la prévention des cancers, la prévention des maladies chroniques, les addictions, etc. ...

Ces actions de prévention et de promotion de la santé s'articulent avec des ateliers « bien-être », des ateliers de cuisine, des temps d'échanges et d'expression des besoins. Ces temps d'échanges avec et entre habitants favorisent la création de lien social, limitent l'isolement et facilitent le parcours de soin et l'accès aux soins. Ils permettent aussi à l'utilisateur d'être davantage acteur de sa santé.

C'est à travers ces ateliers, que la médiatrice santé et l'infirmière repèrent les personnes vulnérables qui ont besoin d'être réintégrées dans le circuit d'accès aux droits et aux soins, des personnes qui ont besoin de soutien psychologique et celles qui sont isolées.

Lors de leurs interventions dans les ateliers sociolinguistiques des associations de proximité, la médiatrice santé et l'infirmière proposent aux usagers d'effectuer un bilan de santé au Centre IPC (Investigations Préventives et Cliniques) à Paris.

L'aide pour faire effectuer des bilans de santé gratuits au centre IPC

La médiatrice santé et l'infirmière orientent les usagers et les aident à la prise de rendez-vous pour effectuer des bilans de santé gratuits au centre IPC. Ce bilan de santé est très important, car il permet à l'utilisateur de rencontrer plusieurs professionnels de santé pour un examen global (contrôle de la vue, examen dentaire, cardiogramme, audition, analyse de sang et d'urine etc.). Ce bilan facilite l'accès aux soins pour celles et ceux qui en sont très éloignés.

L'invitation des habitants aux rencontres-débat des Matinales de la Maison de la Prévention

Les usagers rencontrés dans les quartiers et les structures de proximité sont invités à participer aux rencontres-débat des différentes « Matinales de la Maison de la Prévention » organisées mensuellement en 2024.

4.1.3 Les permanences infirmières et les actions collectives dans les deux foyers de migrants

En 2024, l'infirmière de la Maison de la Prévention a tenu une permanence régulière au sein du **foyer ADOMA à Fontenay-sous-Bois**, où résident une majorité de travailleurs migrants, souvent âgés ou vulnérables. Concernant ce foyer ADOMA, on note que les besoins ont augmenté du fait de l'installation d'un CADA (Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile) sur le site en fin d'année 2022.

A Fontenay-sous-Bois, l'infirmière est aussi intervenue au **Centre d'Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (CHUDA)**, géré par l'association AUORE, avant la fermeture de ce CHUDA pour travaux.

A la limite de Fontenay-sous-Bois, l'infirmière assure aussi une présence régulière à la **Résidence sociale Coallia de Vincennes**, où résident des travailleurs migrants venant tous de la région de Kayes au Mali.

Ces permanences infirmières, généralement bimensuelles, sont ouvertes à toute personne ayant besoin d'une information, d'une écoute ou d'une orientation pour rester dans le soin ou pour accéder aux droits, à des dispositifs de soins et pour dispenser des conseils de prévention. Pour ce faire, l'infirmière s'appuie sur les ressources locales telles que les Centres Municipaux de Santé et les autres services municipaux et départementaux (CCAS, EDS).

Ainsi l'infirmière propose individuellement :

- Une aide à la prise de rendez-vous dans les centres de santé ou chez les professionnels de santé concernés (mammographie...)
- Une orientation vers les dépistages organisés par le CMS de la ville
- Des explications concernant les dispositifs de dépistage organisés (sein, col utérin et colorectal).

L'infirmière propose aussi des actions collectives. Les thématiques santé abordées répondent à des besoins repérés, ainsi qu'aux grandes campagnes de santé publique : prévention du cancer colorectal, prévention du diabète, des pathologies rénales avec le réseau RENIF, Mois sans Tabac, prévention du VIH/IST, prévention des addictions, etc.

Des temps festifs et conviviaux, - comme par exemple le partage de galettes des rois - sont également organisés par l'association pour renforcer qualitativement les relations avec les résidents des foyers.

4.1.4 Une participation aux initiatives de la Ville de Fontenay-sous-Bois

La Maison de la Prévention s'inscrit dans les **initiatives estivales de la Ville de Fontenay-sous-Bois**, telles que les **Fêtes de la Madelon** et « **Fontenay-sous-Soleil** » pour y tenir un stand en relation avec la prévention santé, le bien-être et la prévention des conduites à risques.

L'association participe aussi chaque année à la **Quinzaine de Solidarité Internationale** pilotée par la Ville de Fontenay-sous-Bois.

En 2024, la Maison de la Prévention a organisé dans ce cadre, le 20 novembre, un débat intitulé : « **Être parent d'ici et d'ailleurs** » animé par la psychologue et la Directrice de l'association.

4.1.5 La participation au développement de la Mutuelle Communale de Fontenay-sous-Bois

Dès le diagnostic, la Maison de la Prévention a été sollicitée par la Ville de Fontenay-sous-Bois pour être associée au projet de mutuelle communale de la Ville de Fontenay-sous-Bois et participer au Comité de pilotage relatif à ce projet.

En 2024, la nouvelle directrice de l'association a participé à une réunion du comité de pilotage concernant la mutuelle communale.

L'infirmière et la médiatrice peuvent ainsi informer les usager.es de cette possibilité de couverture complémentaire accessible à toutes et tous.

4.2 Le partenariat avec la ville de champigny-sur-marne

4.2.1 La Ville de Champigny-sur-Marne, autre territoire d'intervention de la Maison de la Prévention

La Maison de la Prévention organise en faveur des habitants de Champigny-sur-Marne, des actions de prévention et promotion de la santé, dans le cadre de plusieurs partenariats et dispositifs.

4.2.2 Le partenariat avec la direction de la santé de Champigny-sur-Marne

Dans le cadre de la convention liant l'association à la Ville de Champigny, en concertation avec le directeur de la santé et la responsable de Pôle Santé Publique, la Maison de la Prévention a mis en place durant l'année 2024, de nombreuses actions de prévention et de promotion de la santé pour la Ville de Champigny-sur-Marne.

Outre les actions de prévention et de promotion de la santé, la Maison de la Prévention a participé à Champigny-sur-Marne à un grand groupe de travail qui se réunit régulièrement :

→ Le Réseau Campinois des Acteurs de Prévention (RECAP), animé par la Responsable de Pôle Santé Publique et la Coordinatrice de la CPTS.

La Maison de la Prévention intervient à Champigny-sur-Marne en partenariat avec des structures de proximité campinoises telles que l'association des Femmes-Relais Médiatrices InterCulturelles (FRMIC), Les Maisons Pour Tous « Joséphine Baker » et « Youri Gagarine », l'Office Municipal des Migrants, l'association Femmes de Cœur d'Espoir, la résidence ADOMA de Champigny, les Petits Frères des Pauvres, l'Espace Insertion de Champigny-sur-Marne, les résidences autonomie du CCAS, Visa 94...

Préparation et participation aux réunion RECAP en 2024 :

- Le 30 janvier 2024 après-midi
- Le 8 février 2024 après-midi
- Le 26 et 28 mars 2024
- Le 19 avril 2024

Les différentes réunions RECAP ont eu pour résultat l'organisation d'un grand forum Santé Nutrition qui s'est tenu le vendredi 26 avril 2024, à la Maison de la Vie Associative à Champigny-sur-Marne.



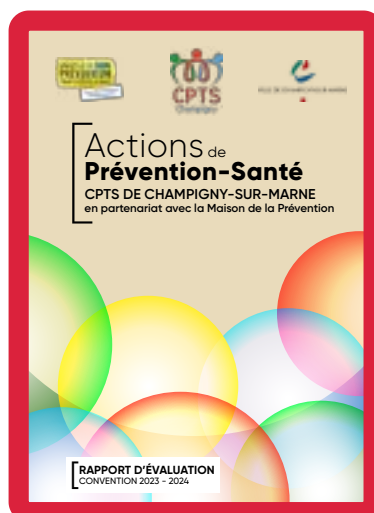
Participation à la semaine santé de la Maison Pour Tous Youri Gagarine aux Mordacs, avec la réalisation d'un atelier sur la Prévention des maladies chroniques, élaboré et animé par la présidente Martine Antoine et l'infirmière de l'association le 28 mai 2024 après midi.

Dès septembre 2024, préparation de la semaine santé 2025

4.2.3 Le partenariat avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS)

La Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) a réédité en 2024 le partenariat et la convention commencé fin 2022, avec comme objet la mise en place à Champigny d'actions de prévention et promotion de la santé.

Ces actions sont réalisées par des professionnels de la Maison de la Prévention-Point Ecoute Jeunes en co-construction avec des professionnels de la CPTS.



DONNÉES GÉNÉRALES POPULATION DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE (ORS 2017)

77 630 habitants

avec une croissance de
0,5 % par an en moyenne
depuis 2012

Taux de chômage

14,4 %

(EPCI 10,5 %, Val-de-Marne 12,7 %)

Taux de pauvreté

21 %

(EPCI 17,7 % Val-de-Marne 16,3 %)

POPULATION MIGRANTE

24,3 % soit 5 points au-dessus de l'Île de France et 8 points au-dessus de l'EPCI

NIVEAUX DE MORTALITÉ DE LA COMMUNE MORTALITÉ GÉNÉRALE

- Significativement supérieur au niveau régional
- Mortalité prématurée : significativement supérieur au niveau régional

Espérance de vie
à la naissance

H : 79 | F : 85,6

(EPCI 81,7 – 87,3, IdF 80,6 – 86,1)

Espérance de vie
à 35 ans

H : 45 | F : 51,1

(EPCI 47,5 – 52,7, IdF 46,6 – 51,8)

Espérance de vie
à 60 ans

H : 23 | F : 27,9

(EPCI 24,9 – 29,1, IdF 24,1 – 28,3)

DONNÉES RELATIVES À LA PRIORITÉ PÉRINATALITÉ

11 671

femmes

de 18 à 40 ans
(en âge de procréer)

Prématurité

9,9 %

des naissances
(9,1 % EPCI)

Age de la mère

18 à 24 ans

12 % des naissances
(7 % EPCI – 9 % IdF)

Familles
monoparentales

15 %

(10 % en IdF)

Recours à la contraception et à l'IVG

s'il n'y a pas de données spécifiques pour Champigny mais selon l'étude de l'ORS dans la « petite couronne » **79 %** des jeunes avec des revenus élevés ont recours à la contraception ; **73 %** pour les jeunes de revenus médians ; **59 %** pour les jeunes aux revenus faibles. Concernant l'IVG **36 %** des jeunes aux revenus les plus faibles y ont recours contre **23 %** des jeunes aux revenus élevés et **29 %** pour ceux à revenu médian.

Taux de mortalité infantile
(< 1 an) entre 2010 et 2019

3,9 ‰

(EPCI / EPT 2,7 – Département 3,9 – Île-de-France 3,9)

[DONNÉES RELATIVES À LA PRIORITÉ PERSONNES ÂGÉES

DÉMOGRAPHIE

10 304 personnes âgées de **65 ans et plus** dont :

3 355 de **75 à 84 ans** | **1 412** de **85 ans et plus**

Parmi lesquelles **une majorité de femmes** : **5 831** femmes
soit **56,58 %**, plus marquée encore à partir de 85 ans : **72 %**

SITUATION

	65 à 79 ans	80 ans et plus
Vit en couple	60 %	23 %
Vit seul	27 %	30 %
Vit avec des proches	12 %	40 %
Vit en institution	2 %	3 %

CSP des plus de 65 ans

Ouvriers et employés : **57 %** (43 % EPCI – 46 % IdF)

Cadres et professions intermédiaires : **30 %** (45 % EPCI – 43 % IdF)

L'ensemble de ces données confirment la relation entre état de santé et inégalités sociales.

Elles mettent en évidence la pertinence des priorités des actions de prévention et de promotion de la santé définies par la CPTS et leur cohérence dans l'objectif d'agir le plus en amont possible des risques notamment pour un accès plus précoce et suivi du dispositif de soins et l'enjeu de santé publique d'agir sur la prévention du surpoids et de l'obésité : nutrition et activité physique (priorité périnatalité) et du dépistage et du suivi des personnes à partir de 55 ans avec une attention plus soutenue pour les hommes à partir de 65 ans notamment sur leur adhésion au suivi en matière de nutrition, d'activité physique et de résilience au traitement médicamenteux sur les conséquences de l'isolement et enfin sur la nécessité d'un travail spécifique en direction des proches (aidants familiaux notamment) pour la priorité personnes âgées.

METHODOLOGIE D'INTERVENTION EN PREVENTION SANTE DE LA MAISON DE LA PREVENTION

La Maison de la Prévention s'inscrit en faveur de l'accès à la santé et aux soins, ainsi que dans la lutte contre les inégalités de santé.

Aussi, les démarches et les actions en direction des habitants des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville sont privilégiées.

Les démarches de prévention de la Maison de la Prévention consistent, d'une part, à « aller vers » les personnes pouvant être confrontées aux inégalités en santé, du fait de renoncements et/ou de ruptures de soins.

Il s'agit pour les professionnels de l'association de :

- rencontrer les habitants, notamment ceux en situation de vulnérabilité sociale et/ou éloignés des structures de santé ;
- créer des liens de confiance ;
- effectuer des actions de prévention sous forme d'ateliers santé ;
- orienter vers des dispositifs de droit commun ;
- accompagner vers le soin.

Mais pour aller plus loin dans l'empowerment et l'autonomisation des personnes, les actions de la Maison de la Prévention ont comme visée de contribuer à une réflexion des habitants sur leur santé, de mettre en place des temps d'échanges et d'expression des besoins, de co-élaborer des actions favorables à leur santé, dans une logique de **« faire avec »**.

Ces temps d'échanges avec et entre habitants favorisent la création de lien social, limitent l'isolement et facilitent le parcours de soin et l'accès aux soins. L'objectif étant de permettre aux usagers d'intégrer la notion de santé globale dans leur vie quotidienne. Ils permettent aussi aux habitants d'être davantage acteur de leur santé.

Ainsi, **« aller vers »** et **« faire avec »** sont les deux grands principes d'actions appliqués par l'association pour travailler en prévention.

Concrètement, pour atteindre ces différents objectifs, la Maison de la Prévention s'appuie sur un réseau d'acteurs de proximité pour rencontrer les publics concernés.

Les rencontres avec les habitants peuvent avoir lieu dans l'espace public, sur les marchés ou à la sortie des écoles. Mais elles s'organisent surtout grâce au partenariat établi avec des structures publiques et associatives qui accueillent, dans leurs locaux, les ateliers de prévention santé préparés par les professionnelles de la Maison de la Prévention.

Ainsi l'équipe de la Maison de la Prévention a noué des partenariats avec : l'association des Femmes Relais Médiatrices Inter- Culturelles (FRMIC), Les Maisons Pour Tous « Joséphine Baker » et « Youri Gagarine », l'Office Municipal des Migrants, l'Espace Insertion pour allocataires du RSA, l'association Femmes de Cœur d'Espoir, la résidence Adoma de Champigny, l'association les Petits Frères des Pauvres, la résidence autonomie Talamoni

Pour être efficaces et permettre l'implication des usagers, les ateliers de prévention santé concernent des petits effectifs d'habitants, d'environ une douzaine de personnes. Ils sont animés par au moins deux professionnelles de santé qui s'assurent de la participation maximum des personnes en proposant des activités interactives, sous formes de quizz, de jeux, de photos langage, de mises en situation ...

LES PROFESSIONNELLES QUI SONT INTERVENUES DANS LE CADRE DES ATELIERS CPTS 2023-2024

- **Justine JAMBU** – infirmière
- **Danfi DIALLO** – médiatrice santé

Pour répondre à la demande du Bureau de la CPTS, des fiches-actions ont été élaborées pour chaque projet d'atelier mis en place, ainsi qu'un compte-rendu de l'action réalisée.

Par ailleurs, des réunions de coordination et d'ajustement des actions ont été organisées sous forme de visioconférences, par la coordinatrice de la CPTS et la chargée de missions, Ludmila RUSTER et Françoise AHNOUVI, à un rythme environ bimensuel, avec souvent d'autres membres de la CPTS et Justine JAMBU, infirmière et Sophie CUADROS, directrice de la Maison de la Prévention.

[LA SANTÉ SEXUELLE

MISE EN PLACE D'UN ATELIER SUR LA PRÉVENTION DES IST ET DU VIH

le mardi 12 juillet de 14h30 à 16h30

au sein de la résidence sociale Adoma Champigny Plateau

Dans un objectif de réduction des inégalités de santé au sein des publics précaires, nous sommes intervenus au sein de la résidence sociale Adoma afin de sensibiliser les résidents à la prévention des IST et du VIH.

FICHE D'ACTION DE L'ATELIER

ASSOCIATION CPTS DE CHAMPIGNY-PLATEAU	
Association agréée par la loi du 17 juillet 2010	
10 rue de la République - 95000 CHAMPIGNY-PLATEAU	
INTITULE DE L'ACTION	Atelier de sensibilisation autour de la santé sexuelle (IST-VIH)
ADRESSE DE L'ACTION / INTERVENANTS	Maison de la Prévention - Point Écoute Jeunes de l'Adoma Communauté d'Éducation de la Ville de Champigny-Plateau
DATE ET LIEU DE L'ACTION	le mardi 12 juillet de 14h30 à 16h30 Résidence sociale ADOMA 10 Rue de la République, 95000 Champigny-Plateau
PUBLIC CIBLE	Residents Adoma / jeunes précaires
OBJECTIF DE L'ACTION	Travaux de sensibilisation sur les thèmes de la santé sexuelle, la prévention des IST, le dépistage
DESCRIPTION DE L'ACTION	- Information sur l'IST et le VIH - Changement de nos comportements sexuels - Test gratuit
PARTENAIRES DE L'ACTION	ville de Champigny (services de la santé) Adoma
AUTRES	- Salon - Débat

ASSOCIATION CPTS DE CHAMPIGNY-PLATEAU	
Association agréée par la loi du 17 juillet 2010	
10 rue de la République - 95000 CHAMPIGNY-PLATEAU	
INTITULE DE L'ACTION	Atelier
ADRESSE DE L'ACTION / INTERVENANTS	Maison de la Prévention - Point Écoute Jeunes de l'Adoma Communauté d'Éducation de la Ville de Champigny-Plateau
DATE ET LIEU DE L'ACTION	le mardi 12 juillet de 14h30 à 16h30 Résidence sociale ADOMA 10 Rue de la République, 95000 Champigny-Plateau
PUBLIC CIBLE	Residents Adoma / jeunes précaires
OBJECTIF DE L'ACTION	Travaux de sensibilisation sur les thèmes de la santé sexuelle, la prévention des IST, le dépistage
DESCRIPTION DE L'ACTION	- Information sur l'IST et le VIH - Changement de nos comportements sexuels - Test gratuit
PARTENAIRES DE L'ACTION	ville de Champigny (services de la santé) Adoma
AUTRES	- Salon - Débat

BILAN DE L'ATELIER

 **ASSOCIATION CPTS de CHAMPGNY-MARNE**
Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901
à l'adresse : 10 rue de la République - 51100 CHAMPGNY-MARNE

Bilan de l'atelier « Prévenir les IST »
(thématique santé sexuelle)

Date et heure : 11 juillet 2024 / 14h00-16h00

Public : Femmes et hommes de la commune de CMS.

Lieu : Centre municipal de santé ADSM - 10 rue de la République - 51100 CHAMPGNY-MARNE

Facilitateur : Le CPTS de Champagne sur Marne (CPS) - ADSM, la Maison de la Prévention
- Justine Jambu (infirmière)

Intervenants : Infirmière (Justine Jambu) - Infirmière en puériculture MARYSE

Déroulé de l'atelier :

- Accueil des participants et participants
- Présentation par les intervenants de la santé
- Sensibilisation et information sur les IST, la contraception, les risques de grossesse, les symptômes, l'importance

Quels :

- Oui
- Documentation

Remarques :

Présence de 8 participants (5 femmes et 3 hommes). Atelier réalisé en présence de 20 des membres de l'association. Présence de 10 participants ou, les questions / réponses, l'efficacité.

 **ASSOCIATION CPTS de CHAMPGNY-MARNE**
Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901
à l'adresse : 10 rue de la République - 51100 CHAMPGNY-MARNE

Malgré la participation de nombreux participants, il n'a pas été possible d'obtenir, en temps voulu, les données de l'association.

MISE EN PLACE D'UN ATELIER DE SENSIBILISATION SUR L'ENDOMÉTRIOSE ET VIE PROFESSIONNELLE

le 7 octobre de 10h30 à 12h

au centre municipal de santé Pierre Rouquès à Champigny sur Marne

Intervenante : Justine Jambu – infirmière à la Maison de la Prévention

Afin de sensibiliser un public plus large à l'endométriose, nous avons organisé un stand d'information au sein du CMS. Cette initiative a permis d'informer les patientes sur cette maladie souvent méconnue et de leur proposer des conseils pratiques pour mieux la gérer au quotidien, notamment en conciliant vie professionnelle et santé.

Étant donné que l'endométriose touche environ une femme sur dix en âge de procréer, il est essentiel de sensibiliser les femmes actives à cette réalité.

De plus, la conciliation de la vie professionnelle et de la santé est une problématique fréquente chez les femmes atteintes d'endométriose.

PARLONS ENDOMETRIOSE !

Atelier santé sur l'endométriose
et vie professionnelle : comment
concilier les deux ?

RETROUVEZ NOUS AU CME ROUQUÉE
LE LUNDI 7 OCTOBRE DE 10H30 À 12H30
5 rue de l'Abbaye - CHAMPIGNY SUR MARNE

Animé par Justine (Infirmière) et
David (médecin généraliste)



FICHE ACTION DE L'ATELIER

ASSOCIATION CPTS de CHAMPIGNY SUR MARNE
Association agréée par la DSDS 77 depuis le 17 juillet 2021
5 rue de l'Abbaye - 77100 CHAMPIGNY SUR MARNE

NOM DE L'ACTION : CPTS DE CHAMPIGNY	
OBJECTIF DE L'ACTION	Atelier de prévention : Endométriose et travail, comment concilier les deux ?
PUBLIC DE L'ACTION / DESTINATAIRES	Personnel de la prévention - Soins de suite - Soins de rééducation Communauté professionnelle de soins de Champagne-Marne
LIEU ET DATE DE L'ACTION	Le lundi 7 octobre / 10H30 - 12H30 - 5 rue de l'Abbaye - Champagne sur Marne
PUBLIC CIBLE	Jeunes de 18 à 25 ans
UNITE DE L'ACTION	Informations et sensibilisation le public sur l'endométriose et comment concilier cette pathologie avec sa vie professionnelle
DESCRIPTION DE L'ACTION	- Informations (symptômes, causes, diagnostic, traitement) - Informations sur l'endométriose, gynécologie - diagnostic - traitement - Informations sur les ressources (à qui s'adresser, quels sont les acteurs...)
PARTENAIRES DE L'ACTION	CPTS de Champagne (direction de la santé) CPTS
OUTILS	- Supports d'information - Documentation (Pamphlet, etc.)
SUPPORT DE COMMUNICATION	Affiche

10 rue de l'Abbaye - 77100 CHAMPIGNY SUR MARNE
03 25 25 11 11 - cpts.champagne@champanne.fr

ASSOCIATION CPTS de CHAMPIGNY SUR MARNE
Association agréée par la DSDS 77 depuis le 17 juillet 2021
5 rue de l'Abbaye - 77100 CHAMPIGNY SUR MARNE

TYPE DE L'ACTION	Nombre de personnes participantes évaluation cpts
CAUSALITE DE L'ACTION	- Nombre de personnes participantes - Nombre de personnes participantes - Nombre de personnes participantes - Nombre de personnes participantes

10 rue de l'Abbaye - 77100 CHAMPIGNY SUR MARNE
03 25 25 11 11 - cpts.champagne@champanne.fr

BILAN DE L'ATELIER

ASSOCIATION CPTS de CHAMPEYENNAISE
Association agréée par la loi n° 1217 du 17 juillet 2012
et par le décret n° 2013-1000 du 10 septembre 2013

**Bilan de l'atelier de
prévention « endométriose et vie
professionnelle, comment concilier les deux »
(thématique santé sexuelle)**

Date et lieu : 11 et 12 mars à Ligny

Public : Jeunes de 15-25 ans de Champeyenne

Lieu : 1 rue de la République, 1 rue de la République, 1 rue de la République

Facilitateur : CPTS de Champeyenne, 1 rue de la République, 1 rue de la République

Thématiques :
Santé sexuelle, prévention, endométriose, santé sexuelle, santé sexuelle, santé sexuelle

Déroulé de l'atelier :

- Introduction au thème de l'atelier
- Accueil des participants
- Informations et sensibilisation sur l'endométriose (physiologie, diagnostic, conséquences sur la vie professionnelle et l'impact de la vie professionnelle sur la santé sexuelle)
- Réponses aux différentes questions

Outils :

- Documentation
- Affiches
- Bords de papier

ASSOCIATION CPTS de CHAMPEYENNAISE
Association agréée par la loi n° 1217 du 17 juillet 2012
et par le décret n° 2013-1000 du 10 septembre 2013

Evolution :

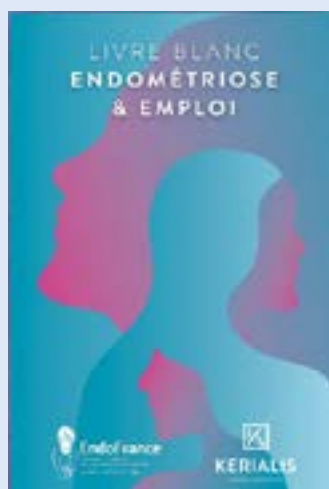
La certification nous a permis de faire connaître cette action sous forme de stand dans le cadre d'un atelier de prévention à l'attention des jeunes de Champeyenne. Les personnes présentes ont pu bénéficier d'un module de prévention et d'information.

Le projet de CPTS nous a permis de sensibiliser les jeunes de Champeyenne sur la thématique de la santé sexuelle et de la prévention.

Nous avons sensibilisé les jeunes de Champeyenne sur la thématique de la santé sexuelle et de la prévention.

Les personnes sensibilisées ont pu bénéficier des informations et des ressources données et des supports adaptés à leur situation.

Quelques outils utilisés



MISE EN PLACE D'UN TEMPS FORT SUR L'ENDOMÉTRIOSE À DESTINATION DES HABITANTS DE CHAMPIGNY SUR MARNE ET DES PROFESSIONNELS



le 5 novembre de 14h30 à 16h30
à la salle Georges SEGUY Champigny
sur Marne

Intervenante : Dr GEMINEL
médecin généraliste au sein des CMS
de Champigny

FICHE ACTION DU TEMPS FORT

ASSOCIATION CPTS de CHAMPIGNY/MARNE
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
et non : association ni autre structure

FICHE ACTION - CPTS DE CHAMPIGNY	
NOM DE L'ACTION	Temps fort : sensibilisation grand public sur l'endométriose
PORTEUR DE L'ACTION / INTERVENANTS	Maison de la Prévention - Point Écoute Jeunes de l'Ado - Communauté Professionnelle de Santé de Champigny sur Marne
DATE ET LIEU DE L'ACTION	Mardi 5 novembre Rouques - 14h30-16h30
PUBLIC CIBLE	Habitants de Champigny Professionnels de santé Associations de la ville
INTERVENANTS	Dr GEMINEL - GEMINEL
OBJECTIF DE L'ACTION	Informez et sensibilisez sur l'endométriose
DESCRIPTION DE L'ACTION	- Atelier de sensibilisation (MCM) - intervenant CPTS - Atelier de sensibilisation - Atelier de sensibilisation - Atelier de sensibilisation - Atelier de sensibilisation - Atelier de sensibilisation - Atelier de sensibilisation
PARTENAIRES DE L'ACTION	Ville de Champigny (Maison de la Santé) Etat
OUTILS	- AT - Documentation - Matériel d'information sur la gestion de la douleur

ASSOCIATION CPTS de CHAMPIGNY/MARNE
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
et non : association ni autre structure

FICHE ACTION - CPTS DE CHAMPIGNY	
SUPPORT DE FORMULAIRE UNION	Officer
ENTREPRENEUR DE L'ACTION	Nombre de personnes participant
LE BUDGET DE L'ACTION	- Recettes de (contribution MCM) / (MCM) / (CPTS) - Recettes de (contribution MCM) / (MCM) / (CPTS) - Recettes de (contribution MCM) / (MCM) / (CPTS) - Recettes de (contribution MCM) / (MCM) / (CPTS) - Recettes de (contribution MCM) / (MCM) / (CPTS) - Recettes de (contribution MCM) / (MCM) / (CPTS) - Recettes de (contribution MCM) / (MCM) / (CPTS)
Bilan de l'action	Elaboré

BILAN DU TEMPS FORT

<u>Bilan du temps fort « Parions endométriose » (thématique santé sexuelle)</u> DATE et HEURE : 5 novembre de 14H30 à 16H30 Public : Adjuvants en consultation, / professionnels de santé Lieu : salle Georges SÉGUR, 30000 CHAMPIGNY SUR MARNE. INTERVENANT : LA CPTS de Champigny sur Marne, Direction de la Santé de la ville de Champigny INTERVENANTS : Dr GEMINEL – médecin généraliste Objectifs de l'activité : • Accueillir des participants • Informations et sensibilisation sur l'endométriose (symptômes, diagnostic, impact sur la vie quotidienne...) • Répondre aux différentes questions Outils : • Documentation • Affiches • Bouteille d'eau	Évaluation : En raison d'un imprévu ayant réduit le nombre de participants, nous avons adapté notre temps fort en organisant un échange privilégié entre les 11 professionnels présents, animé par le Dr Geminel. Cette rencontre a été l'occasion d'approfondir certains aspects de l'endométriose et d'identifier les axes d'amélioration pour nos futures actions de sensibilisation.
---	---

SYNTHESE RELATIVE A LA THEMATIQUE SANTE SEXUELLE

- 1 atelier de prévention IST / VIH le 25 septembre 2024 en partenariat ADOMA Champigny – **8 participants.**
- 1 stand d'information et de prévention sur l'endométriose et vie professionnelle, le 7 octobre 2024, au sein du CMS Rouquès de Champigny – **12 participantes.**
- 1 conférence-débat sur l'endométriose, le 5 novembre 2024 avec la Dr Geminel, médecin généraliste au sein des CMS de Champigny – **11 participants.**

[LES PERSONNES AGÉES

LA PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE : UNE PRIORITÉ

(Santé Publique France juin 2019)

« Dans la mesure où la dépendance est difficilement réversible, la prévention et la préservation de l'indépendance dans les activités quotidiennes au plus tôt, avant que les premières incapacités ne se déclarent, est devenue une priorité de santé publique. »

LE PLAN NATIONAL D'ACTIONS DE PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE (2016)

Il distingue trois catégories de populations de 65 ans et plus

- Les personnes en bonne santé qualifiées de robustes. Ces personnes, si elles présentent certaines pathologies chroniques, ont un état de santé bien contrôlé. Leurs fonctions physiques et leur qualité de vie ne sont pas altérées. Cette population représente environ **50 à 60 % des personnes âgées de plus de 65 ans.**
- Les personnes touchées par une perte d'autonomie qui présentent des incapacités pour réaliser les actes de la vie quotidienne. Bien souvent confinées à domicile ou en institution, l'état de dépendance de ces personnes est très difficile à inverser surtout s'il est lié à des maladies dégénératives. Ces personnes représentent environ **10 % de la population de plus de 65 ans.**
- Les personnes dites fragiles, **30 à 40 % des personnes de 65 ans et plus.** Selon les critères de FRIED, la fragilité physique est caractérisée par 5 symptômes : perte de poids involontaire, épuisement ressenti par la personne, vitesse de marche ralentie, baisse de la force musculaire et sédentarité.

CORRÉLER LES DONNÉES NATIONALES AUX SPÉCIFICITÉS DE CHAMPGNAY

Le plan national évoque des études qui confirment que le vieillissement accentue les inégalités.

Par ailleurs, il met l'accent sur la nécessité de prendre en compte plus que l'espérance de vie, l'espérance de vie sans incapacité (EVSI)

Espérance de vie sans incapacité en fonction de l'âge (source : Eurohex)

Âge	Femmes	Hommes
0	63,7	62,5
60	13,3	12,3
70	7,1	6,8
80	3,1	2,8

Ces données sont à rapprocher de la CSP des personnes âgées de plus de 65 ans de Champigny ainsi que de la population vieillissante des foyers de travailleurs migrants implantés sur la commune notamment ADOMA et du pourcentage de personnes vivant seule au domicile ou avec des proches.

16

LES PRIORITÉS DU PLAN NATIONAL D'ACTIONS DE PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE

- 1. PRÉSERVER L'AUTONOMIE** : éduquer à la santé, développer une culture de l'autonomie tout au long de la vie
- 2. PRÉVENIR LES PERTES D'AUTONOMIE ÉVITABLES** au cours de l'avancée en âge : repérer les facteurs de risque de la fragilité et de la fragilité installée, à domicile ou en établissement
- 3. ÉVITER L'AGGRAVATION DES SITUATIONS** déjà caractérisées par une incapacité,
- 4. RÉDUIRE LES INÉGALITÉS SOCIALES** et territoriales de santé,
- 5. FORMER LES PROFESSIONNELS** à la prévention de la perte d'autonomie...

Des leviers pour avancer :

Le Plan précise les leviers pour une meilleure prise en compte des besoins :

- Faire évoluer les représentations de la vieillesse,
- Susciter une prise de conscience de la part des personnes âgées elles-mêmes et des professionnels,
- Développer une action intersectorielle, transversale et territorialisée,
- Organiser le repérage et le traitement particulier des groupes les plus vulnérables et les plus éloignés de l'accès à l'information, à la prévention et aux soins,
- Intensifier la formation des professionnels et des aidants.

POUR AVANCER : ORGANISER DES ATELIERS S'ADRESSANT AUX PERSONNES ÂGÉES ET À LEURS AIDANTS

Comment ?

En mobilisant les structures et services en relation avec les personnes âgées vivant à domicile (en couple, seules ou avec des proches) : CCAS, foyers migrants, clubs 3ème âge... Pour toute à la fois être le relais pour la sensibilisation et l'inscription dans les ateliers et pour s'impliquer dans la nécessaire action transversale qui doit améliorer le repérage des personnes en situation de risques et favoriser le recours aux soins.

Quel contenu pour les ateliers ?

A partir du référentiel élaboré par Santé Publique France et les différentes caisses de retraites (2016) : « Bonne journée-bonne santé » (Référence : www.pourbienvieillir.fr)

Six thématiques pour des ateliers Bien vieillir :

Alimentation

Activité cérébrale

Activité physique

Vie affective et sociale

Prévention santé

Logement

Un outil utile pour les professionnels et animatrices des ateliers

La plaquette des « fiches conseil » pour chacune de ces thématiques (Ci-joint) permettant d'aborder en atelier ou en entretien individuel

Pourquoi c'est important

Que conseiller

Sur quels repères s'appuyer

Les différentes ressources

17

MISE EN PLACE D'UN ATELIER SANTÉ AUTOUR DE LA THÉMATIQUE « PRÉVENIR LES RISQUES LIÉS À LA SÉDENTARITÉ »

le 25 septembre, de 14h30 à 16h30
dans les locaux de l'association Petits Frères des Pauvres

Intervenante : Justine Jambu – infirmière à la Maison de la Prévention



Nous avons fait le choix pour cet atelier de nouer un partenariat avec l'association Petits Frères des Pauvres de Champigny Sur Marne.

Pour le Val de Marne, cette association intervient sur les communes de Nogent, Chenevières et Champigny sur Marne. Leur équipe se mobilise pour améliorer le quotidien des personnes âgées isolées en organisant des visites à domicile, des rencontres et des sorties.

Le vieillissement de la population est un enjeu majeur de santé publique. La sédentarité, souvent associée au grand âge, entraîne de nombreuses conséquences négatives sur la santé physique et mentale. C'est pourquoi nous avons organisé cet atelier, avec pour objectif de :

- Sensibiliser les participants à l'importance de l'activité physique pour le bien-être et l'autonomie.
- Informer sur les risques liés à la sédentarité et les bienfaits d'une activité physique régulière, même modérée.
- Donner des clés pour intégrer facilement l'activité physique dans la vie quotidienne.
- Créer un espace d'échange pour partager des expériences et des conseils.

18

Le déroulement de l'atelier

Pour atteindre ces objectifs, nous avons proposé un atelier interactif et convivial.

En guise d'introduction nous avons lancé la discussion en posant une question simple :

«**Qu'est-ce que cela signifie pour vous d'être en bonne santé ?**» Cette question a permis à chacun d'exprimer ses perceptions et de se sentir impliqué dans la réflexion.

Nous avons ensuite abordé les notions clés :

- **Pourquoi bouger ?** Les bénéfices pour la santé physique et mentale ont été détaillés.
- **Qu'est-ce que la sédentarité ?** Les participants ont été invités à réfléchir à leurs habitudes quotidiennes.
- **Comment évaluer sa sédentarité ?** Des outils simples ont été présentés.
- **Des conseils pratiques** pour intégrer l'activité physique au quotidien, adaptés à chaque situation et à chaque personne.

La deuxième partie de l'atelier a été consacrée à la pratique, avec des exercices physiques simples et adaptés à tous les niveaux.

FICHE ACTION DE L'ATELIER



ASSOCIATION CPTS de CHAMPGNY-MARNE
Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901
10 rue Besset 51100 Châtillon - Champagne

FICHE ACTION - CPTS de CHAMPGNY-MARNE	
AUTREUR DE L'ACTION	Maître de prévention - Prévenir la sédentarité chez les personnes âgées
PORTEUR DE L'ACTION / RESPONSABLE	Maître de prévention - Maître associé / Ecole de la Vieillesse / Maison de la Vieillesse / Association des Personnes âgées de Champagne-Marne
DATE ET LIEU DE L'ACTION	Le mercredi 23 septembre, 14h30-16h30 - Maison de la Vieillesse - rue Louis Pasteur - Châtillon-sur-Marne
PUBLIC CIBLE	Les personnes âgées de 65 ans et plus
OBJECTIF DE L'ACTION	Informar et sensibiliser le public sur l'importance de la pratique physique et son impact sur la sédentarité
DESCRIPTION DE L'ACTION	- Présentation (vidéo) et (CPTS) - Ateliers de la santé - Présentation de la - Cycle de la vieillesse - Présentation de la sédentarité / Ateliers pour intégrer - Services pour intégrer l'activité physique au quotidien - Documentaire d'activités physiques - Présentation de différentes activités physiques adaptées à tous (marche, vélo, course, yoga, etc.) et conseils pour trouver l'activité qui convient
PARTENAIRES DE L'ACTION	ville de Châtillon (direction de la santé) Association des Personnes âgées de Champagne-Marne
OUTILS	- Vidéo - Papiers conseils d'activités
SUPPORT DE COMMUNICATION	Affiche

10, rue Besset 51100 Châtillon - Champagne
03 25 62 71 20 - info@champanymarnecpts.com



ASSOCIATION CPTS de CHAMPGNY-MARNE
Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901
10 rue Besset 51100 Châtillon - Champagne

ENTREPRISE DE L'ACTION	Maîtrise de la prévention Niveau de difficulté :
COORDONNATEUR DE L'ACTION	- Maîtrise de la prévention (CPTS) / CPTS - Maîtrise de la prévention (Association des Personnes âgées de Champagne-Marne) - Maîtrise de la prévention (Association des Personnes âgées de Champagne-Marne) - Maîtrise de la prévention (Association des Personnes âgées de Champagne-Marne)
LIEU DE L'ACTION	Evénement en groupe

10, rue Besset 51100 Châtillon - Champagne
03 25 62 71 20 - info@champanymarnecpts.com

Un bilan positif

Onze participants ont activement pris part à cet atelier, témoignant d'un réel intérêt pour la thématique. Les échanges ont été riches et constructifs, et les participants ont apprécié les conseils pratiques et les exercices proposés.

Ce retour positif confirme l'importance de proposer des actions de prévention adaptées aux besoins des personnes âgées.

BILAN DE L'ATELIER



ASSOCIATION CPTS de CHAMPAGNE-MARNE
Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901
10 rue de la République - 51000 Reims

*Bilan de l'atelier de prévention « prévenir la sédentarité chez les personnes âgées »
(thématique personnes âgées)*

Quel est l'objectif ? (200-400 caractères)

Public : Les personnes âgées de l'association Petits Filles des Reims - Champagne-Marne.

Lieu : Maison de l'association Petits Filles des Reims - 10 rue de la République, 51000 Reims.

Organisateur : Le CPTS de Champagne-Marne, Association Petits Filles des Reims, la Maison de la Prévention - 10 rue de la République.

Intervenants :
notre atelier, intervenants prévention - personnes

Contenu de l'atelier :

- Accueil des participants et participants
- Présentation du sujet
- Informations sur la santé et les activités de chacun
- Informations et sensibilisation sur la sédentarité et l'activité physique
- Échanges sur les risques de la sédentarité et de l'inactivité physique + bénéfices de l'activité physique
- Conseils pour intégrer l'activité physique au quotidien
- Exemples pratiques d'activité physique adaptée

Conclusion :

- Oui
- Non



ASSOCIATION CPTS de CHAMPAGNE-MARNE
Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901
10 rue de la République - 51000 Reims

• Mesures pratiques d'activité physique à faire à la maison

Conclusion :

11 personnes ont participé à cet atelier. Chaque participant a eu l'occasion de poser et une bonne dynamique de groupe était présente. Méthodiquement pour la thématique et les conseils pratiques ont été apportés.

MISE EN PLACE D'UN TEMPS FORT AUTOUR DE LA THÉMATIQUE « PRÉVENIR LES RISQUES LIÉS À LA SÉDENTARITÉ CHEZ LES SENIORS ET LES PERSONNES ÂGÉES »

le 29 novembre, de 14h30 à 16h30

au sein de la Maison Pour Tous Youri Gagarine de Champigny sur Marne

Intervenant : Mr Mohamed Chaouche – kinésithérapeute



Souhaitant toucher un public plus large, nous avons décidé de renouveler cette initiative sous forme de conférence-débat, en partenariat avec la Maison Pour Tous Youri Gagarine, située dans un des quartiers politiques de la ville.

Lors de ce temps fort, Mr Chaouche a proposé une présentation riche et instructive, suivie d'un atelier pratique pour mettre en application les conseils prodigués. Cette approche participative a permis de créer un véritable échange entre les participants et d'ancrer davantage l'importance de l'activité physique dans le quotidien de chacun.

Ce temps fort a été l'occasion de rappeler l'importance de l'activité physique pour tous les âges et de proposer des solutions concrètes pour l'intégrer au quotidien.

Cet évènement a réuni un groupe de **39 personnes**, offrant l'opportunité d'échanger, de partager et de découvrir de nouvelles pratiques pour une vie plus active. Les retours positifs recueillis témoignent de l'intérêt porté à cette initiative.

21

[LA PÉRINATALITÉ

L'Unicef a mis en avant le contexte des « 1000 premiers jours » qui va de la conception aux deux premières années de l'enfant ce qui permet d'envisager une approche globale de la santé de la mère et de l'enfant pour promouvoir des environnements favorables au développement harmonieux du fœtus et du nouveau-né.

UNE PRIORITÉ POUR L'ARS IDF

« Dans le champ de la périnatalité et de la petite enfance, la région Île-de-France se caractérise par des indicateurs de mortalité et de morbidité moins favorables que les moyennes nationales : surmortalité, prévalence de l'obésité infantile, par exemple. »

De ce fait, l'ARS IdF a mis en place depuis des programmes spécifiques (REMI : réduction de la mortalité infantile, santé mentale et périnatalité entre autres.

Par ailleurs elle est directement impliquée dans Le Réseau de Santé en Périnatalité Parisien (RSP) en collaboration avec les autres réseaux de santé en périnatalité d'Ile de France.

LE PROGRAMME « PÉRINATALITÉ ET PETITE ENFANCE » DE SANTÉ PUBLIQUE FRANCE

De son côté, en s'appuyant sur ce concept et dans le cadre de son programme « Périnatalité et petite enfance », Santé publique France a défini un programme pour développer les actions de prévention et promotion de la santé en périnatalité petite enfance qui s'articulent autour de **trois objectifs** :

- **Soutenir** l'émergence et l'évaluation d'actions innovantes et prometteuses de prévention et promotion de la santé ;
- **Construire** un réseau relais de professionnel institutionnels et associatifs dans le champ de la périnatalité, petite enfance ;
- **Développer** un dispositif d'information et de conseils sur la promotion d'environnement favorables à la santé des enfants et des parents (professionnels et grand public).

PROBLÉMATIQUES REPÉRÉES ET PRIORITÉS D'ACTIONS :

En s'appuyant sur les données publiées, les plans d'action de SPF et de l'ARS IdF et sur les préconisations du plan « les 1000 premiers jours », plusieurs axes d'actions peuvent être retenus prenant en compte les champs d'intervention spécifique des autres acteurs locaux : la PMI et le CLSM pour ce qui concerne les problématiques de santé mentale

Violences au sein du couple

2019 : Cadre de vie et sécurité (INSEE)

Entre 2011 et 2018, **295 000 personnes de 18 à 75 ans**, dont **72 % de femmes**, se sont déclarées victimes de violences physiques et/ou sexuelles de la part de leur conjoint ou ex-conjoint. Ces violences conjugales ne sont pas souvent suivies de plaintes, surtout lorsqu'elles ont un caractère sexuel : **seules 27 % des victimes les ont signalées à la police ou à la gendarmerie.**

Le cycle de la violence débute souvent lors de la grossesse : **69 % des femmes enceintes ont déclaré que la violence s'était aggravée durant la grossesse** (Salmona, 2013 ; Campbell, 1998 ; Lapierre, 2008),

Pour l'OMS (2014) – sans pouvoir fournir de données chiffrées – on peut noter une augmentation :

- des naissances prématurées
- des morts in utero par décollement ou rupture utérine
- des enfants morts nés
- des souffrances néo-natales
- du faible poids de naissance
- de morbidité et de mortalité chez les nourrissons et les enfants (maladies diarrhéiques ou malnutrition par exemple).

Risques traumatiques directs : lésions organiques dues aux conséquences liées aux coups répétés sur le ventre des femmes (décollement placentaire, hémorragies...), fractures fœtales (Daligand, 2012)

Risques traumatiques indirects : « la sensorialité est elle aussi atteinte et des interactions biologiques entre la mère et le fœtus laissent présupposer qu'au moment de l'acte violent, ce dernier vit des modifications physiologiques et biologiques ».

Sources : <https://solidaritefemmes-la.fr/home-besoin-daide/les-effets-sur-les-enfants-exposes-aux-violences-conjugales/>

- **1 victime sur 10 décède** [Un chiffre confirmé par les experts mobilisés dans le cadre de la campagne, basé entre autres sur la publication du BEH, Santé Publique France, 2019] ;
- **Les 3/4 présentent des séquelles graves sur le long terme** [BEH, Santé publique France, 2019] ;
- **Le syndrome du bébé secoué se caractérise par un taux de récurrence élevé** : les bébés secoués l'ont été en moyenne 10 fois HAS 2017

Vaccination

Si le taux de vaccination des enfants val de marnais est en général satisfaisant du fait de l'action de la PMI notamment, les études notamment relatives à la vaccination COVID montrent une moins bonne acceptation de la vaccination parmi les populations précaires et à faible revenus.

Il apparaît donc pertinent de ne pas relâcher l'attention et de continuer à sensibiliser les familles sur cet enjeu majeur de santé publique.

Poursuite de l'augmentation du recours à la vaccination chez les nourrissons soumis à l'extension de l'obligation vaccinale :

87,6 % IdF et 86,9 % VdM
ont reçu une 1^{ère} dose du vaccin
contre le méningocoque C
(+2,8 IdF/ 3,2 VdM points par rapport à 2019)

90,9 % IdF et 89,8 % VdM
ont reçu le rappel du vaccin
contre le méningocoque C
(+3,0 IdF/3,4 VdM points par rapport à 2018)

Relative stabilisation de la progression sur d'autres valences :

88,1 % IdF
et 80,8 % VdM
ont reçu une 3^{ème} dose
de vaccin hexavalent
(+0,6 IdF/ -0,5 VdM points
par rapport à 2018)

88,5 % IdF
ont reçu une 3^{ème} dose
du vaccin contre le
pneumocoque
(-0,3 points IdF par
rapport à 2018)

93,4 % IdF
et 93,5 % VdM
ont reçu une 1^{ère} dose
du vaccin ROR
(+1,1 IdF/ 2,2 VdM points par
rapport à 2018)

(Source: SNDS-DCIR, SantépubliqueFrance, données mises à jour au 31/12/2021.)

Alimentation et activité physique

Une alimentation variée et équilibrée et une activité physique régulière sont primordiales autant pour la future mère que pour favoriser une croissance harmonieuse du bébé.

Le site Manger Bouger propose des rubriques Enfant dans Manger mieux à tout âge et Bouger plus à tout âge donne des repères et des outils permettant d'organiser des ateliers sur le sujet.

Le sommeil, l'exposition précoce aux écrans et la prévention des accidents domestiques, les perturbateurs endocriniens : Ces problématiques figurent également dans les axes proposés par le plan des 1000 premiers jours



*sedentarité et
activité physique*



Le 14 juillet 2024
Initiative municipale « Champigny Plage »

FICHE D'ACTION DE L'ATELIER

[illegible]

	
ASSOCIATION CPTS de CHAMPAGNE Association agréée par le 1 ^{er} et le 7 ^{ème} juillet 1987 4 rue de la République - 52000 Reims	
ENTRÉE D'ÉVALUATION DE FACTEUR	Nombre de participants âgés de 16 et Nombre de quotas complétés Nombre de résultats d'avis distribués
CALENDRIER DE FACTEUR	14.06.2019 - Réunion de coordination MONTAGNE (19h - 21h) - Ann 2020 - Evaluation de la tenue active et des outils de travail 26.02.2019 - Evaluation de la tenue active par le CPTS 14.02.2019 - Réunion de travail
DE LA CLASSE	Nombre de participants inscrits au cours Nombre de participants inscrits au cours Nombre de quotas complétés (20 + quotas réservés par les participants) Nombre de résultats d'avis distribués - 12
Commentaire (évaluation de la tenue active) : 1 ^{er} public individuel et de groupe : d'avis de la tenue active pour les autres.	

BILAN DE L'ATELIER



ASSOCIATION CPTS DE CHAMPAGNE-ARDENNE
Association agréée par l'ARS du 1^{er} juillet 2001
10000 CHAMPEAGNE-AR DENNE - FRANCE

*Bilan du stand autour de l'hydratation et les
risques de la déshydratation sur la santé à
Champigny Plage (thématique périsantité)*

Objectif et thème : L'ARS de CHAMPAGNE-AR

Public : Tout public (enfant à l'Champigny Plage) + voir le détail dans les annexes

Lieu : Parc municipal Roland Barthes

Partenaires : CPTS Champagne-Ardenne, ARS de Champagne-Ardenne

Intervenants et / ou intervenantes : intervenante professionnelle MEYERIE et Adèle GARNIER -
psychologue MEYERIE

Contenu de l'action :

- Carrière de sensibilisation et éducation (affiches, documentation, brucade d'eau)
- Accueil du public, information et sensibilisation sur l'hydratation et les risques de la déshydratation, distribution de goodies et goodies (free questionnaire)

[illegible]

MISE EN PLACE D'UN TEMPS FORT AUTOUR DE LA THÉMATIQUE « LES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS, COMMENT LES ÉVITER AU QUOTIDIEN ? »

le vendredi 13 décembre, de 14h30 à 16h30

à la Maison Pour Tous Youri Gagarine de Champigny sur Marne

Intervenante : Marie Waroux, sage-femme en PMI – département du Val de Marne



FICHE D'ACTION DE L'ATELIER

 **ASSOCIATION CPTS de CHAMPAGNE-MAINE**
Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901
à but non lucratif de santé publique

Bilan temps fort « Perturbateurs endocriniens, comment les éviter au quotidien ? » (thématique périnatalité)

Date et heure : le 13 décembre de 14h30 à 16h30

Public : femmes et futurs parents, femmes enceintes

Lieu : Maison Paul Elue-Solier

Champs de : Le CPTS de Champagne sur Marne, 056 de Champagne sur Marne, département du Val de Marne

Intervenants : Marie Thomas, sage en PMI – département du Val de Marne

Objectifs de l'action :

- Aider et faciliter la santé
- Assurer la santé
- Offrir un accompagnement
- Échanger avec les professionnels

Outils :

- Documentation
- 3D
- Outils de médiation

 **ASSOCIATION CPTS de CHAMPAGNE-MAINE**
Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901
à but non lucratif de santé publique

Intention :

But que le nombre et le profil des participants n'ait pas été respecté, nous avons maintenu cette intention. La participation ainsi que les échanges entre les personnes présentes ont été riches et constructifs. C'est pourquoi nous espérons des actions de santé publique autour de la santé.

SYNTHESE RELATIVE A LA THEMATIQUE PERINATALITE

- 1 stand d'information et de prévention de la déshydratation le 14 juillet 2024, lors de l'initiative municipale Champigny Plage – **40 participants**
- 1 conférence-débat, le 13 décembre 2024 avec Mme Marie Waroux, sage-femme en PMI au département du Val de Marne, ayant réuni **9 personnes**

4.2.4 La coordination du dispositif de la Coopérative d'Acteurs « Sport, Nutrition, Santé au Bois l'Abbé »,

La coopérative d'acteur du Bois l'Abbé (94) porte sur la promotion de l'alimentation équilibrée et l'activité physique adaptée chez les jeunes Canavérois et Campinois de 4 à 12 ans du quartier prioritaire du Bois l'Abbé dans le Val de Marne.

Il s'agit d'améliorer la santé des habitants en passant par le développement d'une démarche de promotion de la santé et de prévention associant les personnes concernées, mobilisant une diversité d'acteurs, tenant compte des réalités sociales et territoriales, et faisant appel à des méthodes documentées.

Pour cela, le chargé de projet doit réunir et fédérer tous ceux qui souhaitent contribuer à cette démarche de promotion de la santé et de prévention sur le territoire du Bois l'Abbé pour qu'ils agissent ensemble, se fixent des objectifs communs, partagent leurs compétences et leurs savoir-faire au service des habitants.

Les acteurs sont :

- **La Commune de Champigny-sur-Marne**
- **La Commune de Chennevières-sur-Marne**
- **L'association Femmes Relais Médiatrices Interculturelles de Champigny-sur-Marne**
- **L'association Rayon de Soleil à Chennevières-sur-Marne**
- **Le Conseil Départemental du Val-de-Marne**
- **L'Education Nationale**
- **La Maison de la Prévention à Fontenay-sous-Bois**

Objectif général :

Agir sur la problématique générale de surpoids et d'obésité des enfants du quartier.

Objectifs spécifiques :

- Promouvoir l'adoption d'une alimentation équilibrée et d'une activité physique adaptée auprès des enfants de 4 à 12 ans et de leurs parents.
- En cas de surpoids ou d'obésité constaté orienter/proposer une orientation vers des ateliers d'activité physiques adaptés ou vers une prise en charge nutritionnelle si nécessaire.

La Maison de la Prévention est co-pilote de cette démarche avec l'ARS. Elle doit proposer des comités de pilotage et des comités techniques réguliers et s'assurer de la mise en œuvre des objectifs de cette coopérative par le biais d'actions précises (Potager pédagogique, Activité physique, etc...).

Nombre de personnes bénéficiaires (par types de publics)

- **Suivi des élèves** des classes de CE2, CM1 et CM2 de l'école Anatole France B du Bois l'Abbé, environ 200 élèves
- **Atelier nutrition** avec les familles
- **Matinée citoyenne** du 6 février 2024 : 32 personnes (11 parents et 21 professionnels) « la santé des enfants commence avec vous »
- **Journée Sport Nutrition Santé** des CM2 du 30/04/2024 : 217 élèves, 10 enseignants, 32 professionnels
- **Réalisation des ateliers diététiques** prévus dans les écoles du Bois l'Abbé (l'équipe de la Maison de la Prévention a suppléé le manque de professionnels pour coanimer ces ateliers à la demande de la Direction de santé de Champigny-sur-Marne jusqu'en mai 2024).
- **Formation CODES93** : environ 20 professionnels formés « concevoir et mettre en œuvre l'évaluation de la coopérative d'acteurs »

Les date(s) et lieu(x) de réalisation de la coopérative

- Atelier nutrition avec les familles le 5/02
- Matinée citoyenne du 6 février 2024 à la Maison pour Tous Joséphine Baker à Champigny
- Comité technique préparation de la journée sportive, le 6/02 à 14h à Guimier
- Formation avec le CODES 93 : formation à l'évaluation, 3 journées de formation en présentiel, 7 temps de travail (4 temps avec le chargé de projet) : 25 janvier, 14 mars, 6 juin au foyer Monmousseau
- Participation au forum nutrition du 26/04/24, initiative du RECAP et du Réseau campinois de lutte contre la précarité alimentaire à Champigny sur Marne (stand mutualisé Coopérative d'acteurs SNS – Maison Sports Santé)
- Journée sport, nutrition, santé du 30/04/2024 au Gymnase Guimier à Champigny-sur-Marne.

Matinée citoyenne du 6 février 2024 à la Maison pour Tous Joséphine Baker à Champigny

09H00 : ARRIVÉE DES 8 PREMIÈRES CLASSES DE CM1 09H15-09H30: BRIEFING 1ER GROUPE DE CLASSES 09H30-12H00 : ATELIERS DU MATIN 1 ATELIER RUGBY 1 ATELIER CROSS TRAINING 3 ATELIERS SANTÉ/NUTRITION (RELAIS QUIZZ, JEU DE L'OIE ET NUTRITION AP) CHACQUE CLASSE PASSERA SUR LES 5 ATELIERS (ENVIRON 25 MINUTES PAR ATELIER) / UNE FEUILLE DE ROUTE SERA PRÉPARÉE AVEC L'ORDRE DES ROTATIONS	8 CLASSES PRÉSENTES LE MATIN DE 9H00 À 13H30: LES CM1 DES ÉCOLES LES HAUTS DE CHENNEVIÈRES (3 CLASSES), DES ÉCOLES ROUSSEAU A ET B (3 CLASSES) ET D'ANATOLE FRANCE B (2 CLASSES).
11H45 : ARRIVÉE DES 3 CLASSES DE CM1 DE SOLOMON 12H00 : DISCOURS QUIZZ AVEC LES 10 CLASSES. 12H15 - 12H30 : ZUMBA KIDS POUR L'ENSEMBLE DES 15 CLASSES DE CM1 12H30-13H15 : REPAS TOUS ENSEMBLE ET DÉPART DU 1ER GROUPE.	TEMPS COMMUN AUX 11 CLASSES DE CM1 DE 11H45 À 13H30

**13H15-13H30 : ARRIVÉE DES 4 CLASSES D'ANATOLE FRANCE A
BRIEFING 2ND GROUPE DE CLASSES**

13H30-16H00 : ATELIERS DE L'APRÈS-MIDI

1 ATELIER RUGBY

1 ATELIER CROSS TRAINING

**3 ATELIERS SANTÉ/NUTRITION (RELAIS QUIZZ, JEU DE L'OIE
ET NUTRITION AP)**

**CHACQUE CLASSE PASSERA SUR LES 5 ATELIERS (ENVIRON 25
MINUTES PAR ATELIER) / UNE FEUILLE DE ROUTE SERA PRÉPA-
RÉE AVEC L'ORDRE DES ROTATIONS**

16.00 : FIN DES ACTIVITÉS.

**7 CLASSES PRÉSENTES L'APRÈS-MIDI
DE 13H15 À 16H00 :**

**LES CM1 DES ÉCOLES ANATOLE
FRANCE A (4 CLASSES) ET SOLO-
MON (3 CLASSES).**



- Comité de pilotage élargi du 7/06/24 à la salle Jean Morlet au 23 Rue Albert Thomas, à Champigny-sur-Marne
- Comité de pilotage restreint du 16/10/24 (visio)
- Réunion du groupe communication le 20/12/24 (visio)
- Participation à la rencontre du 9/12/24 Essec Junior/résolis, dans les locaux de l'ARS à Créteil « Construire un avenir sain : Favoriser un environnement non-obésogène pour l'enfant » : l'économie de la santé, les mesures sportives de lutte contre l'obésité infantile, les mesures de prévention par l'alimentation ainsi que la présentation du projet OMEGA 94 à l'échelle locale.

La coordination de la Coopérative d'acteurs a été perturbée par la démission du chargé de projet Jérémy Bonnard le 25 juin 2024. De plus, la directrice de l'association a également quitté ses fonctions fin mai 2024.

La présidente de l'association, Martine Antoine, ainsi que la directrice par intérim Samira Mir, ont pris le relais et tenté de maintenir une continuité en assurant la présence lors des visio, notamment avec l'ARS, qui a beaucoup soutenu l'action dans cette période compliquée. Le recrutement d'un(e) nouvelle coordinateur (trice) a été lancé dès le départ du chargé de projet mais il a fallu attendre l'arrivée de la nouvelle directrice Sophie Cuadros, pour recevoir les candidats et finaliser cette démarche de recrutement qui aboutira finalement, en 2025, avec le recrutement d'une « coordinatrice santé », Oana Richebon, le 6 janvier 2025.

De janvier à juin 2024, les actions et les formations prévues ont pu se dérouler, avec l'organisation d'une matinale et de la journée sportive qui ont remportés un vif succès, ainsi que d'une formation qui aboutira à un document d'évaluation.

La Maison de la prévention a alors assuré le développement du réseau partenarial, la communication (affiches pour les temps forts de la Matinale et de la journée sportive, flyer, plaquette de la coopérative, maintenance du site de l'association et des pages Facebook et Instagram), la planification et suivi de la programmation de la coopérative (nombreux mails de suivi, appels téléphoniques pour la mise en place des temps forts et des formations), l'appui technique à la mise en place des actions de la coopérative (coordination téléphonique, comités techniques), l'évaluation a été débutée en 2024 mais n'a pas pu aboutir. Le chargé de projet a également contribué à l'organisation et l'animation des instances de gouvernances (notamment la préparation de power point pour les comités de pilotage restreints et élargis, veille projet et recherche documentaire pour ressources bibliographiques et pédagogique).

En septembre 2024, la nouvelle directrice a pu débiter les rencontres avec les partenaires campinois et canavérois et s'attacher au recrutement.

De juillet à décembre 2024, la présidente de l'association a participé à l'ensemble des instances de gouvernance dès le départ de Jérémy Bonnard.

Constats 2024 :

- Manque d'outils d'évaluation et d'indicateurs de suivi de l'évolution de l'IMC de la tranche d'âge concernée,
- L'association Rayon de soleil n'était plus réellement présente en 2024, difficulté à mobiliser les associations qui sont relais auprès des familles, nombre de familles impliquées qui reste encore insuffisant
- Difficulté à se mobiliser sur les comités techniques en présentiel, privilégier la visio ?
- Turn-over dans les équipes (ville de Champigny, Maison de la prévention, etc...) qui fragilise la démarche
- Faibles nombre d'abonnés sur les réseaux sociaux malgré l'implication des co-pilotes

Perspectives :

- Formation des co-pilotes à la démarche participative,
- Finalisation de l'évaluation débutée en 2024,

- Elargir les partenaires, les tranches d'âges (PAEJ de Champigny, Association de Prévention spécialisée ACP),
- Relance nécessaire des étudiants en médecine et de l'UPEC,
- Mieux définir les parcours possibles, mieux orienter les enfants en situation d'obésité (diététicienne, ateliers sportifs, potager pédagogique, centres de santé).
- Continuer à informer les parents sur les risques sur la santé et lutter contre les représentations « d'enfants potelés en bonne santé »
- Formation REPOP à développer pour des personnes n'appartenant pas au monde médical.

Le Partenariat entre la Maison de la prévention et l'UPEC concernant la coopérative d'acteurs

Dans le cadre de la santé communautaire, la Maison de la Prévention conduit une réflexion autour de la participation citoyenne dans les collectivités.

Fin 2023, la Maison de la Prévention a proposé une recherche action à des étudiants de l'UPEC.

Il s'agissait pour les étudiants de l'UPEC d'analyser la participation citoyenne dans un programme de prévention de l'obésité infantile chez les 4-12 ans. Ces étudiants étaient accompagnés par Jérémie Bonnard, Coordinateur de la coopérative d'acteurs et chargé de projets à la Maison de la Prévention.

- **Problématique** : si les actions collectives de la coopérative dédiées aux enfants trouvent leur public, car elles sont prescrites par les relais de l'éducation nationale, le public des parents d'élèves qui prennent la plupart des décisions du foyer en matière de choix alimentaire, n'est pas encore suffisamment informé et par conséquent investi dans la coopérative.
- **Objectif principal** : La mission des étudiants consistait à explorer et à analyser en profondeur la notion de participation citoyenne dans le contexte d'un programme de prévention de l'obésité infantile. Ils devaient évaluer comment la participation des citoyens, y compris les parents, les éducateurs et les enfants eux-mêmes, peuvent contribuer à l'efficacité du programme.

Tâches spécifiques des étudiants :

- **Revue de la littérature** : réaliser une revue de la littérature sur la prévention de l'obésité infantile et la participation citoyenne dans ce domaine.
- **Étude de cas** : Choisir au moins un programme de prévention de l'obésité infantile en cours ou passé et analysez comment la participation citoyenne a été intégrée.
- **Enquête** : Conduire des entretiens ou des enquêtes auprès des parties prenantes, notamment les parents, les enseignants et les professionnels de la santé, pour recueillir leurs opinions et leurs expériences concernant la participation citoyenne dans de tels programmes.
- **Analyse comparative** : Comparer les différentes approches de la participation citoyenne et évaluez leur impact sur le succès du programme.
- **Rapport** : Rédiger un rapport complet de votre étude, y compris une introduction, une revue de la littérature, une méthodologie, une présentation des résultats et des recommandations.

→ **Présentation** : Préparer une présentation visuelle qui résume vos principales conclusions et recommandations.

Un second grand rendez-vous de la Coopérative d'Acteurs a eu lieu le mardi 30 avril 2024 avec la Journée Sport- Nutrition – Santé qui s'est tenue au Gymnase Jean Guimier à Champigny/Marne (voir le programme de la Journée ci-dessous) :



La journée a été particulièrement appréciée par les enfants et leurs parents.

4.3 L'équipe mobile psychiatrie précarité du Val de Marne :

Nous accueillons chaque mardi dans nos locaux à Fontenay-sous-bois les permanences de l'Équipe Mobile Psychiatrie Précarité (EMPP) du Val de Marne. Cette équipe a pour mission le repérage et la prise en charge des besoins en santé mentale des personnes en situation de précarité et d'exclusion. Elle est composée d'un médecin psychiatre responsable de l'EMPP, d'une secrétaire, d'une cadre de santé, d'infirmiers, de psychologues ainsi que d'une assistante sociale.

L'EMPP intervient auprès des publics, dans une démarche d'aller vers ou d'orientation, en grande difficulté en allant à leur rencontre lorsqu'ils présentent des troubles psychiques, en évaluant leur état de santé mentale, en les orientant vers des dispositifs de soins adaptés à leurs besoins, et en assurant des temps de permanence au sein de structures sociales et médico-sociales.

Dans le cadre de ce partenariat, nous mettons à disposition nos bureaux d'entretien afin que les psychologues de l'équipe puissent assurer un accompagnement psychothérapeutique directement sur place. Cette organisation facilite également nos orientations internes, notamment pour les jeunes que nous suivons, et favorise des échanges de pratiques enrichissants entre professionnels.

Au cours de l'année 2024, l'EMPP a accompagné une file active de 13 patients. Sur cette période, 11 consultations médicales, 21 consultations infirmières, 2 consultations sociales ainsi que 54 consultations psychologiques ont été réalisées au sein de nos locaux.

4.4 La prévention des cancers

A Champigny-sur-Marne : participation au Comité de Pilotage relatif à la campagne de prévention des cancers, le mardi 16 janvier 2024 à l'Hôtel de Ville de Champigny-sur-Marne.

A la suite de ce Copil, la Maison de la prévention a proposé de mettre en place 3 ateliers de prévention du cancer du sein dans le cadre de la campagne d'octobre rose 2024 de la Ville de Champigny.

PUBLIC CIBLE	PUBLIC DE FEMMES ADULTES
DATES - HORAIRES	JEUDI 3 OCTOBRE 2024 À 10H => 12H CMS ROUQUES LUNDI 14 OCTOBRE 2024 À 10H => 12H MPT JOSEPHINE BAKER JEUDI 17 OCTOBRE 2024 À 10H => 12H CMS TENINE
LIEU	CMS ROUQUES, MPT JOSEPHINE BAKER, CMS TENINE
OBJECTIFS	INFORMER SUR LES FACTEURS DE RISQUES, PRATIQUER LA PALPATION MAMMAIRE SUR UN BUSTE, FAVORISER LE DÉPISTAGE
DEROULÉ	1. ACCUEIL ET PRÉSENTATION 2. INFORMATIONS SUR LE CANCER DU SEIN 3. DÉMONSTRATION DE L'AUTO-EXAMEN DES SEINS 4. ATELIER DE PALPATION MAMMAIRE 5. ÉCHANGES ET QUESTIONS 6. ÉVALUATION DE L'ATELIER
COMMUNICATION	INFORMATIONS MUNICIPALES FLYER SPÉCIFIQUE POUR CHAQUE ACTION
OUTILS	PHOTO LANGAGE BUSTE DE PALPATION MAMMAIRE
BESOINS TECHNIQUES ET HUMAINS	2 INTERVENANTES / ATELIERS : JUSTINE JAMBU, INFIRMIÈRE ET DANFI DIALLO, MÉDIATRICE SANTÉ
EVALUATION	NOMBRE DE PARTICIPANT.ES / ATELIERS APPRÉCIATIONS DES PARTICIPANTES

La Maison de la Prévention a organisé des actions de sensibilisation en direction des femmes et hommes, notamment de plus de 50 ans, pour plusieurs cancers :

- **Le cancer colorectal,**
- **Le cancer cutané,**
- **Le cancer sein,**
- **Le cancer col de l'utérus.**

Les actions de prévention des cancers liés au tabac, à la chicha et aux substances psychoactives sont présentées au chapitre 4.7 relatif à la prévention des addictions.

Pour développer la prévention primaire et le recours aux dépistages des cancers en diversifiant les publics prioritaires, la prévention des cancers peut ainsi se dérouler sous plusieurs formes d'actions (atelier, café éphémère, rencontre-débat ...) et dans différents lieux, à Fontenay-sous-Bois et à Champigny sur Marne, présentés dans le tableau ci-dessous :

DESCRIPTIF DES ACTIONS	DATES	LIEUX	NOMBRE DE PERSONNES
MATINALE « DÉPISTAGE DES CANCERS DU COL DE L'UTÉRUS » JUN VERT	18 JUIN 2024	CENTRE SOCIAL INTERGÉNÉRATIONNEL 15 BIS RUE JEAN MACÉ 94120 FONTENAY SOUS-BOIS	15 FEMMES
COMMENTAIRES, (PROFIL DES PUBLICS TOUCHES, FREINS, OBSERVATIONS, IMPACTS DE L'ACTION SUR LES BÉNÉFICIAIRES ...)			
CETTE MATINALE A ÉTÉ ORGANISÉE EN COLLABORATION AVEC LA DIRECTION DE LA SANTÉ DE LA VILLE DE FONTENAY ET LE CRCDC D'ÎLE DE FRANCE. UNE MÉDECIN DU CMS EST INTERVENU SUR CE SUJET ET A PU RÉPONDRE AUX DIFFÉRENTES QUESTIONS DES HABITANTES DES LARRIS PRÉSENTES.			

4.4.1 Octobre rose 2024

Dans le cadre la campagne Octobre, mois de sensibilisation aux dépistages du cancer du sein, le pôle santé de la Maison de Prévention a mis en place 9 actions de prévention avec différents partenaires associatifs et institutionnels sur les villes de Fontenay et Champigny (villes de Fontenay et Champigny, CRCDC, CDC Habitat...)

Les types d'actions proposés sont les suivants :

- **Stand d'information et de sensibilisation :** Les stands d'information et de sensibilisation s'installent dans des lieux de passages de différentes structures. Ils permettent d'informer un public qui n'est pas nécessaire sensible aux questions de prévention selon les thématiques.
- **Les ateliers de prévention :** Les ateliers de prévention sont des temps collectifs de sensibilisation sur une thématique donnée. Ils permettent d'informer et de sensibiliser le public mais aussi d'approfondir une thématique de prévention.
- **Les cafés éphémères :** Les cafés éphémères sont des outils de l'aller vers : Aller à la rencontre des parents devant les écoles, pour échanger avec eux sur la santé et les sensibiliser aux différentes campagnes de prévention.
- **Café croisé :** Les cafés croisés sont organisés au sein du centre social InterG (quartier des Larris – QPV), par l'équipe du centre social, et permettent notamment d'informer et d'échanger avec les usagers sur différents sujets (actualités, activités proposées par le centre...). Le pôle santé intervient régulièrement pour proposer des ateliers lors de ces cafés.

DESCRIPTIF DES ACTIONS	DATES	LIEUX	NOMBRE DE PERSONNES
STAND D'INFORMATION	3 OCTOBRE 2024	CMS ROUQUES - 7 RUE DE L'ABREUVOIR 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE	10 FEMMES
COMMENTAIRES, (PROFIL DES PUBLICS TOUCHES, FREINS, OBSERVATIONS, IMPACTS DE L'ACTION SUR LES BÉNÉFICIAIRES ...)			
SUJETS ABORDÉS ET OUTILS : INFORMER SUR LES FACTEURS DE RISQUES - INFORMER SUR L'AUTO PALPATION (PALPATION MAMMAIRE EN DÉMONSTRATION SUR BUSTE) - INFORMER SUR LES MODALITÉS DE DÉPISTAGE OUTILS : DOCUMENTATION, AFFICHES ET BUSTE DE DÉMONSTRATION FREINS RENCONTRÉS : DIFFICULTÉS D'ACCROCHER LES PARTICIPANTS QUI ATTENDAIENT POUR LEUR RENDEZ-VOUS (INTERRUPTION PAR EXEMPLE POUR ALLER À LEUR RENDEZ-VOUS) - ACTION TRIBUTAIRE DU NOMBRE DE RENDEZ-VOUS CE JOUR-LÀ AU CMS LEVIER : COMMUNICATION OK - PERSONNELS DU CMS QUI SONT ALLÉS VERS LES PATIENTS POUR LES INVITER AU STAND			

DESCRIPTIF DES ACTIONS	DATES	LIEUX	NOMBRE DE PERSONNES
STAND D'INFORMATION	8 OCTOBRE 2024	RÉSIDENCE SOCIALE ADOMA 45 RUE GABRIEL LACASSAGNE 94120 FONTENAY SOUS-BOIS	25 FEMMES
COMMENTAIRES, (PROFIL DES PUBLICS TOUCHES, FREINS, OBSERVATIONS, IMPACTS DE L'ACTION SUR LES BÉNÉFICIAIRES ...)			
SUJETS ABORDÉS ET OUTILS : INFORMER SUR LES FACTEURS DE RISQUES - INFORMER SUR L'AUTO PALPATION (PALPATION MAMMAIRE EN DÉMONSTRATION SUR BUSTE) - INFORMER SUR LES MODALITÉS DE DÉPISTAGE OUTILS : DOCUMENTATION, AFFICHES ET BUSTE DE DÉMONSTRATION AUTO PALPATION CE SONT PRINCIPALEMENT LES FEMMES DU CADA ET DU CHU QUI ONT PARTICIPÉ À CE STAND (= PAS DE DROITS OUVERTS À LA CPAM DONC NE PEUVENT PAS BÉNÉFICIER DU DÉPISTAGE) MAIS INFORMATION DONNÉE ORIENTATION ET ACCÈS AUX SOINS EN COMPLÉMENT DE LA SENSIBILISATION - PARTICIPANTES TRÈS INTÉRESSÉES			

DESCRIPTIF DES ACTIONS	DATES	LIEUX	NOMBRE DE PERSONNES
CAFÉ CROISÉ	9 OCTOBRE 2024	CENTRE SOCIAL INTERGÉNÉRATIONNEL 15 BIS RUE JEAN MACÉ 94120 FONTENAY SOUS-BOIS	6 FEMMES
COMMENTAIRES, (PROFIL DES PUBLICS TOUCHES, FREINS, OBSERVATIONS, IMPACTS DE L'ACTION SUR LES BÉNÉFICIAIRES ...)			
CETTE ACTION S'EST FAITE EN PARTENARIAT AVEC LA VILLE ET LE CRCDC SUJETS ABORDÉS ET OUTILS : INFORMER SUR LES FACTEURS DE RISQUES - INFORMER SUR L'AUTO PALPATION (PALPATION MAMMAIRE EN DÉMONSTRATION SUR BUSTE) - INFORMER SUR LES MODALITÉS DE DÉPISTAGE OUTILS : DOCUMENTATION, AFFICHES ET BUSTE DE DÉMONSTRATION AUTO PALPATION POSSIBILITÉ DE VÉRIFIER SON ÉLIGIBILITÉ POUR RADIOGRAPHIE DE CONTRÔLE + ORIENTATION VERS CENTRES AGRÉES PARTICIPANTES TRÈS INTÉRESSÉES - ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTES APRÈS L'ATELIER			

DESCRIPTIF DES ACTIONS	DATES	LIEUX	NOMBRE DE PERSONNES
CAFÉ ÉPHÉMÈRE	11 OCTOBRE 2024	DEVANT L'ÉCOLE PAUL LANGEVIN	40 PERSONNES
COMMENTAIRES, (PROFIL DES PUBLICS TOUCHES, FREINS, OBSERVATIONS, IMPACTS DE L'ACTION SUR LES BÉNÉFICIAIRES ...)			
ACTION D'ALLER VERS QUI A PERMIS DE TOUCHER UN GRAND NOMBRE DE FEMMES (PARENTS D'ÉLÈVES PRINCIPALEMENT)			

DESCRIPTIF DES ACTIONS	DATES	LIEUX	NOMBRE DE PERSONNES
CAFÉ ÉPHÉMÈRE	14 OCTOBRE 2024	DEVANT L'ÉCOLE ROMAIN ROLLAND	40 PERS.
COMMENTAIRES, (PROFIL DES PUBLICS TOUCHES, FREINS, OBSERVATIONS, IMPACTS DE L'ACTION SUR LES BÉNÉFICIAIRES ...)			
ACTION D'ALLER VERS QUI A PERMIS DE TOUCHER UN GRAND NOMBRE DE FEMMES (PARENTS D'ÉLÈVES PRINCIPALEMENT)			

DESCRIPTIF DES ACTIONS	DATES	LIEUX	NOMBRE DE PERSONNES
STAND D'INFORMATION	14 OCTOBRE 2024	CMS TENINE 15 RUE MARCELLE ET GEORGETTE SEM-BAT 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE	13 FEMMES
COMMENTAIRES, (PROFIL DES PUBLICS TOUCHES, FREINS, OBSERVATIONS, IMPACTS DE L'ACTION SUR LES BÉNÉFICIAIRES ...)			
SUJETS ABORDÉS ET OUTILS : INFORMER SUR LES FACTEURS DE RISQUES - INFORMER SUR L'AUTO PALPATION (PALPATION MAMMAIRE EN DÉMONSTRATION SUR BUSTE) - INFORMER SUR LES MODALITÉS DE DÉPISTAGE OUTILS : DOCUMENTATION, AFFICHES ET BUSTE DE DÉMONSTRATION AUTO PALPATION FREINS RENCONTRÉS : DIFFICULTÉS D'ACCROCHER LES PARTICIPANTS QUI ATTENDAIENT POUR LEUR RENDEZ-VOUS (INTERRUPTION PAR EXEMPLE POUR ALLER À LEUR RENDEZ-VOUS) - ACTION TRIBUTAIRE DU NOMBRE DE RENDEZ-VOUS CE JOUR-LÀ AU CMS LEVIERS : COMMUNICATION OK - PERSONNELS DU CMS QUI SONT ALLÉS VERS LES PATIENTS POUR LES INVITER AU STAND			

DESCRIPTIF DES ACTIONS	DATES	LIEUX	NOMBRE DE PERSONNES
ATELIER DE PRÉVENTION	17 OCTOBRE 2024	MAISON POUR TOUS J. BAKER 6 PLACE RODIN – 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE	13 FEMMES
COMMENTAIRES, (PROFIL DES PUBLICS TOUCHES, FREINS, OBSERVATIONS, IMPACTS DE L'ACTION SUR LES BÉNÉFICIAIRES ...)			
SUJETS ABORDÉS ET OUTILS : INFORMER SUR LES FACTEURS DE RISQUES - INFORMER SUR L'AUTO PALPATION (PALPATION MAMMAIRE EN DÉMONSTRATION SUR BUSTE) - INFORMER SUR LES MODALITÉS DE DÉPISTAGE OUTILS : DOCUMENTATION, AFFICHES ET BUSTE DE DÉMONSTRATION AUTO PALPATION FEMMES HABITANTES DU QPV BOIS L'ABBÉ - BARRIÈRE DE LA LANGUE POUR QUELQUES FEMMES LEVIERS : INTERVENTION AU COURS D'UN PETIT DÉJEUNER D'OÙ LE NOMBRE DE PERSONNES PRÉSENTES - PARTICIPANTES TRÈS INTÉRESSÉES - ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTES APRÈS L'ATELIER			

DESCRIPTIF DES ACTIONS	DATES	LIEUX	NOMBRE DE PERSONNES
STAND D'INFORMATION	20 OCTOBRE 2024	MARCHÉ MOREAU DAVID 94120 FONTENAY SOUS-BOIS	10 PERSONNES (HOMMES ET FEMMES)
COMMENTAIRES, (PROFIL DES PUBLICS TOUCHES, FREINS, OBSERVATIONS, IMPACTS DE L'ACTION SUR LES BÉNÉFICIAIRES ...)			
ACTION D'ALLERS VERS - CETTE ACTION S'EST FAITE EN PARTENARIAT AVEC LA VILLE SUJETS ABORDÉS ET OUTILS : INFORMER SUR LES FACTEURS DE RISQUES - INFORMER SUR L'AUTO PALPATION (PALPATION MAMMAIRE EN DÉMONSTRATION SUR BUSTE) - INFORMER SUR LES MODALITÉS DE DÉPISTAGE OUTILS : DOCUMENTATION, AFFICHES ET BUSTE DE DÉMONSTRATION AUTO PALPATION			

DESCRIPTIF DES ACTIONS	DATES	LIEUX	NOMBRE DE PERSONNES
FONTENAY SOUS SOLEIL	17 JUILLET 24 JUILLET 25 JUILLET 31 JUILLET 01 AOÛT 07 AOÛT	PARC DES EPIVANS, FONTENAY-SOUS-BOIS	35 PER- SONNES
COMMENTAIRES, (PROFIL DES PUBLICS TOUCHES, FREINS, OBSERVATIONS, IMPACTS DE L'ACTION SUR LES BÉNÉFICIAIRES ...) FONTENAY SOUS SOLEIL EST UNE INITIATIVE MUNICIPALE QUI SE DÉROULE CHAQUE ANNÉE AU PARC DES EPIVANS ET QUI DONNE L'OCCASION AUX FONTENAISIEUX QUI NE SONT PAS PARTIS EN VACANCES DE VIVRE DES MOMENTS AGRÉABLES À TRAVERS DES ANIMATIONS ASSURÉES PAR LES SERVICES DE LA VILLE ET DES ASSOCIATIONS. NOUS AVONS PROPOSÉ COMME THÉMATIQUE PRÉVENTION SOLAIRE, SPORT SANTÉ ET NUTRITION AFIN DE SENSIBILISER SUR LES FACTEURS DE RISQUES DES CANCERS. LES DISCUSSIONS AVEC LES PARTICIPANTS ONT PERMIS D'ÉCHANGER DE BONNES PRATIQUES ADAPTÉES À CHACUN.			

DESCRIPTIF DES ACTIONS	DATES	LIEUX	NOMBRE DE PERSONNES
TEMPS FORT SUR LES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS	13/12/2024	MPT YOURI GAGARINE	9 PER- SONNES
COMMENTAIRES, (PROFIL DES PUBLICS TOUCHES, FREINS, OBSERVATIONS, IMPACTS DE L'ACTION SUR LES BÉNÉFICIAIRES ...) CE TEMPS FORT SUR LES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS A ÉTÉ ANIMÉ PAR MME WAROUX SAGE-FEMME DU DÉPARTEMENT QUI À TRAVERS DES ÉCHANGES AVEC LE PUBLIC A PU EXPLIQUER CE QU'EST UN PERTURBATEUR ENDOCRINIEN ET LEURS EFFETS SUR LE DÉVELOPPEMENT DE CERTAINS CANCERS.			

LES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS,

comment les éviter au quotidien ?

CONFÉRENCE ÉCHANGES

vendredi

13

décembre

2024

de 14h30

à 16h30

Intervention de

Mme Marie WAROUX,

sage femme - PMI du

département du Val de Marne

Maison Pour Tous

Youri Gagarine

6, avenue du 11 novembre 1918

94500 Champigny-sur-Marne

4.5 La prévention et le dépistage du VIH/IST

En 2023, un nouveau partenariat avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie avait permis de mettre en place de nouvelles actions de prévention du VIH et des Infections Sexuellement Transmissibles.

Quatre grandes actions de prévention et de sensibilisation, concernant le VIH et les IST.

- Une demi-journée de formation en direction de professionnels a été organisée **le 26 novembre 2024 de 10h00 à 13h00** par la Maison de la Prévention en partenariat avec l'association AIDES. Cette formation s'est déroulée dans les locaux de l'association et rassemblé **8 professionnels**.
- Pour la campagne nationale 2024 de lutte contre le SIDA, une journée entière dédiée au dépistage du VIH et de l'hépatite a eu lieu comme chaque année avec le bus de notre partenaire associatif AIDES, devant la gare RER « Val de Fontenay », **le 4 décembre 2024 de 9 heures à 18 heures**. Pour le stationnement du bus de l'association AIDES où ont lieu les dépistages, la Maison de la Prévention demande au préalable à la Mairie l'autorisation officielle de stationnement (par arrêté municipal). **Environ 600 personnes « Grand public » ont été touchées par cette action durant cette journée.**
- Enfin, en décembre 2024, une grande action de sensibilisation a été organisée au sein d'un lycée de Vincennes, pour informer les jeunes aux risques VIH & IST (voir tableau ci-dessous). **600 jeunes ont été sensibilisés au cours de cette action en milieu scolaire.**

DESCRIPTIF DES ACTIONS	DATES	LIEUX	NOMBRE DE PERSONNES
ATELIER IST VIH	12 JUILLET 2024	RÉSIDENCE SOCIALE ADOMA - CHAMPIGNY	8 PERS.
COMMENTAIRES, (PROFIL DES PUBLICS TOUCHES, FREINS, OBSERVATIONS, IMPACTS DE L'ACTION SUR LES BÉNÉFICIAIRES ...)			
BONNE PARTICIPATION MALGRÉ SUJET TABOU POUR CERTAINS PARTICIPANTS PUBLIC PRÉCAIRE ET MIGRANTS MAIS TOUT AUTANT CONCERNÉS PAR CETTE THÉMATIQUE AVONS INSISTÉ SUR LA PRÉVENTION MAIS AUSSI SUR LA PARTIE ORIENTATION / ACCÈS AUX SOINS			

DESCRIPTIF DES ACTIONS	DATES	LIEUX	NOMBRE DE PERSONNES
SENSIBILISATION AUPRÈS DE PROFESSIONNELS / PARTENARIAT AVEC AIDES	7 NOVEMBRE 2024	RÉSIDENCE SOCIALE ADOMA - FONTENAY	4 PERS.
COMMENTAIRES, (PROFIL DES PUBLICS TOUCHES, FREINS, OBSERVATIONS, IMPACTS DE L'ACTION SUR LES BÉNÉFICIAIRES ...)			
EN AMONT D'UNE ACTION DE DÉPISTAGE PRÉVU EN JANVIER : INFORMER / METTRE À JOUR LES CONNAISSANCES SUR CETTE THÉMATIQUE AUPRÈS DE L'ÉQUIPE ENCADRANTE (TRAVAILLEURS SOCIAUX)			

DESCRIPTIF DES ACTIONS	DATES	LIEUX	NOMBRE DE PERSONNES
SENSIBILISATION AUPRÈS DE PROFESSIONNELS / PARTENARIAT AVEC AIDES	26 NOVEMBRE 2024	MDPPAEJ	7 PERSONNES
COMMENTAIRES, (PROFIL DES PUBLICS TOUCHES, FREINS, OBSERVATIONS, IMPACTS DE L'ACTION SUR LES BÉNÉFICIAIRES ...)			
EN AMONT D'UNE ACTION DE DÉPISTAGE PRÉVU EN DÉCEMBRE : INFORMER / METTRE À JOUR LES CONNAISSANCES SUR CETTE THÉMATIQUE AUPRÈS DE L'ÉQUIPE ENCADRANTE POUR PERMETTRE DE SENSIBILISER AU MIEUX LES PUBLICS ACCOMPAGNÉS			

DESSCRIPTIF DES ACTIONS	DATES	LIEUX	NOMBRE DE PERSONNES
JOURNÉE DE DÉPISTAGE / PARTENARIAT AVEC AIDES	4 DÉCEMBRE 2024	GARE DE RER VAL DE FONTENAY	17 PERSONNES DÉPISTÉES
COMMENTAIRES, (PROFIL DES PUBLICS TOUCHES, FREINS, OBSERVATIONS, IMPACTS DE L'ACTION SUR LES BÉNÉFICIAIRES ...)			
ACTION D'ALLERS VERS LE GRAND PUBLIC / GARE DE VAL DE FONTENAY EMPLACEMENT STRATÉGIQUE QUI BRASSE BCP DE PUBLIC EN JOURNÉE AVEC DES PROFILS TRÈS HÉTÉROGÈNES. ACTION BIEN REÇUE PAR LE PUBLIC AUTANT POUR LA SENSIBILISATION SUR LES MOYENS DE PRÉVENTION, L'INFORMATION SUR LES IST ET LE VIH ET LE DÉPISTAGE PAR TROD OU AUTO TEST.			

Au total, c'est environ 1236 personnes (jeunes et adultes) qui ont été sensibilisés à la prévention VIH/IST suite aux grandes actions de prévention et de sensibilisation mises en place en 2024.

4.6 Les actions de prévention des addictions

La prévention des addictions et la réduction des risques est un axe majeur de l'action de la Maison de la Prévention, qui est transversale à toutes les activités de l'association et touche tous les publics. L'ensemble des professionnels de la Maison de la Prévention participent à cette action.

4.6.1 Un éventail d'activités concernées par la prévention des addictions

- **Les permanences scolaires** : des interventions hebdomadaires et/ou bimensuelles des deux psychologues de l'association ont lieu dans les collèges et lycées de Fontenay-sous-Bois, Nogent-Sur-Marne, Bry-Sur-Marne et Vincennes. Ces permanences donnent lieu à des entretiens individuels ou par petits groupes permettant de prévenir les conduites à risques et de retarder l'entrée dans la consommation de substances psychoactives licites et illicites (tabac, alcool, drogues, chicha). Ces entretiens ont aussi une fonction de dépistage de conduites à risque, et permettent une orientation des jeunes vers des structures adaptées à leur problématique (CJC, CSAPA, CMP, médico-social etc.)
- **Les séances à l'Atelier Relais** : jusqu'en juin 2024, des interventions des éducateurs spécialisés de l'association, relatives de prévention des addictions, ont lieu dans le cadre de l'Atelier-Relais, organisé avec l'Education Nationale en faveur d'élèves en difficulté multifactorielle et présentant un risque de décrochage scolaire.

- **La Consultation Jeunes Consommateurs (CJC) :** coanimée par un psychiatre addictologue et un psychologue salarié de l'association, la CJC a lieu tous les 15 jours, le mercredi, dans les locaux de l'association Maison de la Prévention-Point Ecoute Jeunes. La CJC est destinée aux jeunes de 15 à 25 ans ayant des problématiques addictives par rapport à certains produits (cannabis, tabac, cocaïne, héroïne etc.) ou à certains comportements (addiction aux jeux en ligne, addiction aux jeux d'argent etc.). La CJC est également à destination des proches de ces jeunes, afin de les accompagner dans leur posture, et de leur apporter des informations utiles pour amener le jeune vers le soin. La CJC est un dispositif d'accompagnement psychologique, de réduction des risques, d'évaluation et d'orientation vers des structures adaptées aux besoins psychologiques du jeune. En 2023, 37 jeunes et 10 parents ont effectué 107 entretiens dans le cadre de la Consultation Jeunes Consommateurs.
- **Les actions dans les Quartiers Prioritaires de la Ville de Fontenay-sous-Bois :** un travail de sensibilisation des publics à risque, d'orientation et de mise en lien avec les dispositifs de droit commun de soins est conduit par la médiatrice santé salariée de l'association dans les quartiers des Larris et de la Redoute. Ces actions ont permis de toucher une cinquantaine de jeunes qui sont dans des situations de vulnérabilité psychosociale.
- **Les permanences infirmières d'accès aux soins auprès de publics migrants :** l'infirmière de la Maison de la Prévention intervient régulièrement au foyer ADOMA de Fontenay-sous-Bois et dans le foyer COALLIA, à Vincennes, qui accueillent un public migrant, majoritairement masculin. Ces permanences sont l'occasion d'échanges sur les habitudes de vie et sur certaines dépendances et risques encourus en lien avec les consommations tabac, alcool, traitements médicamenteux. Des liens sont faits avec des structures adaptées aux besoins de ces résidents : avec l'EMPP, le CSAPA, le CMP, les CMS et les services d'urgences. En 2023, 15 personnes résident dans ces foyers ADOMA et COALLIA ont bénéficié d'entretiens individualisés en lien avec les addictions.
- **Les actions collectives de prévention des addictions dans les établissements scolaires :** Des interventions de prévention des addictions et de réduction des risques sont effectuées par les psychologues, les infirmières ou l'éducateur spécialisé auprès de jeunes dans les établissements scolaires, souvent à la demande des établissements. Ces interventions portent sur le phénomène d'addiction en tant que tel et ciblent les objets d'addictions divers (cannabis, chicha, alcool etc.). Ces interventions invitent les jeunes à participer de manière réflexive sur leurs usages et sur les représentations qu'ils ont de l'addiction et de l'objet ciblé. Elles visent également le renforcement des compétences psychosociales, la transmission d'informations sur les effets et les conséquences des produits, ainsi que la réduction des risques. En 2024, élèves ont bénéficié directement de ces interventions de prévention dans leur établissement scolaire (Lycée Paul Doumer au Perreux sur Marne).

4.6.2 Le tabac

DESCRIPTIF DES ACTIONS	DATES	LIEUX	NOMBRE DE PERSONNES
STAND D'INFORMATION DANS LE CADRE DU MOIS SANS TABAC	15 OCTOBRE 2024	RÉSIDENCE SOCIALE ADOMA 45 RUE GABRIEL LACASSAGNE 94120 FONTENAY SOUS-BOIS	5 PERSONNES
JOURNÉE DE DÉPISTAGE PARTENARIAT AVEC AIDES	4 DÉCEMBRE 2024	GARE DE RER VAL DE FONTENAY	17 PERSONNES DÉPISTÉES
STAND D'INFORMATION MOIS SANS TABAC	30 OCTOBRE 2024	RÉSIDENCE SOCIALE COALLIA 62 RUE DES 3 TERRITOIRES 94300VINCENNES	5 PERSONNES
CAFÉ ÉPHÉMÈRE MOIS SANS TABAC	11 OCTOBRE 2024	DEVANT L'ÉCOLE PAUL LANGEVIN	10 PERSONNES
ATELIER DE PRÉVENTION	18 NOVEMBRE 2024	HUDA – RUE ROGER SALENGRO	4 PERSONNES

DESCRIPTIF DES ACTIONS	DATES	LIEUX	NOMBRE DE PERSONNES
STAND D'INFORMATION MOIS SANS TABAC	28 OCTOBRE 2024	CCAS – MAIRIE DE CHAMPIGNY	6 PERSONNES
COMMENTAIRES, (PROFIL DES PUBLICS TOUCHES, FREINS, OBSERVATIONS, IMPACTS DE L'ACTION SUR LES BÉNÉFICIAIRES ...)			
ATELIER AVEC SALLE PRÉVU EN FACE DU CCAS : NOUS ÉTIIONS PARTIES SUR UN STAND D'INFORMATION SELON LA FICHE ACTION MAIS NOUS AVONS PU DÉPLACER UNE TABLE POUR NOUS METTRE AU SEIN DE LA SALLE D'ATTENTE, NOUS ÉTIIONS AU PLUS PROCHE DES PERSONNES À SENSIBILISER LEVIER : COMMUNICATION EXTERNE OK			

DESCRIPTIF DES ACTIONS	DATES	LIEUX	NOMBRE DE PERSONNES
STAND D'INFORMATION MOIS SANS TABAC	8 NOVEMBRE 2024	CMS ROUQUES CHAMPIGNY	8 PERSONNES
COMMENTAIRES, (PROFIL DES PUBLICS TOUCHES, FREINS, OBSERVATIONS, IMPACTS DE L'ACTION SUR LES BÉNÉFICIAIRES ...)			
FREINS RENCONTRÉS : DIFFICULTÉS D'ACCROCHER LES PARTICIPANTS QUI ATTENDAIENT POUR LEUR RENDEZ-VOUS (INTERRUPTION PAR EXEMPLE POUR ALLER À LEUR RENDEZ-VOUS) – ACTION TRIBUTAIRE DU NOMBRE DE RENDEZ-VOUS CE JOUR-LÀ AU CMS LEVIER : COMMUNICATION EXTERNE OK			

4.6.3 Actions collectives de prévention des addictions auprès des élèves de collèges et de lycées

→ **Le stand de la Maison de la Prévention à « Fontenay-Sous-Soleil »** : lors de l'événement estival « Fontenay-Sous-Soleil », la Maison de la Prévention, en partenariat avec Addictions France a tenu des stands pendant 3 après-midis dans le but de sensibiliser sur les effets des substances psychoactives. Les activités réalisées sur le stand étaient les suivantes : distribution de prospectus, quizz, parcours d'obstacle avec des lunettes imitant la vision en état d'ivresse, distribution d'embouts de chicha et échanges autour du tabac. Ces actions grand public permettent de toucher un plus grand nombre de personnes.

- **La reconduite en 2024 de l'atelier boxe éducative jusqu'au départ de l'éducateur :** Cet atelier participe au renforcement des compétences psychosociales visant notamment à réduire les risques d'entrée dans le processus d'addiction. En effet, l'éducateur spécialisé du PAEJ, possède un monitorat de boxe française qui lui permet d'enseigner la boxe en encadrant un groupe, tout en travaillant sur des thématiques éducatives. Dans un contexte sportif de boxe éducative, la question des addictions et de la réduction des risques est récurrente dans les échanges entre jeunes et éducateur.
- Durant le dernier quadrimestre 2024, **le nouveau partenariat avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie** a permis de mettre en place des actions spécifiques de prévention du tabagisme dans le cadre du Mois Sans Tabac.

5

LE PÔLE SANTÉ DES FEMMES



5.1 Un projet de constitution, d'animation et de coordination d'un réseau informel « Femmes et Santé » en 2024

Le projet de constitution d'un réseau « Femmes et santé » est né en 2023, par la mise en évidence, dans plusieurs études, rapports, travaux de recherche, d'une insuffisance de considération et de documentation concernant la santé des femmes.

En effet, la santé des femmes véhicule trop souvent encore des stéréotypes issus de l'héritage patriarcal, des tabous (par exemple celui des règles, de la ménopause), et de représentations erronées sur la « spécificité biologique des femmes ».

En médecine, les discours et les pratiques sont souvent produits par des hommes pour des hommes... De ce fait, la santé des femmes est potentiellement mise en danger.

La prise de conscience récente d'une approche trop non genrée et des conséquences sur la santé des femmes, est développée et explicitée notamment dans deux rapports :

- Le Rapport du Haut Comité pour la Santé en 2020 sur « Sexe, genre et santé »
- Le Rapport du Haut Conseil à l'Egalité hommes-femmes (nov. 2020) : « Prendre en compte le sexe et le genre pour mieux soigner : un enjeu de santé publique ».

Ces deux rapports plaident pour mettre cette question au cœur des priorités de santé publique et invitent les femmes comme les professionnel.le.s de santé à s'en emparer.

Les objectifs de ce projet de constitution d'un réseau « Femmes et Santé » sont de :

- Faire prendre conscience de l'androcentrisme du système médical et de ses conséquences pour la santé des femmes, en faisant connaître ses réalités objectives,
- Bousculer les représentations et stéréotypes pour changer les regards et les pratiques en santé,
- Motiver et inciter les femmes à s'intéresser à leur santé,
- Echanger de l'information sur les enjeux de santé concernant les femmes, notamment auprès des soignants,
- Partager les expériences d'actions concrètes sur les questions de santé des femmes,
- Envisager les mesures qui pourraient être prises pour faire bouger les lignes.

Le réseau projeté par la Maison de la Prévention se veut ouvert aux citoyennes et citoyens engagés, aux professionnels de secteurs autres que la santé, aux militant.es associatifs/tives, aux élu.es ...

Le rôle de la Maison de la Prévention en 2024

La Maison de la Prévention a mis, à plusieurs reprises, la santé des femmes comme thématiques d'initiatives publiques, avec l'organisation de rencontres-débat ouvertes à toutes et tous sur ce sujet.

Pour aller plus loin, l'association souhaite constituer un réseau de femmes et d'hommes, professionnel.le.s, militant.es associatifs/tives, élu.es, citoyen.ne.s engagé.es... permettant de se rencontrer, de communiquer, de faire connaître ce qui est fait par les un.es, les autres, les actions, les débats, les réflexions...

5.1.1 L'organisation de deux matinales sur la thématique Femmes et Santé

La Maison de la Prévention a organisé, le 30 janvier 2024, une rencontre-débat « Matinale » intitulée : « **Le cœur des femmes, le droit à l'IVG** ».



Pourquoi faut-il inscrire le droit à l'IVG dans la Constitution ?

Prévue initialement le 14 décembre 2023 après-midi, l'initiative s'est finalement tenue le 30 janvier 2024 après-midi à l'Espace Gérard Philipe à Fontenay-sous-Bois. Cette réunion a été introduite par un court spectacle écrit et joué par la Compagnie du Plateau, qui illustrait les deux grandes thématiques présentées durant la réunion :

- L'importance d'inscrire l'IVG dans la Constitution.
- Le cœur des femmes pour sensibiliser sur les maladies cardiovasculaires dont plus de 200 femmes meurent chaque jour en France.

A l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, la Maison de la Prévention a également organisé une rencontre-débat « Matinale » sur la santé affective et sexuelle des femmes, le 5 mars 2024, avec les interventions de Lucie PERRON, Coordinatrice départementale 94 et de Emmanuelle AZUELOS, militante de l'association AIDES.

Cette rencontre-débat a abordé en effet les nombreux thèmes du consentement sexuel, de la lutte contre les mariages forcés, les viols conjugaux et les violences sexuelles, ainsi que ceux de la contraception féminine, de la prévention des IST avec le préservatif féminin.

Exceptionnellement, cette Matinale s'est faite en non mixité et était réservé aux femmes pour permettre à ces dernières de s'exprimer au sujet de leur vie affective et sexuelle en toute liberté.

Invitation de la nouvelle Directrice par la sous-préfète à l'égalité des chances lors de la journée du 25/11.

Mme Roudey souhaitait rencontrer des associations représentatives des actions menées sur le département et a identifié la Maison de la Prévention comme un acteur majeur de la défense des femmes sur le territoire du Val de Marne.

5.2 La Prévention des cancers féminins et la campagne « Octobre Rose »

En direction des femmes, la Maison de la Prévention développe chaque année la prévention primaire et le recours aux dépistages des cancers « féminins ».

Ces actions de prévention des cancers féminins ont pour objectifs d'inciter au dépistage organisé pour le cancer du sein et de recommander un suivi gynécologique régulier.

Organisées en 2024 à Fontenay-sous-Bois et à Champsigny-sur-Marne, **11 actions de sensibilisations aux cancers féminins** – cancers du sein et du col de l'utérus –, ont eu lieu dans des endroits stratégiques de ces villes et peuvent prendre plusieurs formes.

La majorité des interventions se sont tenues durant le mois d'octobre pour s'inscrire dans la campagne « Octobre Rose », mais des sensibilisations ont eu lieu durant d'autres périodes de l'année 2024.

5.2.1 L'activation d'un partenariat local dans le cadre du Pôle Santé Précarité-Proximité

A l'initiative de la Maison de la Prévention-Point Ecoute Jeunes, toute l'équipe des assistant.e.s sociales/sociaux polyvalent.e.s de secteur de l'Espace Départemental des Solidarités s'est réuni à la Maison de la Prévention, le mardi 16 janvier 2024. Cette réunion avait pour but de mieux se connaître mutuellement et de renforcer le partenariat entre l'association et l'institution.

Animation d'un stand pendant les fêtes de la Madelon, le samedi 1er juin 2024 et le dimanche 2 juin 2024.

5.2.2 La participation à la Commission municipale sur le Projet Alimentaire de Territoire

Cette Commission municipale s'est réunie le mercredi 24 janvier à 19 heures, à l'Hôtel de Ville de Fontenay-sous-Bois.

Le jeudi 4 avril 2024, intervention de la Présidente de la Maison de la Prévention sur l'alimentation : que proposer aux adolescents pour qu'ils mangent équilibré ? auprès des animateurs du Service Municipal de la Jeunesse de Fontenay-sous-Bois dans leurs locaux.

5.2.3 Le partenariat avec le Territoire Paris Est Marne et Bois

La participation au groupe de travail relatif à la Prévention des violences sexistes et sexuelles organisé le jeudi 25 janvier 2024 par le Territoire Paris Est Marne et Bois, dans leurs locaux Place Uranie à Joinville le Pont.

Participation aux assises territoriales de l'égalité organisé par le Territoire et la Ville de Saint-Maurice le jeudi 7 mars 2024 après-midi, à l'Espace Delacroix à Saint-Maurice avec des Tables rondes concernant « l'égalité femmes hommes à travers le sport », le soir à 20 heures, le spectacle « je me porte bien » autour des violences psychologiques était proposé au Théâtre du Val d'Osne dans la suite de l'après-midi.

5.3 La Prévention des violences sexistes et sexuelles et la prise en charge psychologique individualisée des victimes de violences conjugales et intrafamiliales

5.3.1 Les actions de sensibilisations effectuées en direction des professionnels, intervenant auprès des publics jeunes

Le jeudi 7 mars 2024, intervention de la Directrice de la Maison de la Prévention sur la thématique du consentement auprès des animateurs du Service Municipal de la Jeunesse de Fontenay-sous-Bois dans leurs locaux. Une quinzaine d'animateurs ont été rencontrés. Ils sont en première ligne pour répondre aux questions des jeunes sur ces thématiques.

5.3.2 La prise en charge psychologique des victimes et co-victimes des violences conjugales et intrafamiliales

- En 2024, 18 femmes, victimes de violences conjugales ont été reçues et 30 % sont toujours actuellement accompagnées par la Maison de la prévention.
- Le nombre de jeunes victimes et co-victimes de violence accueillis à la Maison de la prévention, est en augmentation. Ces enfants et jeunes ont pu subir des violences de différents types tels que physique, psychologique, verbale et sexuelle dans le cadre intra ou extrafamilial.
- 21 adolescentes, jeunes femmes et femmes ayant subi des violences sexuelles ont été accueillies à la Maison de la Prévention en 2024.

5.3.3 Les interventions de prévention des violences sexistes et sexuelles sur la thématique du consentement dans les Quartiers Politique de la Ville

Exemple d'action collective : Action de Prévention des Violences Sexistes et Sexuelles

- Objectifs :
 - Apporter des connaissances aux jeunes sur les comportements/violences sexistes et sexuelles et sur les idéologies sous-jacentes (e.g. représentation de l'homme et de la femme)
 - Apprendre à repérer ces comportements
 - Identifier les lieux et ressources pour signaler ces comportements.
- Durée de l'intervention : 2 heures
- Organisation de l'action :
 - Définition des termes : Amener les jeunes à se questionner sur ce qu'est un comportement sexiste, une violence sexiste ou une violence sexuelle.
 - Statistiques : Des éléments statistiques sont apportés sur les violences faites aux femmes en France. Nous questionnons également la place des hommes dans ces statistiques.
 - Points sur les violences sexuelles : Différentes interrogations sont posées aux élèves : Les violences sexuelles sont-elles l'aboutissement d'un comportement sexiste ? Qu'en est-il de la banalisation de ces comportements et violences ? Nous initiions également une réflexion sur l'importance du consentement. Qu'est-ce que le consentement ?
 - Outils : Diaporama, vidéos, jeux de rôles, mises en situation, violencemètre. Le but est de favoriser un questionnement actif sur les savoirs sociaux qui légitiment les comportements. Notre intervention s'adresse autant aux femmes qu'aux hommes, chacun jouant un rôle crucial dans ces comportements.
 - Signaler les comportements/violences sexistes et sexuelles : Cette dernière partie permet de donner des lieux ressources et des informations utiles sur le signalement et la prise en charge de ces agissements. Les différents numéros à contacter, les lieux de prise en charge et les sites web ressources sont listés.

5.3.4. La participation active au réseau local de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales de Fontenay-sous-Bois et aux groupes du CLSP sur cette thématique

- 4 novembre 2024 : présence d'Adèle Marrone et de Sophie Cuadros
- 22/11/24 participation à l'Observatoire contre les violences faites aux femmes - Hôtel de ville de Fontenay
- 14/10/24 et 26/11/24 participation à la plénière du CLSPD et au groupe thématique contre les violences faites aux femmes de Fontenay

5.3.5 Bilan de la permanence du Mouvement du Nid au sein de la Maison de la Prévention – Point Ecoute Jeunes en 2024

Permanences réalisées à la Maison de la prévention / des Adolescents de Fontenay- sous-Bois : 46 permanences.

- Nombre de personnes reçues : 42 personnes.
- Nombre de personnes en veille éducative : 25 personnes.
- Nombre de personnes bénéficiant d'un accompagnement social global actif : 30 personnes.

Sur les 55 personnes reçues, on compte : Mineur.es (14 à 18 ans) : 1 co-accompagnement avec les services de l'Aide Sociale

Jeunes majeur.es (18/25 ans) : 8 personnes

Majeur.es (+25 ans) : 33 personnes

TEHES (Traite des Êtres Humains à des fins d'Exploitation Sexuelle) : 27 personnes

Pays d'origine :

- Nigéria : 12 personnes
- France : 9 personnes
- Congo RDC : 7 personnes
- Cote d'Ivoire : 5 personnes
- Cameroun : 3 personnes
- Maroc : 2 personnes
- Venezuela : 2 personnes
- Algérie : 1 personne
- Brésil : 1 personne

Parcours de Sortie de Prostitution :

3 sorties en septembre 2024 (parcours débuté en septembre 2022) + 1 renouvellement (parcours débuté en septembre 2023) + 1 entrée en mars 2024

Nombre de sollicitations :

Appels directs par la personne : 4 personnes

Par des professionnelles :

- 1 sollicitation par CHU Vitry-sur-Seine
- 1 sollicitation par PMI Villecresnes
- 1 sollicitation par le siège du MdN
- 1 sollicitation par l'EDS de Champigny-sur-Marne
- 1 sollicitation par Hôtel 115
- 1 sollicitation par ASE 94
- 1 sollicitation par CIDFF Vaucluse



LE PÔLE SANTÉ MENTALE



La participation au Conseil d'orientation du Contrat Local de santé de Fontenay-sous-Bois

Pour renforcer la démarche participative, la Ville de Fontenay-sous-Bois a invité les associations et les habitants de la ville à s'inscrire au sein du Conseil d'Orienta-tion pour finaliser le travail d'écriture du nouveau CLS en définissant les prio-rités en santé à Fontenay-sous-Bois pour les 5 prochaines années. La Maison de la Prévention a activement participé au Conseil d'Orienta-tion du jeudi 25 janvier 2024 à la médiathèque Louis Aragon durant lequel le Diagnostic Local de Santé a été présenté, les futurs axes d'intervention prioritaires ont été discu-tés puis validés. Enfin des Groupes de travail thématiques ont été lancés, avec comme objectif, la rédaction de fiches-action.

Les cadres et la présidente de la Maison de la Prévention ont participé aux différents groupes de travail :

- **Groupe de travail « Approche populationnelle »** : réunion le 27 février 2024 matin avec la participation de Jérémy BONNARD, Chargé de Projet de la Maison de la Prévention.
- **Groupe de travail « Santé mentale »** : réunion le 7 mars 2024 après-midi avec la participation de Samira MIR, Coordinatrice du Conseil Local de Santé Mentale de la Ville de Fontenay-sous-Bois.
- **Groupe de travail « Renforcer les accès aux droits, aux soins et à l'informa-tion en santé »** : réunion le 7 mars 2024 après-midi avec la participation de Martine ANTOINE, présidente de la Maison de la Prévention.

6.1 La gouvernance du CLSM de Fontenay : des instances participatives avec une vision stratégique

Le CLSM est une plateforme de concertation réunissant les acteurs sociaux, médicaux, les Elus(es), la psychiatrie adulte et infanto-juvénile, les usagers et les citoyens pour décloisonner les pratiques professionnelles, améliorer la pré-vention, l'accès aux soins, promouvoir l'inclusion sociale et la lutte contre la stigmatisation.

En 2024, il s'agira de faire un bilan des 3 dernières années de la convention 2022/2024. Ce bilan sera présentés aux signataires en 2025.

Les 5 objectifs prioritaires définis par la convention de 2022

- Organiser un diagnostic local de la situation en santé mentale,
- Permettre l'égal accès à la prévention et aux soins ainsi que la continuité de ceux-ci,
- Développer l'éducation et la promotion en santé mentale,
- Favoriser l'inclusion sociale, l'accès à la citoyenneté et l'autonomie des usa-gers,
- Contribuer à la déstigmatisation des personnes concernées par les troubles psychiques.

Partenaires

- ARS, secteur de la psychiatrie adulte et de la pédopsychiatrie, EMPP,
- EMP, SAMSAHA, CATTP,
- Services de la Ville de Fontenay Sous-bois et élus, CCAS, CMS
- CPTS autour du Bois,
- Institutions : Préfecture, Police nationale, Département :EDS, Espace
- Autonomie, Espace insertion, Education Nationale,
- UNAFAM, GEM pro 'actif de Fontenay sous-bois et Œuvre Falret
- Bailleurs sociaux (VALOPHIS et 3F), Association des locataires (CNL)
- Résidences sociales ADOMA et COALIA, Halte Fontenaysienne,
- Conseil Citoyen les LARRIS, Habitants et citoyens engagés de la ville...

6.1.1 Comité de pilotage de 2024 : le 30 mai

Comité de Pilotage : Instance décisionnelle qui vise à coordonner les actions, définir les priorités et évaluer les projets pour améliorer la prise en charge de la santé mentale au niveau local.

Y participent les signataires de la convention et les représentant.es du GEM.

6.1.2 La SISM (Semaine d'Information sur la Santé Mentale)

« EN MOUVEMENT POUR NOTRE SANTÉ MENTALE » 35^{ème} édition du 7 au 20 octobre 2024

Selon l'OMS, « l'activité physique est bonne pour le cœur, le corps et l'esprit (...). Elle peut améliorer la réflexion, l'apprentissage et le bien-être général ». De plus, elle « permet de maintenir ou d'améliorer la santé mentale et de réduire le risque de troubles mentaux en agissant sur des facteurs psychologiques tels que le renforcement de l'estime de soi, le sentiment d'auto-efficacité 1 et de contrôle de soi. L'activité physique favoriserait également l'interruption des pensées négatives associées au stress, à la dépression et à l'anxiété ».

Projection-débat du 14 octobre 2024

La coordinatrice CLSM a proposé une projection-débat au cinéma KOSMOS. Cette soirée inédite autour du film « Averroès et Rosa Parks », réalisé par Nicolas Philibert a donné lieu à un débat animé par une psychologue du PAEJ, Claire Guelfucci, et le critique et enseignant cinéma Romain LEFEBVRE éclairant sur ce documentaire humaniste et puissant autour de la psychiatrie adulte.

6.1.3 Groupe de travail « accès aux soins en santé mentale » en 2024

Le groupe de travail pluriprofessionnel « accès aux soins en santé mentale » a été mis en place en 2023 avec pour objectif la mise en chantier concrète des points suivants :

- Co-construire des solutions au plus près de ces besoins identifiés.
- Améliorer l'articulation ville-hôpital en lien avec la CPTS.
- Promouvoir l'attractivité des professionnels du soin et du social en lien avec la ville, la CPTS, les services sanitaires et sociaux.
- Renforcer la précocité des interventions.
- Prévenir les ruptures de soins.
- Réfléchir sur une meilleure articulation entre Psychiatrie Adulte et
- Pédopsychiatrie pour favoriser la continuité du parcours de soins chez les jeunes (tout particulièrement aux moments de la transition unité ado-unité adulte).
- Définir des appuis en direction des professionnels : partage d'expériences, analyse des pratiques, mutualisation de compétences.

Une 1^{ère} phase de travail a été consacré à la problématique d'accès aux soins psychiatriques sans consentement et a réuni EDS, CCASS, Police, psychiatrie, UNAFAM.

Il a abouti à l'élaboration du « Protocole d'intervention commun relatif aux procédures de soins psychiatriques sans consentement » (en annexe). La deuxième phase s'est conclue en décembre 2024 avec une série de préconisations (en annexe), en particulier pour la gestion des cas complexes en relation étroite avec l'EDS.

Formation Premiers secours en santé mentale les 27 et 28 novembre 2024

Prioritairement proposées à des professionnels des associations, des bailleurs ou de services municipaux pouvant être en relation avec des personnes présentant des fragilités psychiques : Larris au Cœur, Mouvement du Nid, CHRS l'îlot, Fontenay Cité Jeunes, AFEV, Antenne locale Valophis, Service Municipal de la Jeunesse, GEM

La plénière : le 14 novembre 2024

Lors de cette plénière, qui a accueilli 51 participant.es, il y a eu :

Des table rondes :

- Quels leviers et quels freins à l'intégration de la santé mentale dans les politiques publiques ?
- Comment surmonter les obstacles à l'accès aux soins en santé mentale ?
- Quelles activités ou événements communautaires pourraient aider à promouvoir la santé mentale et à favoriser le bien-être collectif ?

Ateliers participatifs :

- Quels obstacles rencontrerons-nous dans l'intégration de l'activité physique dans les pratiques de promotion de la santé mentale, et comment pouvons-nous les surmonter ensemble ?
- Quelles actions ou changements culturels devrions-nous promouvoir pour réduire la stigmatisation entourant la santé mentale et encourager les personnes à demander de l'aide ?



CONCLUSION ET PERSPECTIVES

En 2024, l'équipe a beaucoup évolué du fait des départs mais elle a été rapidement reconstituée et elle doit repartir sur une nouvelle dynamique.

Ces différents changements dans l'équipe salariée font partie de la vie des associations et la Maison de la Prévention – Point Ecoute Jeunes, qui fêtera en décembre 2025 ses 25 ans d'existence, a déjà connu ces périodes de transition où l'équipe se renouvelle. Cependant, elle est confrontée comme toutes les structures du champ médico-social à des réelles difficultés de recrutement notamment pour les métiers d'éducateurs/trices et d'infirmier.es. du fait du manque d'attractivité de ces professions.

Elle devra aussi assumer en 2025, la fin du dispositif des postes d'adultes-relais financés jusqu'alors par l'Etat qui prenait en charge une part importante du salaire de la médiatrice santé.

Malgré ces mouvements, en 2024, les temps de permanence de psychologue au PIJ de Vincennes, au collège Joliot Curie et au collège Victor Duruy ont été doublé et l'ensemble des autres activités de l'association ont été maintenu.

Les objectifs pour 2025

- Renouveler les conventions pluriannuelles avec l'ARS, et notamment celle de la coopérative d'acteurs en revisitant les objectifs et les modalités d'évaluation.
- Renouveler la convention Ville/ARS/Hôpital/ associations qui confie l'animation du CLSM à la Maison de la Prévention, redéfinir les groupes, la place du comité de pilotage et de la plénière, de la plénière, l'importance de la formation des premiers secours en santé mentale.

Pour le pôle Santé des jeunes/PAEJ :

- Rédiger le projet de service du PAEJ pour la CAF
- Mettre en place de l'analyse des pratiques pour les professionnel.les
- Maintenir la relation de confiance qui s'est installée avec les établissements scolaires fontenaysiens notamment en consolident notre action par la signature de conventions explicitant la participation de l'association au Comité Educatif à la Santé, à la Citoyenneté et à l'Environnement (CESCE) et notre souhait de nous inscrire dans des actions collectives au long cours
- Réfléchir à l'accessibilité des jeunes et des parents dans les territoires non couverts par les permanences : ouvrir de nouvelles permanences à la MJC de Nogent sur Mane et au lycée Paul Doumer au Perreux
- Développer les ciné-débats grâce à un partenariat avec le Cinéma municipal le Kosmos
- Elargir le partenariat en s'appuyant notamment sur le groupe santé mentale des jeunes proposé par le CLSM
- Accentuer l'engagement sur le soutien à la parentalité en proposant de nouvelles modalités d'actions

Pour le pôle Prévention/Promotion de la santé :

- Continuer à s'engager dans les actions campinoises par le biais du RECAP, de la CPTS de Champigny,
- Pour la coopérative d'acteurs, consolider l'existant et la participation des habitants des deux villes de Champigny et Chennevières, réaliser un outil vidéo de promotion de l'action
- Consolider les liens avec les centres de santé des villes de Champigny et de Fontenay
- S'inscrire dans les différents réseaux de professionnels qui servent notre projet associatif (Observatoire des violences faites aux femmes, groupes de travail du CLSPD de Fontenay...)
- Signer des conventions avec les foyers d'hébergement en direction desquels l'association mène des actions depuis sa création.

Pour l'ensemble de l'association, il s'agira de :

- Poursuivre les Matinales en élargissant la réflexion sur leur contenu en y associant les publics concernés
- Améliorer la communication en direction des habitant.es, usager.es et des professionnel.les, en relation étroite avec l'équipe salariée
- Créer un comité de réflexions et d'échanges composé d'usager.es, professionnel.es, personnalités reconnues pour leur expertise, qui parallèlement au Conseil d'Administration, aurait pour mission de proposer des évolutions dans les orientations et la mise en œuvre des actions menées.



Maison de la prévention
Point écoute jeunes
55, avenue du Maréchal Joffre
94120 Fontenay-sous-Bois
01 48 75 94 79
contact@prevention-ecoutejeunes.org
www.prevention-ecoutejeunes.org